

OCDE  
ETUDES ECONOMIQUES  
1984/1985

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

SUISSE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

DÉCEMBRE 1984



# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE



# SUISSE



DÉCEMBRE 1984

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les signataires de la Convention relative à l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants ont adhéré ultérieurement à cette Convention (les dates sont celles du dépôt des instruments d'adhésion) : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

© OCDE, 1984

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Directeur de l'Information, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	7
<b>I. Tendances récentes et prévisions à court terme</b>	8
A. Évolution interne	8
B. Relations avec l'extérieur	14
Commerce de marchandises	14
Transactions invisibles et balance des opérations courantes	18
Mouvements de capitaux et taux de change	20
C. Prévisions à court terme	23
<b>II. Politique économique</b>	26
A. Politique monétaire	26
B. Politique budgétaire et finances publiques	31
<b>III. L'adaptation de l'économie aux nouvelles technologies</b>	36
A. Évolutions structurelles depuis 1960	36
Principaux résultats	36
Structure industrielle : production, échanges et emploi	38
B. Performances technologiques	42
Tendances générales	42
Quelques cas-types	45
C. L'action des pouvoirs publics	48
Le cadre institutionnel	48
Les programmes d'impulsions	49
Autres mesures d'adaptation structurelle	50
D. Quelques questions de prospective	52
<b>IV. Conclusions</b>	54
Notes et références	56
<i>Annexe</i> : Chronologie des principaux événements économiques	61
<b>Annexe statistique</b>	69

## TABLEAUX

### *Texte*

1. Compte des ménages	8
2. Demande et production	10

3.	Emploi, marché du travail	12
4.	Commerce extérieur par catégories de produits	15
5.	Tendances récentes des exportations de produits industriels	16
6.	Exportations par marchés géographiques	17
7.	Balance des paiements	18
8.	Prévisions à court terme	25
9.	Variables monétaires	27
10.	Variables monétaires et croissance du PNB	28
11.	Budget de la Confédération	32
12.	Compte des administrations publiques	34
13.	Plan financier de la Confédération pour 1986-1987 et perspectives pour 1988	35
14.	Évolution de la structure industrielle : grands agrégats	37
15.	Croissance sectorielle de la production industrielle 1966-1983	39
16.	Structure de la production et du commerce extérieur	40
17.	Croissance sectorielle de l'emploi 1966-1983	41
18.	Échanges de produits de « haute technologie »	42
19.	Part des exportations suisses dans les exportations de produits de « haute technologie » des pays de l'OCDE	43
20.	Exportations et importations de produits de « haute technologie »	44

#### *Annexe statistique*

A.	Produit national brut	70
B.	Produit national brut	71
C.	Prix de gros	72
D.	Masse monétaire	73
E.	Taux d'intérêt et marché des capitaux	73
F.	Commerce extérieur par régions	74
G.	Commerce extérieur par catégories de produits	75
H.	Balance des paiements	76

### GRAPHIQUES

1.	Évolution des prix, des salaires et des coûts	13
2.	Structure de la balance des paiements	19
3.	Taux de change	21
4.	Différence de taux d'intérêt et taux de change	22
5.	Indicateurs conjoncturels	24
6.	Évolution des principaux agrégats monétaires	29
7.	Taux d'intérêt	30

# STATISTIQUES DE BASE DE LA SUISSE

## LE PAYS

Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	41.3	Villes principales, estimation pour 1982 (milliers d'habitants) :	
Terres cultivées, prairies et pâturages (milliers de km <sup>2</sup> , en 1972)	20.2	Zurich	367.9
Forêts (milliers de km <sup>2</sup> , en 1972)	10.5	Bâle	181.8
		Genève	161.0
		Berne	145.7

## LA POPULATION

Population totale, moyenne de 1983, estimation (milliers)	6 482	Nombre de travailleurs étrangers (milliers) :	
Habitants par km <sup>2</sup>	157	Décembre 1982	643.8
Taux d'accroissement net de la population, moyenne annuelle 1980-1983 (par 1 000 habitants)	5	Augmentation annuelle moyenne du nombre de travailleurs étrangers, recensement d'août (milliers) :	
Population active civile occupée, en 1983 (milliers)	2 994	1962-1972	16.8
Répartition en % :		1973-1983	-18.0
Agriculture	7.1		
Industrie et bâtiment	37.9		
Autres activités	55.0		

## LA PRODUCTION

Produit national brut en 1983 (milliards de francs suisses)	213.7	Valeur ajoutée par origine en 1975 (en % du PIB au coût des facteurs) :	
Accroissement du volume du PNB (moyenne annuelle 1980-1983, en %)	1.7	Agriculture	4.6
Formation brute de capital fixe en 1983 (en % du PNB)	22.2	Industrie	29.8
Accroissement du volume de la formation brute de capital fixe (moyenne annuelle 1980-1983, en %)	3.5	Bâtiment	6.2
		Services	59.4

## L'ÉTAT<sup>1</sup>

Consommation publique en 1983 (% du PNB)	12.4	Composition de l'Assemblée fédérale (%), en 1979 :	
Recette en 1983 (% du PNB)	20.9	Conseil national	Conseil des États
Dette publique en % des recettes courantes (1983) <sup>2</sup>	56.7		
		Démocrates-chrétiens	21.0 39.1
		Radicaux démocrates	27.0 30.4
		Socialistes	23.5 13.0
		Union démocratique du centre	11.5 10.9
		Divers	17.0 6.5
		Dernières élections : 1983	
		Prochaines élections : 1987	

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, en % du PNB, moyenne annuelle 1980-1983	34.6	Importations de biens et services, en % du PNB, moyenne annuelle 1980-1983	35.6
Exportations de marchandises, fob, millions de dollars des É.-U., en 1983	25 271	Importations de marchandises, caf, millions de dollars des É.-U., en 1983	28 845
Répartition en pourcentage :		Répartition en pourcentage :	
Par région, en 1982 :		Par région, en 1982 :	
Pays de l'OCDE	72.2	Pays de l'OCDE	86.0
Pays de la CEE	48.2	Pays de la CEE	66.3
Pays de l'OPEP	8.8	Pays de l'OPEP	3.4
Par groupe CTCI, en 1983 :		Par groupe CTCI, en 1983 :	
Alimentation, boissons et tabacs (sections CTCI 0 et 1)	3.5	Alimentation, boissons et tabacs (sections CTCI 0 et 1)	8.1
Matières premières (2, 3, 4)	1.8	Matières premières (2, 3, 4)	14.9
Articles semi-ouvrés et produits chimiques (5 et 6)	41.5	Articles semi-ouvrés et produits chimiques (5 et 6)	31.7
Articles manufacturés (7, 8 et 9)	53.2	Articles manufacturés (7, 8 et 9)	45.3

## LA MONNAIE

Unité monétaire : le franc suisse		Unités monétaires par dollar des É.-U., moyenne journalière :	
		Année 1983	2.0994
		Octobre 1984	2.5230

1. Confédération, Cantons et Communes.

2. Finances de la Confédération, dette consolidée.

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Suisse par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 25 octobre 1984.*

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 26 novembre 1984.*

## INTRODUCTION

L'économie suisse est sortie, au milieu de 1983, de la phase de récession dans laquelle elle s'était engagée deux ans plus tôt. La reprise s'est développée au second semestre de 1983 et au premier semestre de 1984. Pour l'ensemble de 1984, le taux de croissance du PIB pourrait être de l'ordre de 2.5 pour cent en volume après une croissance de 0.7 pour cent en 1983. La séquence de la reprise a été sensiblement différente de celle des précédents cycles : alors que, le plus souvent, le moteur de la reprise était constitué par les exportations, c'est la demande intérieure (consommation privée, consommation publique et surtout investissements) qui a entraîné le redémarrage de l'activité. En 1983 et au premier semestre de 1984, les importations ont crû à un rythme plus rapide que les exportations sous la pression de l'accélération de la demande intérieure, mais également en 1983, par suite de l'achat d'avions par Swissair. La balance commerciale s'est sensiblement dégradée mais, compte tenu de l'évolution des services et des transferts, la balance courante a continué à dégager un excédent substantiel. La reprise de l'activité n'a freiné que très progressivement la baisse de l'emploi et a permis une stabilisation du chômage, qui demeure très modéré au regard des résultats enregistrés dans les autres pays de la zone. Enfin, on doit noter que la hausse des prix s'est fortement ralentie, passant d'un rythme de 6 pour cent en glissement au premier semestre de 1982 à près de 2 pour cent au deuxième semestre de 1983. En 1984, la hausse des prix devrait être de 3 pour cent environ, la progression nominale des salaires étant vraisemblablement du même ordre.

La politique budgétaire a pris en 1983 un tour expansionniste après l'adoption des programmes de soutien conjoncturel, dont le montant pourrait avoir représenté environ 0.7 pour cent du PIB. Ce rôle expansionniste pourrait s'être modéré en 1984. La politique monétaire est demeurée prudente, la Banque nationale s'étant fixée pour 1983 comme pour 1984 une norme de progression de la monnaie de banque centrale de 3 pour cent. Les taux du marché monétaire sont demeurés très modérés mais ont toutefois marqué une certaine progression depuis le milieu de 1984. Des mécanismes souples de détermination des salaires et de fonctionnement du marché du travail ont continué à être appliqués. Enfin, les dispositions visant à favoriser l'adaptation industrielle – sur lesquelles on reviendra dans le corps de cette étude – ont été prolongées.

En 1985, on peut cependant penser que, sous l'impulsion des investissements d'une part, des exportations favorisées par l'expansion des marchés extérieurs d'autre part, l'activité pourrait être aussi soutenue en 1985 qu'en 1984 (taux de croissance du PIB de l'ordre de 2 à 2.5 pour cent). Cette croissance se réaliserait sans tensions inflationnistes, la hausse du déflateur de la consommation privée restant du même ordre en 1985 qu'en 1984. L'excédent de la balance courante pourrait atteindre près de 8 milliards de francs suisses en 1984 et en 1985. Cette croissance équilibrée serait favorisée par le maintien des grandes orientations de la politique économique : politique budgétaire d'accompagnement et politique monétaire prudente.

Les résultats à court terme de l'économie suisse paraissent favorables si on les compare à ceux de la plupart des pays de l'OCDE. L'analyse à moyen terme montre que d'importantes restructurations se sont produites : on constate que le recul de la part du secteur manufacturier dans le PIB a été plus marqué en Suisse que dans la plupart des autres pays européens et que l'emploi industriel est en régression depuis vingt ans. Le développement rapide des nouvelles technologies a posé des problèmes d'adaptation au niveau de quelques secteurs. Néanmoins, la Suisse demeure l'un des pays de l'OCDE les plus avancés dans les domaines de la haute technologie. Par ailleurs, le secteur tertiaire a fait preuve d'un grand dynamisme, compensant ainsi, tant au niveau de l'emploi et de l'activité qu'à celui des échanges extérieurs, le recul du secteur manufacturier.

Dans la première partie de l'Étude, on examinera les tendances récentes de l'économie suisse et les prévisions à court terme. La deuxième partie sera consacrée à la politique économique et la troisième partie analysera certains problèmes posés par le secteur industriel en Suisse et son adaptation à de nouvelles technologies. Enfin, on présentera quelques conclusions de politique économique.

## I. TENDANCES RÉCENTES ET PRÉVISIONS A COURT TERME

### A. Évolution interne

Après avoir pratiquement stagné durant deux ans, la consommation privée s'est redressée au quatrième trimestre de 1982 et est demeurée depuis sur une pente moyenne de 1.3 pour cent en volume, sensiblement supérieure à la tendance des dix dernières années (0.8 pour cent). Cette reprise de la consommation privée a été favorisée par la progression du revenu des ménages et, plus spécialement, des revenus salariaux qui ont bénéficié en 1983 de la décélération des prix à la consommation. Par ailleurs, une baisse du taux d'épargne<sup>1</sup> de l'ordre d'½ point de pourcentage a été enregistrée entre 1982 et 1983, ce qui a constitué un soutien

Tableau 1. Compte des ménages

	1982 aux prix courants Millions de FS	Pourcentage de variation		
		Moyenne 1979-81	1982	1983
Rémunération des salariés	119 810	8.4	3.7	4.6
Revenus de la propriété et autres	34 885	6.4	3.7	2.7
Transferts courants reçus	31 170	5.3	12.4	5.7
Revenu total	185 865	7.5	5.1	4.4
Impôts directs	23 070	6.0	8.5	4.9
Transferts courants payés	32 630	7.1	7.3	6.4
Revenu disponible	130 165	7.9	3.9	3.8
Consommation finale	122 060	6.6	5.5	4.3
Revenu disponible réel		2.6	-1.5	1.1
Taux d'épargne		3.9	6.2	5.8

Source : Comptes nationaux suisses.

supplémentaire à la consommation. On pouvait craindre au début de 1984 quelques signes d'essoufflement de la consommation privée, une légère réaccélération de l'inflation exerçant sur le revenu des ménages un effet symétrique de celui de 1983. Or, au premier semestre, le taux de croissance de la consommation des ménages a été identique à celui du premier semestre de 1983 (+ 1 pour cent par rapport au semestre correspondant de l'année précédente), et il est vraisemblable que ce résultat a pu être acquis grâce à une progression plus rapide des revenus non salariaux, stimulés par la reprise de l'activité. Pour l'ensemble de l'année 1984, le taux de croissance de la consommation privée pourrait se maintenir à un niveau identique à celui de l'année précédente, soit environ 1.5 pour cent.

Un des faits les plus marquants de la reprise a été le caractère précoce du redressement de l'investissement productif. En effet, les investissements en matériel et outillage qui reculaient depuis 1981 ont recommencé à croître dès le premier trimestre de 1983 (+ 5.4 pour cent en volume par rapport au trimestre correspondant de 1982, et + 6.5 pour cent pour l'ensemble de l'année) anticipant pour partie la reprise des autres composantes de la demande. Cette reprise est intervenue à un moment où les perspectives de demande se redressaient mais où, par contre, la situation financière des entreprises était encore fragile. (Sur l'ensemble des deux années 1981-1982 l'épargne totale des sociétés privées, seul indicateur dont on dispose pour les entreprises suisses, avait enregistré un recul de l'ordre de 7 pour cent en termes réels). La reprise de l'investissement semble en fait avoir été largement imputable aux commandes du secteur tertiaire (banques, assurances...) dont les résultats financiers ont été dans l'ensemble satisfaisants et aux transports (achats d'avions par Swissair) qui n'ont bénéficié qu'aux importations. Si l'on exclut ce dernier facteur, la progression des investissements en matériel et outillage aurait été de 2 pour cent en volume en 1983. Selon des estimations officielles le secteur tertiaire aurait participé pour 60 pour cent environ à cette croissance qui a touché essentiellement le matériel informatique et a par la suite entraîné une vive progression des importations dans ce secteur où la Suisse est faible producteur. Au début de 1984, la demande d'investissements productifs est restée soutenue (près de 3 pour cent, année sur année, au premier semestre, malgré l'arrêt d'achats d'avions) et semble s'être maintenant largement étendue au secteur industriel ainsi qu'en témoigne le fort accroissement du nombre de plans pour l'installation d'exploitations industrielles (+ 18.5 pour cent par rapport au premier semestre de 1983). Pour l'ensemble de l'année, on peut estimer le rythme de progression des investissements en matériel et outillage à 4 pour cent environ en volume.

La construction résidentielle a fortement progressé en 1983, en partie sous l'impulsion du secteur public, le nombre d'autorisations de construire et de logements en voie de construction ayant augmenté de plus de 11.5 pour cent par rapport à 1982. Tout en s'atténuant quelque peu, ce mouvement s'est poursuivi, semble-t-il, en 1984. Par contre, la construction non résidentielle n'a redémarré que plus tardivement. Au total, l'ensemble des investissements en construction pourrait avoir crû en 1984 à un rythme de 3 ½ pour cent, comparable à celui de l'année précédente.

Le second facteur dynamique de la reprise a été la consommation publique qui s'est accrue de 4.4 pour cent en volume en 1983, taux le plus élevé enregistré au cours des dix dernières années et trois fois plus élevé que celui de la tendance sur cette période. Par ailleurs, on pensait généralement que les programmes de soutien de l'activité mis en œuvre en 1983 produiraient leurs effets avec un certain décalage en 1984. Or, les commandes afférent à ces programmes ont été passées et honorées rapidement (sur ces programmes, voir la section : Politique budgétaire) et elles ont été par ailleurs presque exclusivement adressées à l'économie suisse. Au premier semestre de 1984, la demande de consommation du secteur public s'est quelque peu ralentie. Elle a toutefois progressé de 2.3 pour cent en volume par rapport au semestre correspondant de 1983.

Tableau 2. Demande et production

	1982 aux prix courants		Pourcentage de variation, en volume <sup>1</sup> , par rapport à la période correspondante de l'année précédente						
	Millions de FS	Répartition en % du PNB	Moyenne 1979-81	1982	1983	1982 II	I 1983	II	1984 <sup>2</sup> I
Consommation privée	122 060	59.5	1.4	0	1.5	0.3	1.1	1.9	1.0
Consommation publique	25 935	12.6	1.5	1.0	4.4	0.7	4.3	4.5	2.3
Formation brute de capital fixe	45 300	22.1	5.8	-2.7	4.3	-2.8	2.8	5.6	3.1
Construction	31 800	15.5	6.1	-1.6	3.0	-2.0	1.2	4.5	3.2
Machines et outillage	13 500	6.6	5.4	-4.6	6.5	-4.5	5.4	7.7	2.9
Demande intérieure finale	193 295	94.2	2.6	-0.6	2.6	-0.5	1.9	3.2	1.7
Variation de la formation de stocks <sup>3,4</sup>	1 795	0.9	0.5	-0.4	-0.1	-1.4	0.4	-0.7	1.3
Exportations de biens et services	69 550	33.9	4.1	-3.0	0.9	-7.1	-2.6	4.5	5.0
Importations de biens et services	68 660	33.5	4.3	-2.6	4.7	-5.6	2.9	6.5	6.5
Variation du solde extérieur <sup>3</sup>	890	0.5	-0.6	-0.1	-1.8	-0.5	-2.5	-1.1	-0.9
Produit intérieur brut	195 980	95.6	2.9	-1.1	0.7	-2.4	0.1	1.6	2.1
Produit national brut	205 170	100	3.2	-1.1	1.0	..	..	..	..
Indice de prix implicite du PIB			3.9	7.3	3.3	7.3	4.1	2.6	3.1
Indice des prix à la consommation			4.7	5.6	3.0	5.7	4.1	1.8	3.0
Indice de la production industrielle			2.2	-3.8	-0.7	-6.7	-2.0	1.3	..

1. Aux prix de 1970.

2. Estimations.

3. En pourcentage du PIB de la période précédente.

4. Cette rubrique est en partie une valeur résiduelle; elle contient également des omissions et des erreurs statistiques et ne reflète qu'imparfaitement la formation des stocks.

Sources: Département fédéral de l'économie publique, *La Vie économique*; Office fédéral de la statistique, *Reflets de l'économie*.

Il semble que l'on ait assisté à des mouvements heurtés dans l'évolution des stocks en 1983-1984. (Ces mouvements sont cependant difficiles à mettre en évidence du fait que le poste « formation des stocks » des comptes nationaux inclut les divergences statistiques.) Ainsi que le font apparaître les statistiques d'importation, les stocks de matières premières se sont largement reconstitués alors que, durant une grande partie de l'année, l'ajustement du niveau des stocks de produits finis s'est poursuivi. Au total, pour l'ensemble de l'année, la contribution des stocks à la croissance aurait été légèrement négative. Un mouvement contraire s'est produit au cours de la première partie de 1984 où la reconstitution des stocks semble avoir été généralisée et où leur contribution à la croissance a pu atteindre environ 1.3 pour cent. Au premier semestre de 1984, la demande intérieure totale s'est encore accrue de 2.9 pour cent par rapport au premier semestre de 1983 (contre 2.4 pour cent en 1983).

Ainsi que cela se produit traditionnellement en période de reprise en Suisse, les importations se sont accrues très rapidement dès le début de 1983 (ce mouvement ayant été amplifié par les achats d'avions) et durant les neuf premiers mois de 1984. Les exportations ont redémarré plus tardivement au second semestre de 1983 et bien qu'elles n'aient cessé de s'accélérer depuis, leur taux de croissance demeure inférieur à celui des importations. La contribution de la balance extérieure à la croissance, qui avait été pratiquement neutre en 1982 est redevenue négative en 1983 (- 1.8 point de pourcentage). Au premier semestre de 1984 comparé au premier semestre de 1983, elle est restée négative, la reprise des exportations ayant été de pair avec une accélération de la progression des importations.

La production industrielle de produits manufacturés a réagi plus tardivement que l'ensemble du PIB, et elle n'a recommencé de croître significativement qu'au quatrième trimestre de 1983 et au premier trimestre de 1984. Cette évolution a pratiquement concerné l'ensemble des secteurs industriels à l'exception de la production horlogère qui est restée stable et s'est située en moyenne en 1983 à un niveau inférieur de 35 pour cent à celui de 1981. Malgré une reprise sensible entre le premier semestre de 1983 et le premier semestre de 1984 la production des industries mécaniques et électriques se situe encore également sous son niveau de 1981, ces deux exemples reflétant certainement la persistance de désadaptations structurelles dans ces secteurs. Malgré la reprise de la production, l'emploi dans l'industrie n'a cessé de diminuer, à un rythme qui s'est toutefois atténué passant de - 4.1 pour cent au premier semestre de 1983 à -1.8 pour cent au premier semestre de 1984 (par rapport à la période correspondante de l'année précédente). Contrastant avec l'évolution dans l'industrie, l'emploi dans le bâtiment a recommencé de croître au quatrième trimestre de 1983 alors que dans les services il est demeuré pratiquement stable en 1983 et au début de 1984, ce qui a permis de limiter la baisse de l'emploi total à - 1.3 pour cent en 1983 et - 0.5 pour cent au premier semestre de 1984. Cette évolution a entraîné la poursuite de l'augmentation du chômage (modérée toutefois par la diminution de la population active)<sup>2</sup> qui au premier semestre de 1984 représentait environ 1.2 pour cent de la population active contre 0.9 pour cent un an auparavant. Au troisième trimestre le taux de chômage a commencé à reculer pour s'établir à 1 pour cent. Le chômage partiel a fortement diminué depuis le premier trimestre de 1983 (voir tableau 3). Si l'on s'attendait généralement à ce que la reprise de l'activité entraîne en premier lieu une baisse du chômage partiel et ensuite du chômage complet, ce mouvement a certainement été amplifié par le changement intervenu dans le système d'indemnisation du chômage au début de 1984 et qui améliore tant pour les salariés que pour les entreprises le système d'indemnisation du chômage complet au détriment du chômage partiel.

Le ralentissement de la hausse des prix à la consommation, qui s'est amorcé en 1982, s'est poursuivi en 1983 où elle a été ramenée de 4.8 pour cent au premier trimestre à 1.8 pour cent au quatrième (par rapport à la période correspondante de l'année précédente). Le facteur

Tableau 3. **Emploi, marché du travail**

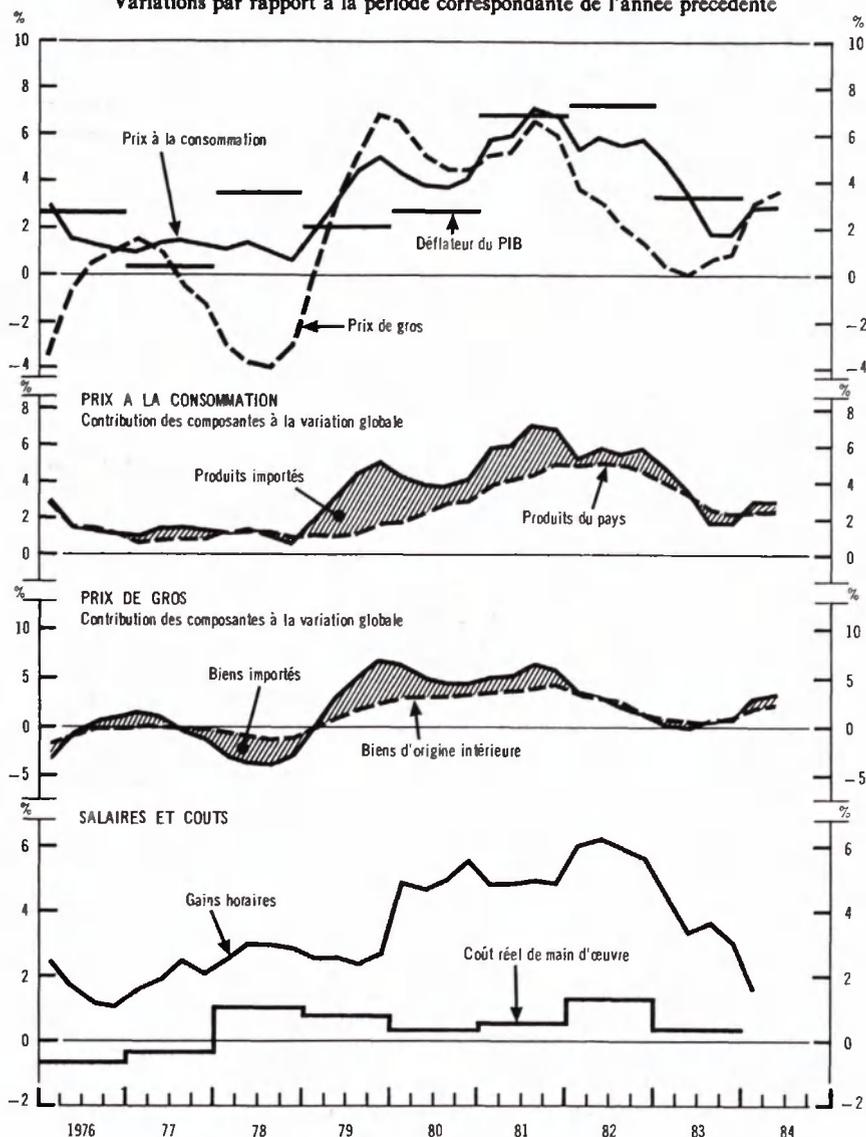
	1981	1982	1983	1983				1984		
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	En milliers	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente								
Emploi total <sup>1</sup>	2 838	-0.7	-1.3	-1.5	-1.5	-1.1	-0.9	-0.7	-0.2	
<i>dont</i> : Industrie	976	-3.3	-3.7	-4.3	-3.9	-3.8	-3.3	-2.3	-1.3	
Bâtiment et génie civil	197	-1.1	-2.3	-1.7	-3.7	-1.8	2.6	4.1	-0.5	
Services	1 630	0.9	0.1	0.2	0.1	0.6	0.1	-0.4	0.4	
	En heures									
Durée hebdomadaire du travail										
Industrie	43.7	-0.2	-1.1	-1.4	-1.1	-1.1	-0.9	-0.2	-0.7	
Bâtiment	45.6	-0.9	-1.1	-1.4	-1.1	-0.9	-1.3	-0.7	0.4	
		En nombre								
Marché du travail <sup>2</sup>										
Chômeurs complets	5 889	13 220	26 288	27 187	25 795	23 924	28 245	34 183	32 424	29 651
<i>dont</i> : Étrangers en %	26.1	28.5	31.8	30.7	32.8	32.6	31.1	32.4	33.6	32.8
Places vacantes	11 876	6 352	5 358	5 762	5 280	5 440	4 950	6 019	7 078	7 444
Chômeurs partiels	5 704	36 611	48 930	67 836	54 253	35 392	38 241	23 061	14 067	13 881
Nombre d'heures chômées (en milliers)	258.4	1 402.8	1 821.4	2 705.0	1 948.4	1 211.0	1 421.1	1 188.9	597.4	..

1. Statistique de la population active occupée; agriculture non comprise; les données annuelles sont les moyennes des quatre trimestres.

2. Moyennes des chiffres mensuels en fin de mois.

Sources : Département fédéral de l'économie publique, *La Vie économique*; Office fédéral de la statistique, *Reflets de l'économie*.

**Graphique 1. Évolution des prix, des salaires et des coûts**  
**Variations par rapport à la période correspondante de l'année précédente**



Sources : *La vie économique* et Secrétariat de l'OCDE.

essentiel de ce ralentissement a été constitué par les prix des biens importés qui ont déçu durant une large partie de l'année. Depuis le début de 1984 on a assisté à un certain renversement de tendance, qui reste toutefois d'une ampleur limitée. La hausse moyenne des prix de gros au premier semestre a été de 3.3 pour cent contre 0.2 pour cent un an plus tôt et les

prix à la consommation se sont également réactivés, leur hausse atteignant 3 pour cent au premier semestre ; les prix des biens importés n'ont plus joué le rôle modérateur exercé en 1983, par suite vraisemblablement de la dépréciation du taux de change effectif du franc suisse (largement dû à la hausse du dollar) depuis le début de l'année. Le rythme de progression des salaires s'est également ralenti au cours de l'année 1983. Les gains horaires du personnel d'exploitation dans l'industrie et la construction ont progressé de 4 pour cent ce qui leur a conféré une augmentation de pouvoir d'achat de 1 pour cent, cette augmentation du pouvoir d'achat a été concentrée sur la deuxième moitié de l'année parallèlement au ralentissement de l'inflation. Au premier semestre de 1984 on a assisté à une évolution inverse, le taux de croissance des gains nominaux<sup>3</sup> se ralentissant alors que l'inflation s'accélérait, le pouvoir d'achat des gains horaires dans l'industrie a diminué de 1 pour cent et de 2 pour cent dans la construction.

## *B. Relations avec l'extérieur*

### *Commerce de marchandises<sup>4</sup>*

Le taux de change effectif réel n'ayant que très peu augmenté en 1983 (2 pour cent par rapport à 1982), ce sont des facteurs conjoncturels plutôt que les effets de la compétitivité-prix qui ont dominé les variations des échanges de marchandises de la Suisse en 1983 et dans les premiers mois de 1984. La structure des exportations et des importations a été fortement influencée par la reprise économique interne et à l'étranger. Le redressement modéré de l'activité depuis le début de 1983 a contribué au gonflement du volume des importations, qui s'est accru de 4.8 pour cent en 1983 après avoir accusé un recul de 1.8 pour cent en 1982<sup>5</sup>. La progression des importations en volume s'est accélérée durant les trois premiers trimestres de 1984, leur niveau dépassant de 7 pour cent celui de la période correspondante de 1983. Sur la base des statistiques douanières et en moyenne annuelle, la valeur des importations en francs suisses a augmenté de 3.9 pour cent en 1983 et d'environ 11 pour cent dans les neuf premiers mois de 1984. En 1983, la croissance du volume des importations a été particulièrement marquée pour les biens d'équipement, par suite d'achats d'avions, et relativement faible pour les biens de consommation, pour lesquels le rythme enregistré a été légèrement inférieur à celui des dépenses de consommation réelle. Dans les neuf premiers mois de 1984, les importations de matières premières et de produits semi-finis ont fait un bond de 10.2 pour cent en volume par rapport à la même période de 1983, reflétant la vigueur grandissante de la reprise et le sentiment des entrepreneurs que celle-ci devrait se poursuivre. Cette forte élasticité conjoncturelle des importations a souvent été constatée pour la Suisse ; pour la période 1970-83, l'élasticité des importations en volume en fonction du PIB était d'environ 2.

Du côté des exportations, la reprise de l'activité dans la zone de l'OCDE a commencé à faire sentir ses effets au second semestre de 1983, après un premier semestre médiocre. Dans les six premiers mois de l'année, les exportations en volume ont baissé de 4 pour cent d'une année sur l'autre, prolongeant le fléchissement de 4.4 pour cent enregistré en 1982. Une progression de 4 pour cent au deuxième semestre a ramené à zéro le taux pour l'année 1983. Le taux de croissance des exportations suisses, en volume comme en valeur, est tombé au-dessous du rythme général d'expansion des échanges dans l'ensemble de la zone de l'OCDE et en Europe en 1983. Cette évolution s'est faite avec un décalage plus long qu'à l'accoutumée entre la reprise mondiale et celle des exportations suisses. Elle s'explique sans doute par la faiblesse de l'investissement dans les débuts de la reprise mondiale, étant donné l'importance des biens d'investissement dans les exportations suisses (environ  $\frac{1}{3}$ ), par les

Tableau 4. Commerce extérieur par catégories de produits<sup>1</sup>

		Valeur en 1981		Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente								
		Millions de FS	Répartition en %	1982	1983	1983				1984		
						T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Importations, caf, Total	Valeur	56 665	100	-2.9	3.9	5.7	3.4	2.3	4.2	11.1	7.1	15.1
	Volume			-1.8	4.8	2.6	3.8	4.7	7.3	7.9	4.7	7.8
Matières premières et produits semi-finis	Valeur	19 376	34.2	-4.3	3.3	-1.6	2.6	3.8	8.5	17.1	14.8	18.4
	Volume			-3.4	4.9	-2.0	4.0	7.1	10.7	13.3	8.2	9.1
Énergie et lubrifiants	Valeur	6 996	12.4	-7.1	3.2	16.9	7.9	0.4	-10.1	-8.6	9.6	13.6
	Volume			-4.7	12.4	20.4	14.0	11.1	4.1	-10.3	4.0	9.0
Biens d'équipement	Valeur	10 766	19.0	-4.1	10.4	16.2	13.2	3.1	9.3	9.7	-7.0	10.3
	Volume			-5.9	7.3	4.5	6.8	6.3	10.2	8.1	-1.7	2.9
Biens de consommation	Valeur	19 527	34.5	0.5	1.3	4.0	-2.5	1.2	2.8	13.5	7.5	15.0
	Volume			3.0	1.0	0.4	-1.3	0	3.8	9.8	5.3	8.9
Exportations, fob, Total	Valeur	48 680	100	0.6	2.3	-1.7	-1.3	7.0	5.5	12.0	10.2	10.1
	Volume			-4.4	0	-5.1	-3.2	4.0	4.0	6.3	4.5	7.0
Matières premières et produits semi-finis	Valeur	16 124	33.1	1.5	6.0	0.2	6.7	10.0	7.5	15.6	11.1	13.7
	Volume			-3.3	6.5	-2.3	6.5	10.2	11.7	13.3	8.2	9.7
Biens d'équipement	Valeur	17 876	36.7	2.0	-0.9	-3.7	-7.1	2.5	4.2	9.1	9.1	4.0
	Volume			-4.6	-4.0	-7.1	-10.2	0.5	0	3.9	1.2	0.3
Biens de consommation	Valeur	14 621	30.0	-2.3	1.8	-2.0	-3.6	8.7	4.4	11.0	10.4	13.0
	Volume			-5.4	-2.7	-6.4	-5.9	0.3	0.4	0.9	4.4	12.0

1. Indice II : métaux précieux, pierres précieuses, objets d'art et d'antiquités exclus.

Source : Office fédéral de la statistique, *Reflets de l'économie*.

difficultés structurelles de l'industrie des machines en Suisse, et aussi par l'appréciation en termes réels du franc suisse par rapport à la plupart des monnaies européennes sur l'ensemble des deux années 1982-1983. Au cours des neuf premiers mois de 1984, l'amélioration s'est poursuivie, le volume des exportations dépassant d'environ 6 pour cent le niveau atteint dans la même période de 1983. Sur la base des statistiques douanières, la valeur des exportations exprimées en francs suisses a augmenté de 2.3 pour cent en 1983 et de 10.8 pour cent pour les neuf premiers mois de 1984. L'amélioration des résultats à l'exportation s'est trouvée au départ fortement concentrée sur les produits semi-finis, mais a commencé depuis peu à s'étendre aux produits manufacturés finis. En volume, les exportations de la métallurgie et de l'industrie chimique se sont considérablement développées tout au long de l'année 1983, et les exportations de textiles ont enregistré une hausse continue depuis la seconde moitié de l'année. L'industrie horlogère a vu ses résultats à l'exportation commencer à se redresser au troisième trimestre de 1983, pour la première fois depuis 1981. Par contre, les exportations de machines restent faibles en volume, bien qu'il y ait eu une progression en valeur.

Tableau 5. **Tendances récentes des exportations de produits industriels**  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1982	1983				1984	
	T1	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>Machines</b>							
Valeur	6.3	-3.1	-7.1	2.4	3.5	6.4	7.5
Volume	2.3	-5.8	-10.7	0.5	-0.8	-0.1	-1.8
<b>Métaux et produits métalliques</b>							
Valeur	7.1	3.8	7.3	11.4	10.7	12.7	10.1
Volume	6.8	3.0	8.7	12.9	10.0	9.5	3.8
<b>Horlogerie</b>							
Valeur	-9.4	-8.7	-3.1	2.1	-1.9	11.0	9.6
Volume	-21.4	-20.4	-15.5	-2.0	-8.8	2.6	4.5
<b>Produits chimiques</b>							
Valeur	3.8	0.2	8.1	10.8	4.8	14.4	7.4
Volume	2.8	-0.4	12.2	7.2	7.1	10.2	-0.1
<b>Textiles et habillement</b>							
Valeur	4.2	2.7	4.1	2.1	3.5	5.6	9.4
Volume	3.4	1.7	4.7	3.2	4.9	4.8	10.2

Source : Département fédéral de l'économie publique, La Situation économique, supplément à *La Vie économique*.

La diversité des situations conjoncturelles dans la zone de l'OCDE se reflète en partie dans la composition géographique des exportations suisses en 1983. La valeur des exportations<sup>6</sup> à destination des États-Unis et du Japon a progressé dans des proportions relativement importantes par suite de la vigueur de la reprise dans ces pays et de l'appréciation réelle de leurs monnaies vis-à-vis du franc suisse. La Suisse a aussi accru ses exportations à destination de certains pays européens, mais dans une moindre proportion. Il y a eu une reprise des exportations envers les pays non-pétroliers en voie de développement, mais un affaiblissement envers l'OPEP. Ces tendances ont continué en 1984. Dans les neuf premiers mois de 1984, les exportations vers les pays européens et les pays non-européens de l'OCDE ont progressé respectivement de 14.6 et de 30.6 pour cent par rapport à la période correspondante de 1983.

Tableau 6. Exportations par marchés géographiques

	Valeur en 1981		Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente, en valeur et en francs suisses						
	Millions de FS	Répartition en %	1982	1983	1983		1984		T3
			1981	1982	T3	T4	T1	T2	
OCDE	38 484	72.9	-1.3	4.8	9.1	9.1	16.9	19.1	16.2
Europe	31 888	60.4	-1.1	3.5	7.8	6.2	13.5	17.5	12.7
CEE	25 733	48.7	-1.3	4.1	8.7	7.5	13.8	21.0	15.4
Allemagne	9 687	18.3	-1.2	11.8	15.9	18.9	14.3	11.2	8.7
France	4 751	9.0	-0.5	-1.9	1.3	-9.6	0.2	5.3	12.0
Italie	4 070	7.7	-2.4	-4.3	0.6	4.0	6.8	18.3	26.9
Royaume-Uni	3 429	6.5	-4.7	6.5	16.7	13.1	37.0	77.4	38.6
Belgique-Luxembourg	1 397	2.6	0.5	-10.8	6.4	-12.6	18.8	43.3	-7.0
Pays-Bas	1 317	2.5	-5.1	13.6	8.5	14.8	25.3	12.2	11.4
AELE	4 711	8.9	-4.1	0.9	5.1	4.0	13.9	7.6	4.3
Pays non européens	6 596	12.5	-2.1	10.7	15.0	23.2	35.0	26.3	30.7
États-Unis	4 129	7.8	-0.8	12.2	15.3	28.1	37.9	26.7	33.5
Japon	1 436	2.7	-4.9	10.5	10.6	31.1	49.5	29.1	38.8
Pays non OCDE	14 338	27.1	2.2	-5.1	3.7	-5.2	5.6	1.2	1.0
OPEP	4 212	8.0	10.3	-5.3	10.7	-7.9	-3.2	-4.0	-11.7
Pays non producteurs de pétrole	7 525	14.2	0.1	-5.6	2.5	-4.6	10.3	0.2	7.9
Pays à économie planifiée	1 932	3.7	1.0	-1.8	10.0	-1.3	9.0	15.1	5.0
<b>Total</b>	<b>52 822</b>	<b>100</b>	<b>-0.3</b>	<b>2.0</b>	<b>7.6</b>	<b>5.0</b>	<b>14.0</b>	<b>14.4</b>	<b>12.1</b>

Source : Direction générale des Douanes.

Malgré le fait qu'en volume, les importations se soient accrues beaucoup plus rapidement que les exportations, la dégradation de la balance commerciale a été limitée à moins de 1 milliard de dollars en 1983, son déficit passant de 1.4 milliard de dollars en 1982 à 2.3 milliards de dollars (dans l'optique de la balance des paiements), grâce à une amélioration de 3.2 pour cent des termes de l'échange. Celle-ci se décompose en une baisse de 0.8 pour cent des prix à l'importation et une hausse de 2.4 pour cent des prix à l'exportation. La baisse des prix à l'importation reflète essentiellement, comme en 1982, le fléchissement des prix pétroliers sur le marché libre<sup>7</sup>.

#### *Transactions invisibles et balance des opérations courantes*

La balance des opérations courantes a dégagé un nouvel excédent substantiel en 1983, qui a représenté 3.2 pour cent du PIB. Depuis 1966, la balance courante de la Suisse a été constamment excédentaire, sauf en 1980. La faible contraction de l'excédent en 1983, 3.5 milliards de dollars contre 3.9 milliards de dollars en 1982, a été inférieure à la progression de 0.9 milliard de dollars du déficit commercial, l'excédent de la balance des services maintenant sa tendance à un accroissement progressif. La composante la plus importante de cette balance est constituée par les revenus du capital, au titre desquels la Suisse a dégagé un

Tableau 7. Balance des paiements  
Milliards de dollars

	1982	1983	1982		1983		1984 I
			I	II	I	II	
<b>Données corrigées des variations saisonnières<sup>1</sup></b>							
Exportations (fob)	27.1	26.6	14.3	12.7	13.2	13.4	13.8
Importations (fob)	28.5	28.8	14.8	13.6	14.7	14.1	15.3
Balance commerciale	-1.4	-2.3	-0.6	-0.8	-1.5	-0.8	-1.5
Services	6.4	6.8	3.3	3.1	3.4	3.4	3.5
Solde des transferts privés	-0.9	-0.9	-0.5	-0.4	-0.5	-0.4	-0.4
Solde des transferts publics	-0.1	-0.0	-0.1	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
Balance des opérations courantes	3.9	3.5	2.2	1.7	1.4	2.1	1.6
<b>Données brutes</b>							
Balance des opérations courantes	3.9	3.5	2.2	1.7	1.3	2.2	2.0
Solde des mouvements de capitaux <sup>2</sup>	-2.5	-3.1	1.1	-3.6	-2.8	-0.3	-3.6
Capitaux non monétaires <sup>2</sup>	-5.5	-2.8	-0.7	-4.8	-2.0	-0.8	-0.7
Capitaux bancaires <sup>3</sup>	2.9	-0.3	-2.1	5.0	-0.8	0.5	-2.8
Balance des règlements officiels <sup>3</sup>	1.4	0.4	3.3	-1.9	-1.5	1.9	-1.6
<b>Pour mémoire :</b>							
Tourisme	1.2	1.2					
Mouvements de capitaux <sup>4</sup>	-3.3	-3.4	2.0	-5.4	-0.7	-2.7	-1.6
Capitaux bancaires <sup>4</sup>	2.1	-0.6	-1.2	3.2	1.3	-1.9	0.8
Balance des règlements officiels <sup>4</sup>	0.6	0.1	4.2	-3.7	0.6	-0.5	0.4
Balance commerciale (en milliards de francs suisses, désaisonnalisée)	-2.8	-4.8	-1.2	-1.7	-3.1	-1.7	-3.4
Balance courante (en milliards de francs suisses, désaisonnalisée)	7.9	7.3	4.3	3.6	2.9	4.4	3.6

1. Correction des variations saisonnières par le Secrétariat.

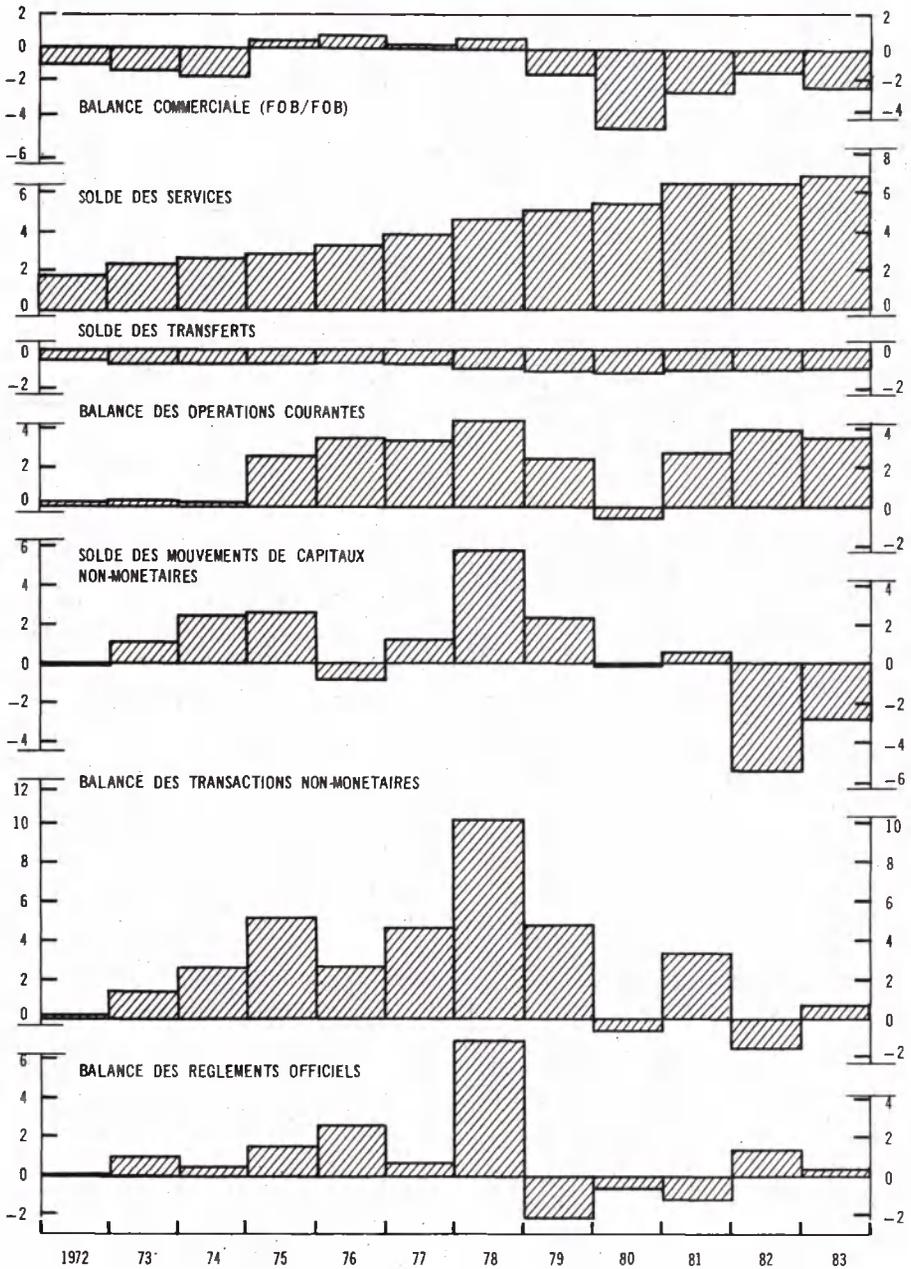
2. Obtenu par différence.

3. Y compris les effets des variations des taux de change.

4. A l'exception des opérations swaps entre la Banque nationale suisse et les banques commerciales.

Sources : Banque nationale suisse et estimations du Secrétariat.

**Graphique 2. Structure de la balance des paiements**  
Milliards de dollars



Source : Secrétariat de l'OCDE.

excédent de quelque 6 milliards de dollars en 1983, dû à l'accroissement cumulé des actifs nets des nationaux à l'étranger résultant des excédents de la balance courante ainsi qu'au niveau peu élevé des taux d'intérêt suisses par rapport à ceux des pays dans lesquels les actifs suisses à l'étranger sont investis. En 1983, les entrées et les sorties aux postes des revenus du capital ont diminué d'un montant analogue sous l'effet du fléchissement des taux d'intérêt en Suisse et à l'étranger.

Les autres grandes composantes de la balance des invisibles ont aussi été assez stables en 1983. Les recettes nettes du tourisme ont progressé d'environ 10 pour cent pour s'établir à 1.3 milliard de dollars, l'accroissement du nombre de nuitées passées en Suisse par des citoyens américains compensant, et au-delà, une baisse des nuitées passées par les Européens. Ce dernier phénomène peut lui aussi s'expliquer par la vigueur de la reprise aux États-Unis et la fermeté du dollar. Les envois de fonds de travailleurs étrangers établis en Suisse ont augmenté de 1.1 pour cent mais la croissance des entrées au poste des revenus du travail a légèrement dépassé celle des sorties.

Les estimations provisoires pour le premier semestre de 1984 indiquent une légère augmentation de l'excédent de la balance des opérations courantes par rapport au premier semestre de 1983, la croissance du solde des transactions invisibles s'étant poursuivie tandis que le déficit de la balance commerciale diminuait légèrement.

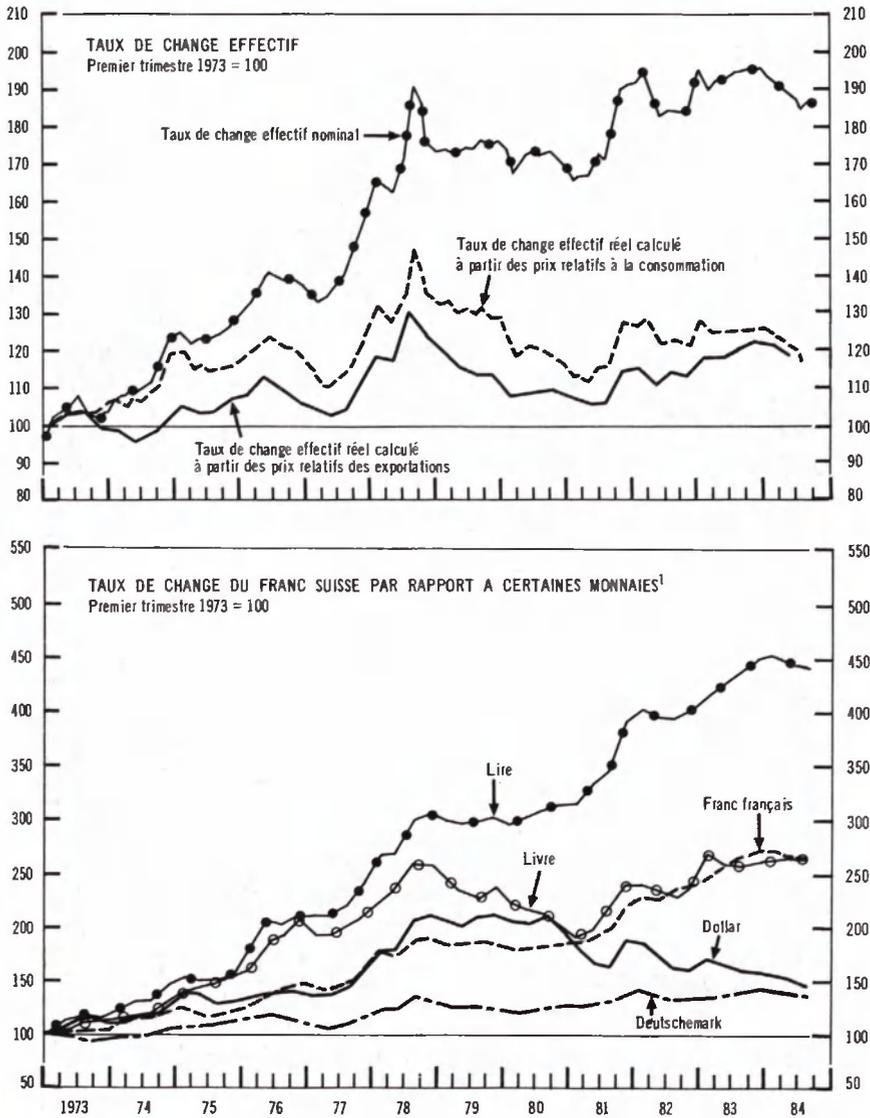
### *Mouvements de capitaux et taux de change*

En raison du peu d'informations disponibles, il est extrêmement difficile d'analyser les mouvements de capitaux en Suisse. On ne possède de données précises que sur les émissions et les emprunts nouveaux des étrangers sur les marchés financiers suisses. On dispose aussi d'informations sur la position nette des banques vis-à-vis de l'étranger, mais celles-ci ne sont pas corrigées des variations des taux de change, de sorte que l'on ne peut déterminer les flux avec précision<sup>8</sup>. Il est néanmoins possible de retracer quelques évolutions.

Comme cela est généralement le cas, la Suisse a maintenu en 1983 une forte position créditrice nette, les sorties de capitaux égalant presque l'excédent de la balance courante. Autrement dit, les interventions des autorités monétaires ont été tout à fait limitées en 1983. La faible ampleur des transactions officielles reflète la stabilité du franc suisse en termes effectifs réels et la priorité accordée par la Banque nationale suisse à la réalisation de ses objectifs monétaires intérieurs, fût-ce au prix d'une instabilité limitée du taux de change. Les sorties de capitaux sont en partie explicables par les écarts de taux d'intérêt en faveur des actifs étrangers, qui n'ont pas été intégralement compensés par les anticipations des opérateurs, tablant sur l'appréciation du franc suisse, en particulier vis-à-vis du dollar. On constate en outre que l'atténuation de la crise de l'endettement international a suscité un certain regain de confiance sur les marchés financiers internationaux. Cela pourrait avoir à la fois rendu les investisseurs suisses moins hésitants à faire des placements à l'étranger et réduit les entrées de capitaux en Suisse. Néanmoins, l'attitude prudente des investisseurs suisses en 1983 est mise en évidence par la large place des pays développés dans les nouvelles émissions sur le marché suisse des capitaux et par la diminution relative des prêts bancaires<sup>9</sup>. Il faut enfin noter que les autorités suisses ont développé l'aide publique aux pays en voie de développement, qui est passée de 0.25 pour cent du PNB en 1982 à 0.32 pour cent en 1983, se rapprochant ainsi de la moyenne OCDE (0.36 pour cent).

Contrairement à ce qu'on avait pu observer pendant la plus grande partie de la décennie antérieure, le franc suisse a été peu touché par les remous des marchés des changes en 1983 ; si l'on se réfère aux variations en cours d'année du taux de change effectif réel, 1983 a été pour la monnaie suisse l'année la plus calme depuis l'introduction des changes flottants. En moyenne

Graphique 3. Taux de change du franc suisse

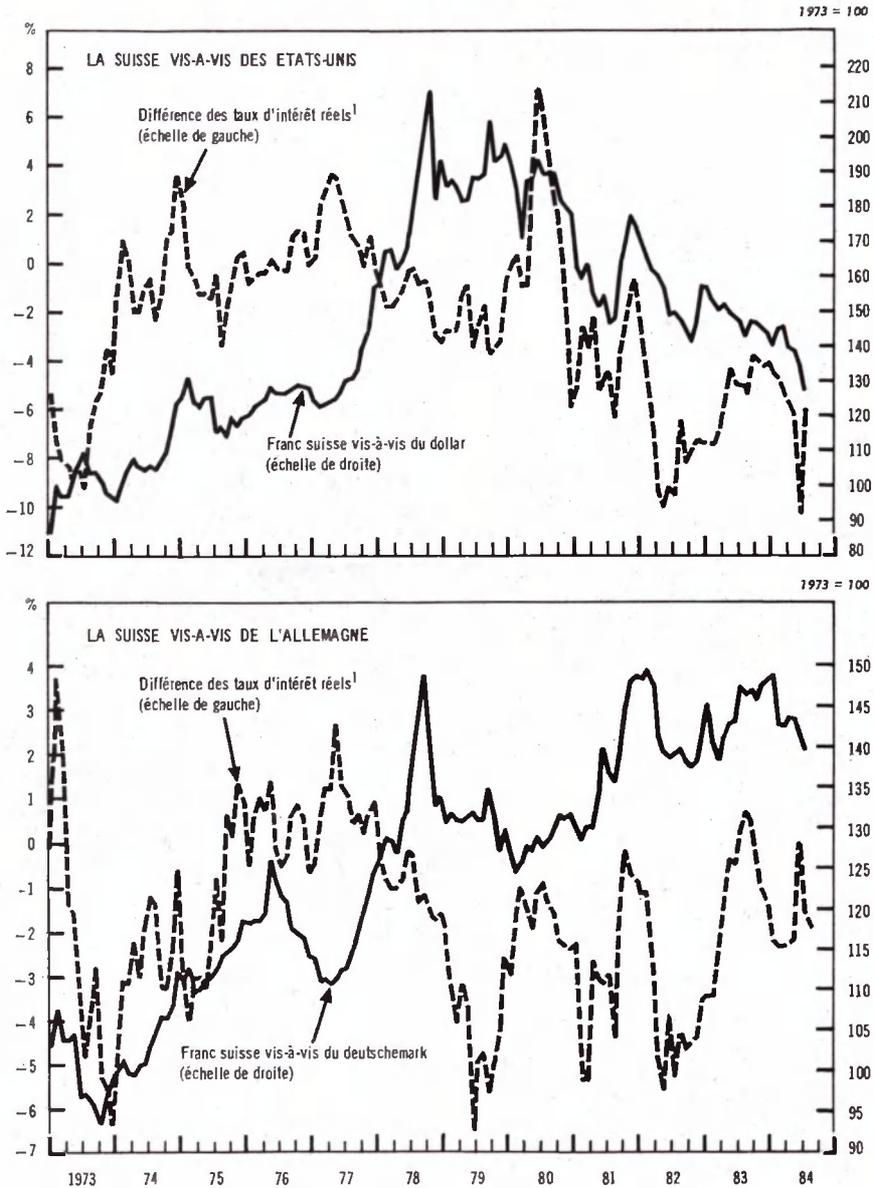


1. Unités de devises étrangères par franc suisse.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

annuelle, le taux de change effectif réel, calculé sur la base des prix relatifs à la consommation, a gagné environ 2 pour cent en 1983, l'appréciation du taux effectif nominal étant presque entièrement compensée par le rythme relativement lent de l'inflation intérieure. De ce fait, en 1983, le taux de change réel est resté au-dessous des sommets atteints en 1978, mais

**Graphique 4. Différences de taux d'intérêt et de taux de change vis-à-vis des États-Unis et de l'Allemagne**



1. Marché des euro-devises, dépôts à trois mois. Taux des dépôts en francs suisses moins taux des dépôts en dollars ou deutschemarks. Taux déflatés par l'indice des prix à la consommation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

sensiblement au-dessus des niveaux de 1980-81. Ainsi, le taux de change effectif déflaté de la hausse des prix à la consommation s'est apprécié de 17 pour cent en 1978, puis a connu un réajustement en baisse de 11 pour cent entre 1979 et 1981 avant de s'apprécier de nouveau de 8 pour cent en 1982-83.

La faible appréciation du taux de change effectif réel en 1983 masque certaines variations des taux bilatéraux. En moyenne annuelle, le dollar des États-Unis et le yen se sont appréciés respectivement de 4 et 7 pour cent en termes réels. Le dollar s'est donc apprécié contre le franc suisse en termes réels pour la quatrième année consécutive après la phase de faiblesse de 1977-79. Jusqu'à la fin de 1983, le franc suisse a été moins gravement touché par la hausse du dollar que les autres monnaies européennes et est resté ferme vis-à-vis de celles-ci pendant l'année. Il apparaît que le niveau relativement faible des taux d'intérêt réels<sup>10</sup> est peut-être compensé par le faible risque qui s'attache au fait d'investir en Suisse. Les autorités monétaires, qui accordent une importance particulière au taux de change du franc suisse contre le mark allemand, sont intervenues en août 1983 pour acquérir des marks contre des dollars et des francs suisses, agissant de concert avec d'autres banques centrales soucieuses de contenir l'appréciation du dollar par rapport au mark. Au total, il apparaît que les mouvements des taux bilatéraux du franc suisse ont été essentiellement influencés en 1983 par des pressions émanant d'autres monnaies, notamment par la hausse du dollar vis-à-vis des autres monnaies européennes.

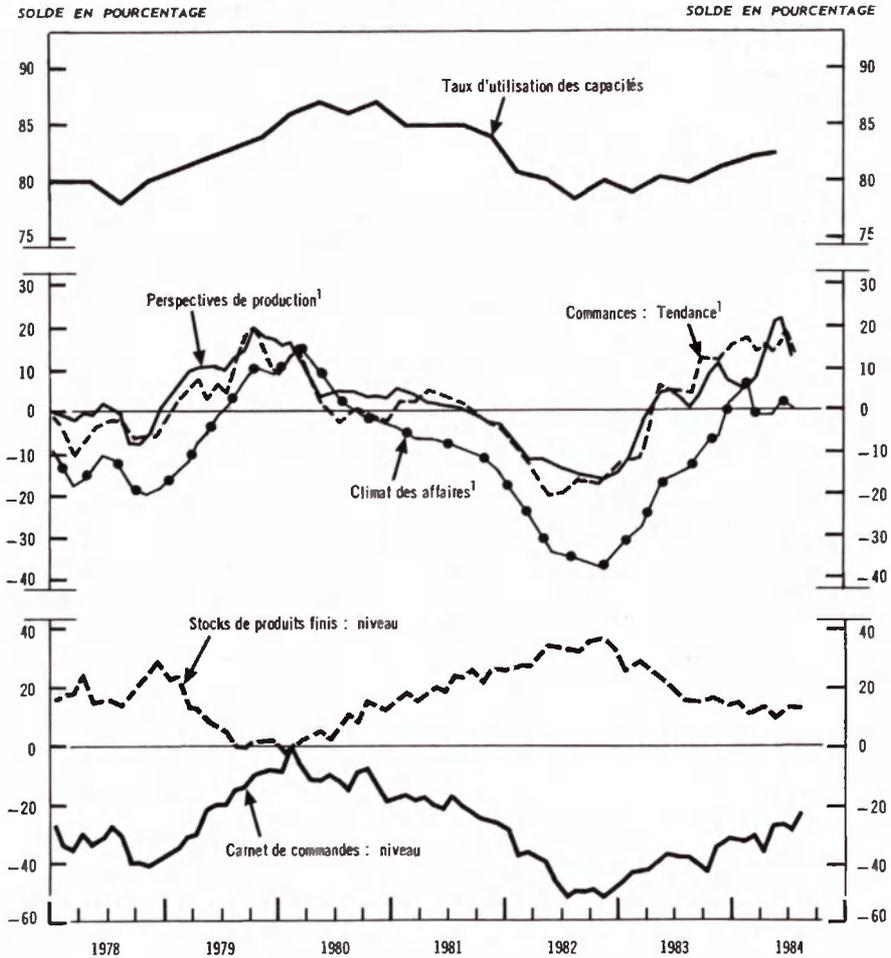
Au cours des neuf premiers mois de 1984, toutefois, le franc suisse a fléchi contre toutes les autres grandes monnaies européennes, à l'exception de la livre britannique, alors qu'il continuait de se déprécier contre le yen et le dollar des États-Unis. De ce fait, entre décembre 1983 et septembre 1984, le taux de change réel effectif du franc suisse a baissé d'environ 5 pour cent. L'affaiblissement du franc suisse dans les derniers mois est difficile à expliquer compte tenu de la montée des taux d'intérêt à court terme suisses par rapport à ceux de certains pays (France, Allemagne) contre lesquels le franc suisse s'est quelque peu déprécié, et des autres facteurs explicatifs (tels que la balance des opérations courantes et le taux d'inflation) qui restent favorables à la Suisse.

### C. *Prévisions à court terme*

Ces prévisions ont été élaborées et finalisées au cours de l'exercice de prévision d'automne du Secrétariat de l'OCDE. Elles s'insèrent donc dans le cadre des hypothèses techniques et des prévisions d'environnement international décrites dans le n° 36 des *Perspectives économiques* de l'OCDE. En ce qui concerne plus spécifiquement la Suisse, les hypothèses suivantes ont été retenues : le taux de change est de 2.449 FS pour un dollar au second semestre de 1984 et de 2.424 pour 1985 ; le taux de change effectif du Franc suisse, sur la base 100 en 1982 est à 99.75 au second semestre de 1984 et à 100.56 en 1985 ; enfin la croissance des marchés de produits manufacturés est estimée à 8.5 pour cent en 1984 et à 6.8 pour cent en 1985. La politique économique devrait jouer un rôle global relativement neutre sur la demande intérieure en 1985. Les effets stimulants des mesures budgétaires de 1983 s'atténueront, mais la consommation publique pourrait néanmoins continuer de croître assez rapidement (de 2.7 pour cent en volume) eu égard à sa tendance à moyen terme. La politique monétaire pourrait par contre conserver son orientation légèrement restrictive à moyen terme, l'objectif de croissance de la monnaie de Banque centrale ajustée devant se situer vraisemblablement autour de 3 pour cent, comme au cours des années 1983 et 1984.

Le taux de croissance de la demande intérieure finale pourrait être voisin de celui de 1984. La consommation privée devrait bénéficier d'une croissance un peu plus forte du revenu disponible réel des ménages, résultant de l'arrêt de la baisse de l'activité des salariés

Graphique 5. Indicateurs conjoncturels



1. Moyenne mobile sur trois mois.

Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

par suite de la réduction du chômage partiel, ainsi que, vraisemblablement, d'un redressement des revenus non salariaux. Par ailleurs, la réforme de la fiscalité directe pourrait freiner quelque peu la pression fiscale et le revenu disponible des ménages pourrait s'accroître d'environ 2 pour cent en termes réels, entraînant une progression de la consommation privée de l'ordre de 1.8 pour cent, si l'on fait l'hypothèse que les ménages tendraient à reconstituer leur taux d'épargne, après deux ans de diminution. L'investissement productif pourrait progresser en 1985 à un taux de 3.8 pour cent pour le matériel et l'outillage, grâce à la poursuite de la phase de rationalisation et de modernisation de l'industrie et du secteur tertiaire, qui sera certainement favorisée par le redressement attendu des résultats financiers

des entreprises en 1983 et 1984. Le taux de croissance des investissements en construction pourrait se ralentir quelque peu au fur et à mesure que s'atténueront les effets des programmes de relance de 1983. On assistera certainement à la poursuite du gonflement des stocks, parallèle à l'évolution de la production et la demande intérieure totale pourrait s'accroître d'environ 2 ½ pour cent en volume.

Tableau 8. Prévisions à court terme  
Pourcentage de variation

	1982 Prix courants Milliards de FS	1983	1984 <sup>4</sup>	1985 <sup>4</sup>
Demande et production (volume) <sup>1</sup>				
Consommation privée	122.1	1.5	1.5	1.8
Consommation publique	25.9	4.4	3.6	2.7
Formation brute de capital fixe	45.3	4.3	3.5	2.9
Construction	31.8	3.0	3.5	2.4
Machines et outillage	13.5	6.5	3.5	3.8
Demande intérieure finale	193.3	2.6	2.3	2.2
Variation de la formation de stocks <sup>2</sup> 3	1.8	-0.1	0.8	0.4
Demande intérieure totale	195.1	2.4	3.0	2.6
Exportations de biens et services	69.6	0.9	5.2	4.0
Importations de biens et services	68.7	4.7	6.0	4.5
Variation de la balance extérieure <sup>2</sup>	0.9	-1.8	-0.6	-0.4
<b>PIB</b>	196.0	0.7	2.6	2.2
Production industrielle	-	-0.7	3.0	3.9
Prix				
Indice de prix implicite du PIB	-	3.3	2.7	2.5
Indice des prix à la consommation	-	3.0	2.8	2.5

1. Aux prix de 1970.

2. En pourcentage du PIB de l'année précédente.

3. Y compris ajustements statistiques.

4. Prévisions du Secrétariat de l'OCDE.

Source : Comptes nationaux suisses et estimations du Secrétariat.

Le commerce extérieur continuera, en 1985 comme en 1984, à exercer globalement une contribution négative de l'ordre de ½ point à la croissance du PIB, bien que le taux de croissance encore élevé des exportations puisse continuer de stimuler l'activité économique par le biais d'effets multiplicateurs. Les exportations, soutenues par une demande mondiale encore en expansion, bénéficieront par ailleurs de la progression modérée des coûts unitaires et, dans le cadre des hypothèses techniques retenues pour les taux de change, pourraient progresser de 4 pour cent en volume. Le taux de croissance encore élevé de la demande globale (+ 3.2 pour cent) entraînera une nouvelle progression rapide des importations, de l'ordre de 4.5 pour cent. Au total, la croissance du PIB pourrait être un peu moins rapide qu'en 1984 (2.2 pour cent contre 2.6 pour cent). Cela pourrait néanmoins permettre une stabilisation, voire une légère augmentation de l'emploi, dans la mesure où le chômage partiel s'est largement résorbé en 1984 ; le taux de chômage pourrait de nouveau revenir à un niveau inférieur à 1 pour cent de la population active.

Les coûts internes ne devraient pas s'accélérer entre 1984 et 1985. Les rémunérations par tête pourraient augmenter de 2.5 à 2.8 pour cent et la masse salariale légèrement plus, compte

tenu de l'augmentation de l'activité. Par contre, il est possible que les prix à l'importation continuent d'exercer, comme cela a été le cas en 1984, une certaine pression à la hausse en raison notamment des effets différés des variations de taux de change. Au total, la hausse des prix à la consommation pourrait être proche de celle de 1984. Malgré une nouvelle dégradation du solde commercial résultant à la fois des évolutions en volume et des termes de l'échange, la balance des opérations courantes pourrait dégager un excédent de l'ordre de 8 milliards de francs suisses par suite d'une nouvelle amélioration du solde des opérations invisibles, notamment des revenus du capital.

## II. POLITIQUE ÉCONOMIQUE

### A. Politique monétaire

En 1982 et 1983, la Banque nationale suisse a pu revenir à une politique monétaire visant à réguler l'expansion de la masse monétaire, après la période 1978-81 au cours de laquelle la turbulence du marché des changes avait contraint les autorités à s'écarter substantiellement de leurs objectifs monétaires internes à court terme<sup>11</sup>. L'objectif d'expansion de la monnaie Banque centrale ajustée<sup>12</sup>, qui avait été fixé à 3 pour cent, a été presque atteint les deux années. La base monétaire a augmenté de 3.6 pour cent en 1983, après 2.6 pour cent en 1982. La quasi stabilité du taux de change effectif réel du franc suisse en 1983, mentionnée précédemment, a facilité le retour à une politique axée sur la régularité de l'expansion monétaire.

La banque centrale a de nouveau fixé à 3 pour cent l'objectif d'expansion de la base monétaire en 1984. Comme les années précédentes, l'objectif premier de la politique monétaire est de contenir l'inflation sans compromettre la reprise modérée de l'activité économique amorcée en 1983. L'objectif à moyen terme de la banque nationale suisse est de ramener l'expansion générale de la base monétaire à un rythme de 2-2½ pour cent, taux qu'elle estime compatible avec la stabilité des prix en longue période. Cette estimation est fondée sur une croissance nominale à moyen terme du PNB de 2 à 3 pour cent, répartie entre une croissance réelle d'environ 2 pour cent et une variation des prix de zéro à 1 pour cent, et une augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie de ½ à 1 pour cent par an<sup>13</sup>. La banque centrale avait retenu un objectif de 3 pour cent en 1984, en se fondant sur une croissance estimée du revenu nominal de 4 pour cent, se répartissant en 2 à 3 pour cent de prix et 1 à 2 pour cent de croissance réelle. Par la suite, il est apparu que la croissance du PNB réel en 1984 sera plus proche de 3 pour cent, ce qui implique une progression du PNB nominal de 5 à 6 pour cent. Pour que ce taux soit compatible avec une expansion de la base monétaire de 3 pour cent, il faudrait que la vitesse de circulation de la monnaie augmente d'environ 2 pour cent. Comme le montre le tableau 10, celle-ci est loin d'avoir été stable ces dernières années, encore que les fluctuations se soient surtout manifestées dans les années caractérisées par une grande irrégularité du taux de change et des taux d'intérêt<sup>14</sup>. La variabilité de la demande de monnaie fait qu'il est difficile de prévoir la vitesse de circulation, mais l'analyse des évolutions passées donne à penser qu'une certaine hausse des taux d'intérêt pourrait être nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande de monnaie, si l'évolution du PNB nominal dépasse de plusieurs points de pourcentage celle de la base monétaire. La reprise n'a pas occasionné de tensions majeures sur la politique monétaire durant les six premiers mois de 1984. La

Tableau 9. Variables monétaires

	Encours de décembre 1983	Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente, fin de période						
		Décembre 1980	Décembre 1981	Décembre 1982	1983		1984	
					Septembre	Décembre	Mars	Juin
Base monétaire ajustée	31 660	2.4	-3.4	8.2	2.2	1.0	2.5	3.3
Monnaie en circulation	22 610	3.0	-3.4	5.6	2.1	0.5	0.9	2.3
Dépôts à vue	41 343	-2.0	-9.0	14.7	5.4	2.3	1.2	4.0
Masse monétaire (M1)	63 953	-0.2	-7.0	11.3	4.2	1.6	1.1	3.4
Quasi-monnaie <sup>1</sup>	58 256	37.6	37.9	-15.1	-6.3	1.3	9.7	7.3
Masse monétaire (M2)	122 209	13.7	13.1	-3.1	-1.3	1.5	5.1	5.3
Dépôts d'épargne	130 701	-4.1	-5.1	15.8	16.6	12.6	8.0	7.0
Masse monétaire (M3)	259 910	4.3	4.1	5.3	7.1	6.9	6.6	6.2
Crédits bancaires aux résidents <sup>2</sup>	217 458	13.0	10.6	3.4	4.7	6.2	6.4	7.1

1. Dépôts à terme et dépôts à vue en monnaie étrangère de résidents.

2. 71 banques dont l'actif est supérieur à 100 millions de francs suisses.

Source: Banque nationale suisse, *Bulletin mensuel*.

croissance de la base monétaire a été très proche de l'objectif de croissance de 3 pour cent par rapport à l'année précédente de février à juillet 1984, après une baisse de 1.8 pour cent en janvier, liée au niveau élevé de janvier 1983. Mais un redressement des taux d'intérêt nominaux et réels s'est amorcé au deuxième trimestre, ainsi qu'on le verra plus en détails ci-après. Si l'objectif de croissance de la base monétaire demeurait fixé à 3 pour cent ou moins en 1985, la politique monétaire pourrait constituer un élément modérateur de l'expansion de l'économie. En effet, il est difficile d'envisager un fléchissement marqué de la hausse des prix en 1985, compte tenu notamment de la dépréciation du franc suisse en 1984, comme on l'a noté plus haut. Une croissance monétaire de 3 pour cent impliquerait donc un affaiblissement de la conjoncture et/ou une nouvelle accélération de la vitesse de circulation, engendrés par une hausse des taux d'intérêt. Dans le passé toutefois, la Banque centrale a fait preuve d'une certaine souplesse en réagissant à la conjoncture aussi bien qu'aux taux de changes, sans perdre de vue l'objectif à moyen terme de contrôle de la masse monétaire. On peut penser que cette orientation générale persistera.

Tableau 10. Variables monétaires et croissance du PNB  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Base monétaire <sup>1</sup>	3.0	3.5	16.7	6.8	-7.0	-0.5	2.6	3.6
PNB en valeur	1.8	3.2	3.7	4.9	7.4	9.4	5.8	4.2
PNB en volume	-0.6	2.8	0.4	2.8	4.2	2.5	-1.1	1.0
Prix implicite du PNB	2.4	0.4	3.3	2.1	3.1	6.7	7.0	3.1
Vitesse de circulation <sup>2</sup>	-1.2	-0.3	-9.9	-1.7	15.1	11.0	3.8	0.6

1. Défini dans l'Étude.

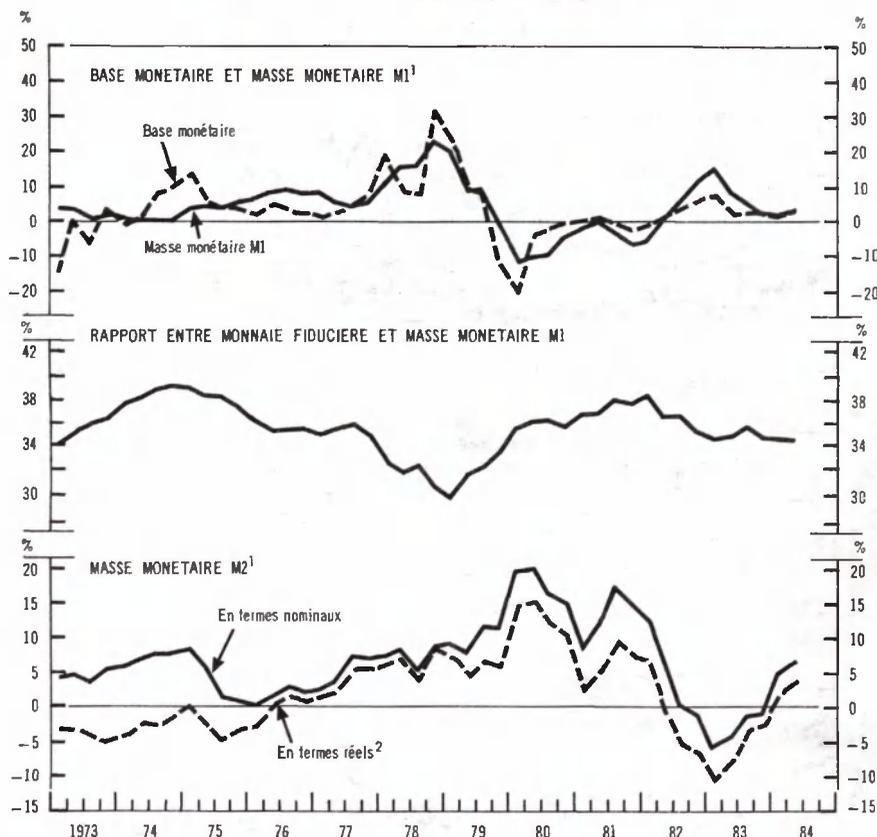
2. PNB en valeur/base monétaire.

Source : Banque nationale suisse, *Bulletin mensuel*.

Sans dévier fondamentalement de son objectif monétaire, la Banque nationale suisse a cependant réagi avec une certaine souplesse aux évolutions de l'activité économique et des marchés des changes en 1983. Vers le milieu de l'année, la base monétaire se situait légèrement au-dessus de la courbe compatible avec l'objectif d'un taux d'expansion annuel de 3 pour cent. En juin, la Banque centrale a annoncé qu'elle n'interviendrait pas pour corriger ce faible dépassement, invoquant la fermeté du franc suisse, la faiblesse de la reprise et un accroissement apparent de la demande de monnaie résultant des effets décalés du fléchissement des taux d'intérêt en 1982. La politique monétaire a de nouveau été infléchie dans le sens d'un assouplissement modéré en août, lorsque la Banque nationale suisse, agissant de concert avec d'autres banques centrales pour soutenir la monnaie allemande, est intervenue pour acheter des marks sans chercher à éponger les liquidités ainsi créées.

Comme cela s'est souvent produit ces dernières années en Suisse, les agrégats monétaires ont évolué dans des directions différentes, les détenteurs de fonds déplaçant leurs avoirs entre les dépôts à terme, les dépôts à vue et les dépôts d'épargne en fonction des écarts de taux d'intérêt. Le niveau peu élevé des taux d'intérêt à court terme en 1983 et les effets décalés de leur fléchissement de 1982 ont entraîné un mouvement des dépôts à terme vers les dépôts à vue et les dépôts d'épargne. De ce fait, en moyenne annuelle, M1 a augmenté de 7.5 pour cent, M2 a diminué de 3.4 pour cent, tandis que M3 a continué de s'accroître régulièrement de 6.7 pour cent. Les variations d'une année sur l'autre des agrégats ont été particulièrement accusées

Graphique 6. Évolution des principaux agrégats monétaires



1. Variation par rapport à la même période de l'année précédente.
2. Obtenu en divisant par l'indice des prix à la consommation.

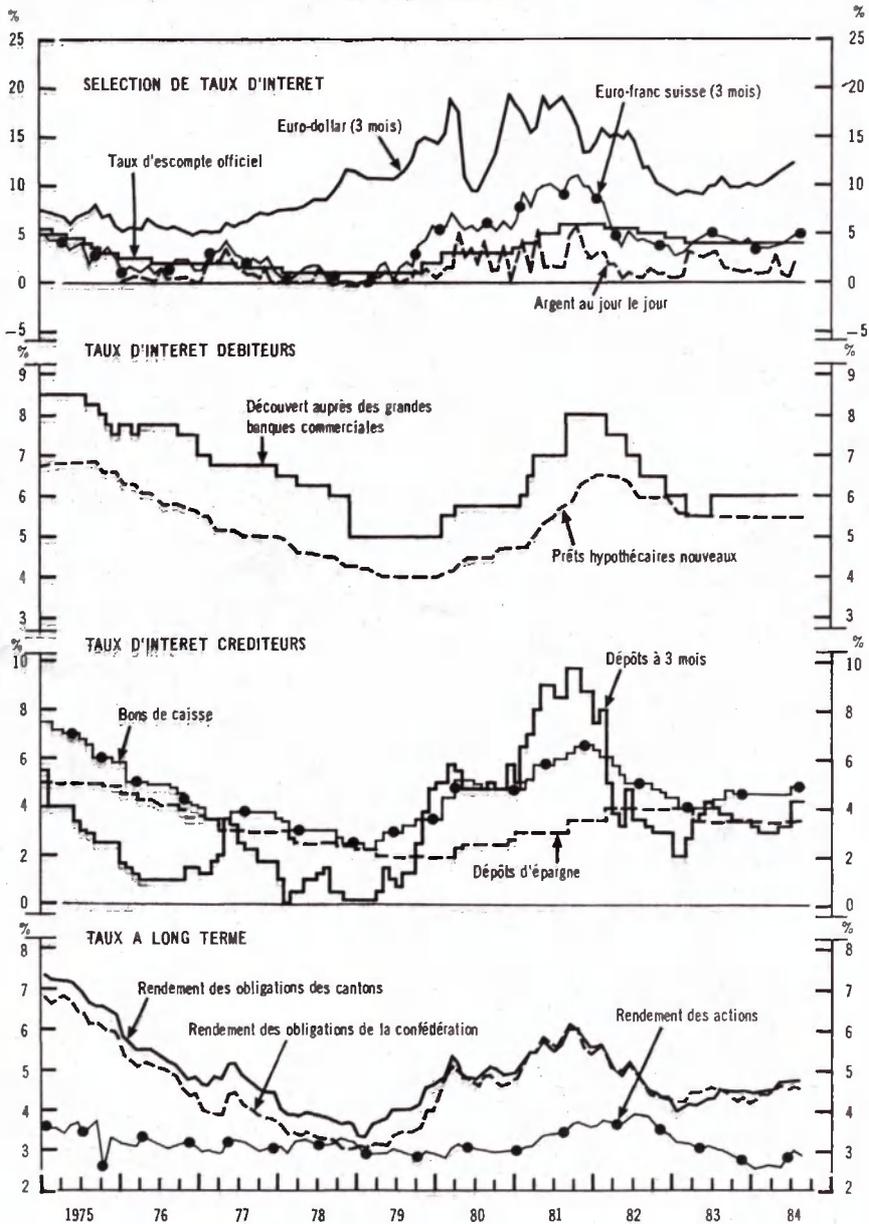
Source : Banque nationale suisse.

dans les six premiers mois de 1983. En mars 1983, la variation des dépôts à vue, de la quasi-monnaie (essentiellement les dépôts à terme) et des dépôts d'épargne par rapport au mois correspondant de 1982 étaient respectivement de + 19 pour cent, - 22.4 pour cent et + 23.7 pour cent. Par contre, en juin 1984, les mouvements d'une année sur l'autre des mêmes variables ont été respectivement de + 4.0 pour cent, + 7.3 pour cent et + 7.0 pour cent, témoignant d'un apaisement sur les marchés financiers. Les crédits bancaires aux résidents se sont gonflés à mesure que l'année avançait, reflétant la vigueur croissante de la reprise. Les promesses de crédit sont en forte progression en 1984.

La chute marquée des taux d'intérêt à court terme observée en 1982 sur les marchés de l'eurofranc et le marché monétaire intérieur s'est prolongée jusqu'en janvier 1983, mois au cours duquel le taux des dépôts à trois mois en eurofrancs a atteint un plancher voisin de 2½ pour cent. Pendant le reste du premier semestre de 1983, les taux à court terme ont remonté, le taux des dépôts à trois mois en eurofrancs atteignant un sommet proche de 5 pour cent en juin. Aucune raison évidente ne permet d'expliquer la hausse des taux d'intérêt à court

### Graphique 7. Taux d'intérêt

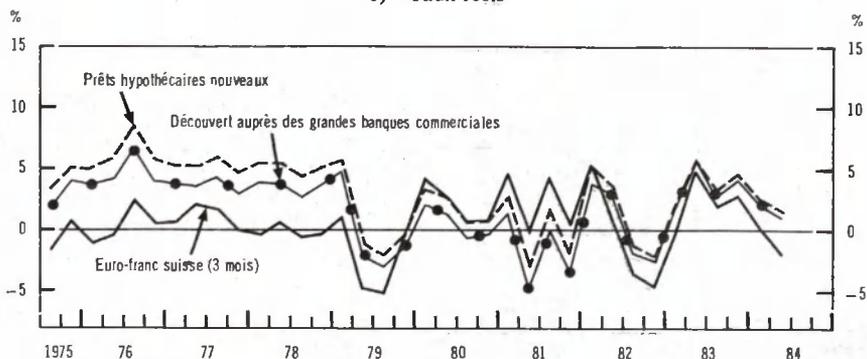
#### a) Taux nominaux



Sources : Banque nationale suisse et Secrétariat de l'OCDE.

### Graphique 7. (suite) Taux d'intérêt

#### b) Taux réels<sup>1</sup>



1. Taux nominaux déflatés par l'indice des prix à la consommation.

Sources : Banque nationale suisse et Secrétariat de l'OCDE.

terme pendant cette période où la politique monétaire est restée inchangée alors que la reprise n'avait pas encore réellement commencé. En fait, la Banque centrale a abaissé d'un demi point ses taux débiteurs officiels le 18 mars. La montée des taux d'intérêt dans les premiers mois de 1983 a peut-être été due au fait que les opérateurs escomptaient un resserrement imminent des conditions monétaires lorsque la Banque centrale chercherait à ralentir l'expansion monétaire conformément à ses objectifs. Effectivement, quand les autorités ont annoncé en juin qu'elles s'abstiendraient d'agir en ce sens, les taux d'intérêt à court terme ont légèrement fléchi : ils se sont à nouveau tassés après le modeste assouplissement du mois d'août, mentionné plus haut. Entre septembre 1983 et juin 1984, les variations des taux du marché monétaire ont été faibles, bien qu'une tendance à la hausse soit devenue perceptible à partir du milieu de l'année, les taux des dépôts en eurofrancs gagnant environ 1½ point entre juin et octobre.

Les taux d'intérêt à long terme ont, comme de coutume, suivi un mouvement similaire à celui des taux à court terme mais avec moins de fluctuations. Alors que les taux à court terme ont atteint un maximum en juin 1983, les taux à trois mois ayant gagné 2.5 pour cent environ, le taux des obligations du gouvernement fédéral a plafonné à 4.75 pour cent en septembre, en augmentation d'un demi-point par rapport au début de l'année. Durant le reste de 1983, les taux à long terme ont légèrement fléchi, puis sont remontés au cours du premier semestre de 1984, pour converger avec les taux à court terme au milieu de l'année aux environs de 4½ à 5 pour cent. Une telle configuration de la structure par échéance et la stabilité des taux d'intérêt à long terme laissent à penser que les investisseurs escomptent que les taux d'intérêt et la hausse des prix resteront stables et à un faible niveau. En effet, l'inflation a fortement baissé en Suisse et la hausse des prix y revêt en partie un caractère structurel. Les taux d'intérêt réels en Suisse sont considérablement plus faibles que dans les autres pays de l'OCDE<sup>15</sup>.

#### B. Politique budgétaire et finances publiques

La politique budgétaire a été infléchie dans un sens expansionniste en 1983 à la suite de la mise en oeuvre d'une série de mesures destinées à stimuler la demande intérieure. Ces mesures

**Tableau 11. Budget de la confédération**  
En millions de francs suisses et pourcentages de variation

	1981		1982		1983		1984	1985	1983 <sup>1</sup> 1982	1984 <sup>1</sup> 1983	1985 <sup>1</sup> 1984
	Compte définitif	Structure	Budget initial	Compte définitif	Budget initial	Compte définitif	Budget initial	Budget initial			
Dépenses totales	17 575	100	18 909	19 293	19 672	20 283	21 433	22 645	4.0	9.0	5.7
Classification économique											
Rémunérations	2 087	11.9	2 204	2 260	2 400	2 382	2 525	2 616	8.9	5.2	3.6
Consommation	3 113	17.7	3 356	3 446	3 494	3 599	3 788	4 133	4.1	8.4	9.1
Investissements	319	1.8	338	336	331	345	385	414	-2.1	16.3	7.5
Intérêts, prêts et participation	1 186	6.7	1 234	1 268	1 342	1 400	1 432	1 544	8.8	6.7	7.8
Transferts	10 870	61.9	11 777	11 983	12 105	12 557	13 303	13 938	2.8	9.9	4.8
Recettes totales	17 402	100	17 805	18 869	18 710	19 428	20 773	22 231	5.1	11.0	7.0
Recettes fiscales	15 745	90.5	16 425	17 382	17 284	18 000	19 292	20 732	5.2	11.6	7.5
Impôts directs	6 074	34.9	6 464	7 167	6 167	7 233	7 858	8 420	-4.6	27.4	7.2
Impôts indirects	9 671	55.6	9 961	10 215	11 117	10 767	11 434	12 312	11.6	2.9	7.7
Autres recettes	1 657	9.5	1 380	1 487	1 426	1 428	1 481	1 499	3.3	3.9	1.2
Solde budgétaire	-173		-1 104	-424	-962	-855	-660	-414			
en % du PIB	-0.1		-0.6	-0.2	-0.5	-0.4	-0.3	-0.2			

1. Budget initial sur budget initial.

Source : Budget de la Confédération suisse.

adoptées en mars 1983 et qui ont représenté une enveloppe de crédits supplémentaires de 1 milliard de francs suisses, soit environ 1.7 pour cent du montant des dépenses des administrations publiques (hors Sécurité sociale) visaient à soutenir directement la demande en anticipant les dates de passation de commandes publiques (matériel civil et militaire) et en accroissant les subventions à la construction de logement. Une seconde série de mesures présentées en juillet 1983, qui sont analysées en détail dans la troisième partie de l'Étude, visait à renforcer la politique régionale et à favoriser la reconversion de l'industrie par l'instauration d'une garantie publique contre les risques de l'innovation.

Le volume des dépenses de consommation des administrations (en termes de comptabilité nationale) s'est accru de 4.4 pour cent en volume en 1983 alors que, sur la base des budgets initiaux, on envisageait une croissance de 2.5 à 3 pour cent. Un des facteurs de cet accroissement a résidé dans la rapidité de mise en oeuvre des mesures mentionnées précédemment, les autorités fédérales estiment qu'en octobre 1983 70 pour cent des commandes nouvelles avaient été engagées et 90 pour cent en avril 1984. Par ailleurs, compte tenu des effets d'entraînement que ces mesures ont eu le montant total des commandes nouvelles à l'économie a atteint environ 1.4 milliard de francs suisses soit 0.7 pour cent du PIB. Enfin, compte tenu de leur caractère spécifique (dépenses militaires, dépenses de bâtiment) ces commandes ont été, semble-t-il, exclusivement adressées à l'économie domestique.

La mise en oeuvre de ce programme ne s'est pas traduite par un accroissement du déficit des finances publiques par rapport aux estimations budgétaires initiales. En effet, le solde initialement prévu pour les administrations publiques (hors Sécurité sociale) était négatif de 2.8 milliards de francs (1.4 pour cent du PIB de l'année précédente) alors que le résultat d'exécution fait apparaître un déficit inférieur d'environ 800 millions de francs. Ceci a résulté d'une augmentation plus rapide que prévu de l'impôt fédéral direct, notamment de l'impôt sur le revenu et d'une moindre progression des dépenses des cantons. Néanmoins, bien que moins élevé que prévu, le solde négatif du compte des administrations publiques (hors Sécurité sociale) a dépassé de 550 millions de francs environ son niveau de l'année précédente. Sur la base d'estimations provisoires incluant la Sécurité sociale, le solde du compte consolidé des administrations aurait atteint - 1.1 milliard en 1983 représentant 0.5 pour cent du PIB contre 0.2 pour cent l'année précédente.

Le budget initial de la Confédération pour 1984 prévoyait une augmentation substantielle des dépenses (+ 9 pour cent) et des recettes (+ 11 pour cent) qui devait entraîner une réduction du déficit par rapport au budget de 1983. Les cantons et les communes prévoyaient la stabilisation en termes nominaux de leurs déficits par rapport à 1983, ce qui devait ramener le déficit budgété de l'ensemble des administrations de 2.8 à 2.6 milliards de francs entre 1983 et 1984. Sur la base des estimations partielles, il semble que, pour les huit premiers mois de l'année, les recettes fiscales de la Confédération aient été supérieures aux estimations alors que les dépenses auraient évolué conformément au budget. Cependant, compte tenu des écarts assez substantiels existant entre les réalisations de 1983 et les budgets initiaux (notamment en ce qui concerne les finances cantonales) sur la base desquels avaient été élaborés ceux de 1984, le déficit des collectivités publiques pourrait être de l'ordre de 1.2 à 1.5 milliard de francs. Comme, par ailleurs, le compte de la Sécurité sociale pourrait dégager un excédent de l'ordre de 300 millions de francs, le compte consolidé des administrations publiques pourrait faire apparaître un solde négatif de l'ordre de 900 millions de francs, inférieur à - 0.5 pour cent du PIB.

Le projet de budget de la Confédération pour 1985 retient des prévisions de croissance des recettes de 7 pour cent et des dépenses de 5.7 pour cent, donc sensiblement moins élevées que dans le budget de 1984. Le déficit budgétaire serait ramené de 660 millions de francs

**Tableau 12. Compte des administrations publiques**  
Millions de francs suisses et pourcentages de variation

	1980 Millions de francs	Résultats d'exécution			Budgets <sup>1</sup>	
		1981	1982	1983	1983	1984
<b>Confédération</b>						
Dépenses	17 389	1.1	9.8	5.1	4.0	9.0
Recettes	16 318	6.6	8.4	3.0	5.1	11.0
Solde	-1 071	-173	-424	-855	-962	-660
<b>Cantons</b>						
Dépenses	21 926	7.8	7.4	5.5	6.5	5.7
Recettes	21 763	7.0	6.3	5.2	6.3	6.2
Solde	-163	-342	-631	-733	-1 440	-1 410
<b>Communes</b>						
Dépenses	16 476	7.8	8.6	5.5	5.3	5.0
Recettes	16 934	5.6	5.7	5.6	4.9	4.6
Solde	+458	+119	-387	-400	-400	-500
<b>Ensemble des administrations<sup>2</sup></b>						
Dépenses	47 240	5.7	8.9	5.7	5.9	6.3
Recettes	46 464	6.7	6.8	4.8	6.0	7.1
Solde	-776	-396	-1 442	-1 988	-2 802	-2 570
<b>Sécurité sociale</b>						
Dépenses	14 797	2.4	14.5	5.0		
Recettes	15 713	6.3	9.6	4.2		
Solde	+916	+1 555	+970	+872		
<b>Compte consolidé des administrations et de la Sécurité sociale</b>						
Dépenses	57 974	5.0	9.7	5.6		
Recettes	58 114	6.7	6.9	4.7		
Solde	+140	+1 159	-472	-1 116		

1. Budget initial sur budget initial.

2. Sécurité sociale non comprise.

suisses à 414 millions soit 0.2 pour cent du PIB. Cependant, dans la mesure où les résultats définitifs de 1984 risquent d'être plus favorables que ceux du budget initial, la comparaison entre les budgets de 1984 et de 1985 n'a qu'une signification économique limitée. Ainsi, le montant prévu des recettes en 1985 a été calculé sur la base des résultats de 1984 estimés en milieu d'exercice, qui permettent d'escompter des recettes effectives de 3 pour cent supérieures à celles du budget initial, ce qui ramènerait le taux de croissance effectif des recettes de 7 à 4 pour cent en 1985. Le budget de 1985 voit les recettes fiscales s'accroître de 438 millions de francs (soit 2 pour cent de leur montant total) par suite de la mise en oeuvre des redevances sur le trafic des poids lourds et sur l'utilisation des autoroutes, qui seront pour une part payées par des non résidents. Du côté des dépenses, on note un ralentissement sensible du taux de croissance des rémunérations et des transferts, alors que les dépenses de consommation (essentiellement militaires) continuent de croître à un rythme rapide. Au total, le caractère expansionniste qu'avait pris la politique budgétaire en 1983 et 1984 devrait s'atténuer largement en 1985.

La politique budgétaire demeure orientée à moyen terme vers la recherche de l'équilibre durable des finances publiques. Le Plan financier de la législature pour les années 1985

Tableau 13. **Plan financier de la confédération pour 1986-1987 et perspectives pour 1988**

En millions de francs suisses et pourcentage

	Budget 1985	Plan 1987	Perspectives 1988	Taux de croissance annuel moyen 1985-1988	Structure 1985	Structure 1988
<b>I. Évolution dans le cadre des dispositions légales actuelles<sup>1</sup></b>						
Dépenses totales	22 645	24 580	25 541	4.0	100	100
Dépenses courantes	19 552	21 398	22 434	4.6	86.3	87.8
Investissements totaux <sup>2</sup>	3 093	3 077	3 107	0.2	13.7	12.2
Dépenses directes	8 189	8 618	9 091	3.5	36.2	35.6
Transferts	14 456	15 957	16 450	7.1	63.8	64.4
Recettes totales	22 231	23 470	24 730	3.5	100	100
Recettes fiscales	20 732	22 001	23 270	3.9	93.3	94.1
Directes	8 420	8 878	9 723	4.9	37.9	39.3
Indirectes	12 312	13 123	13 547	2.7	55.4	54.8
Recettes non fiscales	1 499	1 437	1 460	-0.8	6.7	5.9
Solde	-414	-1 110	-810			
<b>II. Incidence des mesures envisagées à partir du budget de 1986</b>						
Dépenses en moins		810	830			
Recettes supplémentaires		360	410			
Solde révisé		+60	+430			

1. Sur la base du budget de 1985.

2. Dépenses directes et contributions à des investissements.

Source : Plan financier de la Confédération suisse.

à 1987 envisage d'atteindre l'équilibre des finances de la Confédération en 1986. Les résultats escomptés pour 1984 et les premières estimations du budget de 1985 permettent de penser que ce résultat pourra être obtenu, grâce notamment à la poursuite ou à la consolidation des programmes d'économies engagés au cours des dernières années (suppression définitive de la participation des cantons à certains droits, répartition des tâches entre la Confédération, les cantons et les communes, poursuite du programme de diminution des subventions, modification du régime d'indexation des traitements des fonctionnaires). Par ailleurs, un certain nombre de réformes ont été mises en oeuvre ou sont prévues dans le régime des impôts. Il faut citer notamment l'instauration d'une taxe sur les poids lourds routiers et sur l'utilisation des autoroutes, une modification du régime de taxation des produits énergétiques et une modification de l'affectation des droits de douane sur les carburants au bénéfice de la Confédération. Enfin, il a été décidé de prendre en compte les effets de l'inflation dans le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cette mesure entrée progressivement en application en 1984 aura ses effets pleins (estimés à une moins value de 350 millions de francs en 1986) qui sera plus que compensée par les deux nouvelles taxes sur la circulation routière.

### III. L'ADAPTATION DE L'ÉCONOMIE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le développement industriel de la Suisse a été largement déterminé par le contexte territorial : le pays ne disposant pas de matières premières, l'industrie s'est orientée naturellement vers la fabrication de produits finis. L'industrie suisse s'est constituée principalement sur quatre filières :

1. Les textiles, qui ont joué un rôle capital dans le processus d'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle et ont ensuite donné naissance à l'industrie des machines (qui a commencé par des productions de machines textiles, avant de se développer sous l'impulsion des grands travaux ferroviaires) et à l'industrie chimique (dont les grandes entreprises ont commencé comme petites manufactures de colorants et de teinture, avant de se diversifier dans les produits pharmaceutiques) ;
2. L'horlogerie, qui est restée presque une « monofilère » (si l'on exclut sa contribution au développement d'une industrie des instruments scientifiques) ;
3. L'agro-alimentaire, qui a sa souche dans l'exploitation du lait des alpages (fromage, puis chocolaterie, lait condensé ...) ;
4. L'hydro-électricité, comme source d'énergie (ce qui a contribué notamment au développement d'une puissante industrie électro-mécanique)<sup>16</sup>.

De fait, la Suisse a conquis et conservé dans l'ensemble une position de tout premier plan mondial sur ces industries. Le développement des nouvelles technologies – constitutives, sans doute, d'une nouvelle révolution industrielle – implique cependant un élargissement des bases technologiques. Dans ce qui suit, on analysera en premier lieu les grandes lignes de l'évolution du secteur industriel, en le situant par rapport à l'ensemble de l'économie ; une seconde partie sera consacrée à l'évolution des performances technologiques et présentera quelques exemples concrets pour illustrer les conditions de l'adaptation de l'industrie aux nouvelles technologies ; une troisième partie exposera les grandes lignes de la politique suivie par les pouvoirs publics dans le domaine de l'adaptation structurelle. Quelques questions de prospective sont formulées à la fin du chapitre.

#### A. *Évolutions structurelles depuis 1960*

Au cours de la période 1960-1980, la Suisse a connu une évolution à bien des égards similaire à celle des autres pays européens, de sorte que les différences structurelles qui existaient en 1960 se retrouvent au début des années 80. Comme en 1960, l'économie suisse, comparée à celle des autres pays européens, se caractérise par un revenu par habitant élevé, un fort degré d'ouverture et une faible dimension du secteur public. Les résultats macro-économiques ont été très favorables dans l'ensemble : inflation et chômage à faibles niveaux et balance courante excédentaire dans les années 1970-80.

#### *Principaux résultats*

La baisse tendancielle de la part du secteur manufacturier dans le PIB a été plus marquée en Suisse que dans la plupart des autres pays européens. De 1960 à 1980, le rapport de la valeur ajoutée du secteur manufacturier au PIB a diminué de 8.3 points de pourcentage en Suisse et de 3.7 points seulement dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE. Toutefois compte tenu du fait que le secteur manufacturier en Suisse représentait dans les années 60 une part beaucoup plus importante de la valeur ajoutée que dans la moyenne des pays européens, le poids de l'industrie est encore actuellement plus élevé en Suisse que dans ces pays. Ce recul

relatif des industries manufacturières s'est produit pour l'essentiel dans les années 70. Il a eu pour contrepartie une progression de la part des services, en Suisse comme dans les autres pays industrialisés. On doit noter à ce propos que la restructuration de l'activité en faveur des services ne constitue pas en soi une évolution défavorable, dans la mesure où le plein emploi est maintenu et si les secteurs en expansion ont une forte valeur ajoutée par tête. En fait, il apparaît que la transition entre le secteur manufacturier et celui des services s'est produite de façon satisfaisante en Suisse, et que la Suisse a des avantages comparatifs dans ce dernier secteur, particulièrement dans les secteurs bancaires et financiers.

Tableau 14. Évolution de la structure industrielle : grands agrégats

A. VALEUR AJOUTÉE DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET LES SERVICES				
Pourcentage du PIB				
	1960	1970	1980	1982
Suisse				
Industries manufacturières	37.9	36.1	29.4	27.9
Services	39.8	49.0	57.6	58.9
Autres <sup>1</sup>	22.3	14.9	13.0	13.8
OCDE Europe				
Industries manufacturières	31.5	30.2	27.8	26.2
Services	48.0	53.0	57.8	60.3
Autres <sup>1</sup>	20.5	16.8	14.4	13.5
Petits pays européens				
Industries manufacturières	26.5	25.8	22.8	21.8
Services	48.2	55.0	60.0	61.2
Autres <sup>1</sup>	25.2	19.2	17.2	17.0

B. CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE, DE L'EMPLOI ET DE LA PRODUCTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Taux annuel, en pourcentage

	1960-68	1968-73	1973-79	1979-82
Suisse				
Valeur ajoutée	4.2	2.9	-1.7	-0.1
Emploi	1.4	-0.3	-2.6	-0.4
Productivité	2.8	3.2	0.9	0.3
OCDE Europe				
Valeur ajoutée	5.8	6.1	1.9	-0.9
Emploi	0.5	0.8	-0.9	-2.6
Productivité	5.3	5.3	2.8	1.9
Petits pays européens				
Valeur ajoutée	6.5	7.6	2.0	-0.1
Emploi	1.2	1.4	-0.6	-1.7
Productivité	5.4	5.9	2.4	2.0

1. Agriculture, industries minières, électricité et construction.

Source : St Galler Zentrum für Zukunftsforschung, *Statistiques rétrospectives de l'OCDE*.

Les taux de croissance de la production et de l'emploi dans les industries manufacturières, reproduits au tableau 14, révèlent un schéma d'évolution analogue. Dans tous les pays, la croissance de la production, de l'emploi et de la productivité se ralentit depuis le début des années 70. Par rapport aux autres pays européens de l'OCDE, la contraction de la production et de l'emploi dans les industries manufacturières a été prononcée en Suisse au cours de la période 1973-79, mais moins accusée en 1979-82. La baisse de l'activité manufacturière dans les années 70 a été concentrée sur la période 1973-76, au cours de laquelle la Suisse a traversé une très sérieuse récession. A cette époque, le nombre de travailleurs étrangers a diminué, par suite des effets restrictifs de la législation, ce qui a provoqué une importante contraction de la population active. Par la suite, l'activité, mesurée par la valeur ajoutée en termes réels, a plafonné aux alentours de son niveau de 1970, et la reprise de la croissance observée en 1980-81 a été à nouveau interrompue par la récession de 1982.

L'évolution de la croissance de la productivité a été analysée dans l'Étude d'avril 1982. Il ressort de cette analyse qu'une part importante de son ralentissement était imputable à la faiblesse conjoncturelle de l'économie dans les années 1970. Comme dans d'autres pays, une large part de cette évolution ne peut être rattachée à des facteurs structurels et conjoncturels mesurables et est attribuée à un ralentissement du « progrès technique »<sup>17</sup>. La croissance relativement faible de la productivité en Suisse dans les années soixante dix reflète peut-être la stabilité des coûts salariaux réels, qui a donné lieu à moins de substitution capital/travail.

La structure de la demande a, elle aussi, enregistré une évolution à peu près parallèle à celle du reste de l'Europe. En pourcentage du PIB, la consommation s'est maintenue constante. Sur la même base, les dépenses publiques ont considérablement progressé, passant de 17.2 pour cent à 30 pour cent entre 1960 et 1982. En termes absolus, cette augmentation est nettement inférieure à la moyenne des pays d'Europe, mais elle apparaît importante si on observe le taux de variation de la part du secteur public dans le PIB (75 pour cent en Suisse, contre 66 pour cent pour la zone OCDE Europe). Actuellement, le rapport des dépenses publiques totales au PIB en Suisse est inférieur de 10 à 25 points à celui des autres pays européens ayant un niveau de développement comparable. La part de la formation de capital fixe dans le PIB est plus élevée en Suisse que dans les autres pays européens, mais a accusé un recul sensible dans les années 70, alors qu'elle s'était accrue dans les années 60. L'ouverture de l'économie, mesurée par la part des importations ou des exportations dans le PIB, a progressé à un rythme légèrement moins rapide en Suisse que dans la plupart des autres pays européens, la part des exportations passant de 29.3 pour cent en 1960 à 36.7 pour cent en 1980. L'accroissement de l'ouverture a été particulièrement marqué pour les produits industriels<sup>18</sup>.

### *Structure industrielle : production, échanges et emploi*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, après une période de croissance relativement soutenue dans les années 60, la production industrielle est en recul depuis le début des années 70, aussi bien en termes absolus que par rapport aux autres secteurs. Comme dans d'autres pays, on peut invoquer un certain nombre de raisons possibles pour expliquer le repli du secteur industriel au cours des années 70 :

- a) le déplacement de la demande en direction des services à mesure que s'élèvent les niveaux de revenu,
- b) la plus forte sensibilité conjoncturelle des industries manufacturières conjuguée à la situation économique généralement médiocre des années 70,

- c) des évolutions des échanges de produits manufacturés en baisse pour les exportations et/ou en hausse pour les importations, traduisant des pertes de compétitivité ou des changements dans la configuration des avantages comparatifs.

Les facteurs a) et b) ont certainement joué un rôle déterminant, bien que les effets du premier soient difficiles à cerner et que l'on perçoive mal les raisons de l'intensification, dans les années soixante-dix, du déplacement structurel de la demande en direction des services. Le rôle des échanges c) est plus facile à mettre en lumière à un niveau plus fin d'analyse. Par ailleurs, on peut citer des facteurs spécifiques à la Suisse : la baisse de la population active étrangère, mentionnée ci-dessus, s'est répercutée surtout sur le secteur manufacturier ; l'appréciation réelle du franc suisse pendant la majeure partie des années soixante dix a peut-être accentué les avantages comparatifs de la Suisse dans le domaine des services, car ceux-ci sont généralement moins sensibles que les produits manufacturés aux variations de compétitivité-prix.

On ne dispose pas de données sur la production, la valeur ajoutée et l'emploi industriels à un niveau de désagrégation poussé pour la Suisse. Il est cependant possible d'analyser les grands sous-secteurs de l'industrie manufacturière. Les évolutions de ces sous-secteurs suivent en gros celles de l'ensemble de l'industrie manufacturière durant les périodes 1960-73 et 1973-80. Dans la plupart d'entre eux, la production a à peu près doublé entre 1960 et 1973 et a marqué le pas entre 1973 et 1980. Durant les deux sous-périodes, on observe le plus souvent un accroissement des exportations comme des importations par rapport à la production intérieure. On constate toutefois certaines variations à l'intérieur de ces tendances générales.

L'industrie chimique est la branche dont la production a le plus fortement augmenté au cours des deux sous-périodes. Les exportations et les importations de produits chimiques ont toutes deux augmenté plus vite que la production, mais les premières ont davantage progressé en termes absolus, engendrant un important excédent commercial auquel on peut imputer un cinquième environ de la croissance de la production entre 1960 et 1973. L'industrie chimique est la seule grande branche à avoir enregistré une croissance importante après 1973, qui

Tableau 15. Croissance sectorielle de la production industrielle 1966-1983  
Taux de croissance annuel, en pourcentage

	1966-73	1973-80	1980-83	1973-83
Total	4.8	0.2	-1.7	-0.4
Alimentation, boisson, tabac	4.7	0.6	0	0.4
Textile	2.3	-0.3	-1.5	-0.6
Habillement	0.4	0.7	-3.4	-0.5
Bois	4.7	-1.4	-3.7	-2.1
Papier	1.1	0.3	-0.5	0.1
Arts graphiques	3.8	-2.0	5.0	0.1
Cuir, caoutchouc, plastique	4.1	5.6	-2.7	3.0
Produits chimiques, raffinerie	8.9	2.3	3.0	2.5
Pierre et terre	4.5	-4.1	-2.7	-3.7
Métallurgie	4.4	-0.5	-3.6	-1.8
Machines, instruments de musique	6.0	0.1	-4.1	-1.2
Horlogerie	4.0	-5.5	-16.5	-9.0

Source : Département fédéral de l'économie publique, *La Vie économique*.

Tableau 16. Structure de la production et du commerce extérieur  
Pourcentage en volume

	1960			1973			1980		
	Production	Exportation	Importation	Production	Exportation	Importation	Production	Exportation	Importation
En pourcentage du total des industries manufacturières									
Alimentation, boisson, tabac	18.0	4.9	16.1	18.7	5.8	11.1	19.7	5.0	8.2
Textiles	6.7	9.8	7.3	4.7	7.9	5.8	4.7	7.4	5.0
Habillement	3.1	2.4	3.5	2.4	2.3	6.4	2.6	2.7	7.6
Bois, meubles	7.7	1.4	2.7	6.4	2.7	5.3	5.9	3.6	6.1
Papier	2.6	0.6	1.3	2.0	1.1	2.5	2.1	1.8	2.7
Arts graphiques	3.9	0.8	1.2	4.2	1.3	1.3	3.7	1.2	1.3
Chimie industrielle	8.2	17.4	8.7	11.1	24.0	11.4	13.3	25.3	12.5
Raffinerie de pétrole	0	0	4.8	0	0	4.8	0	0	3.2
Plastiques, caoutchouc, cuir	1.5	1.2	3.3	2.0	1.8	4.0	2.9	2.5	4.0
Produits minéraux non métalliques	3.2	0.6	2.6	3.4	0.5	2.5	2.5	0.7	2.3
Métallurgie de base	18.7	6.4	18.6	18.1	8.3	14.2	17.2	11.2	13.6
Ouvrages en métaux	20.9	36.1	28.2	20.9	32.5	29.0	21.3	32.1	30.6
Joallerie	5.6	18.2	1.8	6.1	11.7	1.8	4.1	6.5	2.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
En pourcentage du total de l'économie									
Industries manufacturières	45.6	78.9	87.4	43.9	83.2	90.0	41.3	85.8	88.4
Agriculture	6.6	0.8	4.2	4.0	0.3	2.6	4.6	0.5	2.3
Services	38.3	20.3	7.6	42.4	15.6	6.9	45.6	12.0	8.0
Autres	9.5	0	0.8	9.7	0.9	0.5	8.5	1.7	1.3

Source : St Galler Zentrum für Zukunftsforschung.

s'explique pour moitié environ par l'évolution des exportations nettes, dont la contribution a été déterminante<sup>19</sup>. Les autres branches dans lesquelles la croissance de la production a été relativement soutenue depuis 1973 sont, d'une part, les produits alimentaires, boissons et tabacs et, d'autre part, les cuirs, le caoutchouc et les matières plastiques. Il n'apparaît pas que les échanges aient joué un rôle important dans ces deux cas. Des résultats particulièrement médiocres ont été enregistrés en ce qui concerne les métaux primaires, les minéraux non métalliques, l'impression et l'horlogerie. Pour ces branches, à l'exception de la dernière citée, il semble que la principale explication de leurs mauvaises performances soit à rechercher du côté de l'intérieur plutôt que de celui des échanges extérieurs, qui absorbent une part relativement faible et assez stable de leur production. La production des ouvrages en métaux a stagné depuis 1973, tandis que les exportations et les importations se sont fortement accrues, d'environ le même montant.

Comme on peut le constater au tableau 17, l'emploi dans les industries manufacturières, a baissé dans presque tous les secteurs pour l'ensemble de la période depuis 1960, et surtout après 1973, même pour les industries dont la production a augmenté telle que la chimie. L'industrie horlogère a subi le déclin de l'emploi de loin le plus marqué. L'emploi dans la construction a aussi baissé continuellement et fortement. Par contre, l'emploi dans le secteur des services a augmenté en total, grâce au secteur financier (banques, assurances) qui a plus que compensé une diminution dans le commerce<sup>20</sup>. La baisse de l'emploi dans l'industrie n'a pas été répartie également parmi les régions. Le canton du Jura a été particulièrement touché à cause de sa dépendance sur l'horlogerie. Entre 1970 et 1981 l'emploi dans l'industrie a fléchi

Tableau 17. Croissance sectorielle de l'emploi 1966-1983  
Taux de croissance annuel en pourcentage

	1966-73	1973-80	1980-83	1973-83
<i>Secteur 2</i>	0.5	-1.6	-2.9	-2.0
Produits manufacturés	-0.3	-1.9	-2.1	-2.0
Produits alimentaires	-0.1	-1.0	-1.3	-1.1
Boissons	0.1	-2.5	1.0	-1.5
Tabac	1.5	-3.6	-1.2	-2.9
Textiles	-2.7	-3.8	-3.8	-3.8
Habillement, chaussures	-2.8	-4.2	-3.3	-3.8
Bois, meubles	-0.3	-2.5	-0.7	-2.0
Papier	-1.4	-1.5	-1.6	-1.5
Arts graphiques	0.1	-0.9	-2.0	-1.3
Plastiques, caoutchouc, cuir	..	-2.5	-0.8	..
Produits chimiques	3.3	-0.6	-1.6	-0.9
Terre et pierre	-0.7	-3.2	-1.3	-2.6
Métallurgie, métaux	0.9	..	..	-1.6
Machines, appareils, véhicules	1.1	..	..	-2.1
Horlogerie	-0.4	-4.7	-9.1	-6.0
Bijouterie	0.1	-0.3	1.8	0.3
Construction	0.3	-4.2	-7.0	-5.0
Énergie, protection de l'environnement	0	-0.3	0.3	-0.1
<i>Secteur 3</i>	1.8	0.3	0.6	0.4
Commerce	1.4	-0.3	-0.5	-0.4
Banques	8.4	3.0	2.8	2.9
Assurances	3.0	2.5	3.1	2.7

Source : Département fédéral de l'économie publique, *La Vie économique*.

de 30.3 pour cent au Jura contre 19.6 pour cent dans le reste de la Suisse, la différence étant entièrement attribuable au déclin de l'industrie horlogère.

## B. Performances technologiques

### Tendances générales

Le souci d'une haute technicité a toujours joué un rôle important pour l'industrie suisse dans le choix de ses spécialisations industrielles. Le pays a consacré à la recherche-développement des efforts substantiels : en moyenne, 2.3 pour cent du PNB sur la période 1970-80, ce qui la situait aux tous premiers rangs des pays de l'OCDE, l'essentiel allant à des applications civiles et étant financé à 75 pour cent par l'industrie. La Suisse demeure l'un des pays de l'OCDE les plus spécialisés dans les technologies de pointe. Toutefois, sa position semble être sensiblement moins forte qu'il y a une vingtaine d'années, par suite du développement rapide des nouvelles technologies.

Tableau 18. Échanges de produits de « haute technologie »<sup>1</sup>

A. DONNÉES GLOBALES					
Pourcentage en \$ courants					
	1963	1967	1973	1975	1980
<b>Taux de couverture des produits de « haute technologie »</b>					
Suisse	2.38	2.14	1.69	1.92	1.60
Total OCDE	1.48	1.34	1.23	1.34	1.27
Total CEE	1.48	1.38	1.20	1.29	1.14
<b>Part des exportations de « haute technologie » dans les exportations manufacturières</b>					
Suisse	38.5	38.9	36.2	36.4	32.9
Total OCDE	21.9	24.7	25.3	24.9	27.4
Total CEE	18.8	22.3	22.6	23.0	24.9
<b>Part des importations de « haute technologie » dans les importations manufacturières</b>					
Suisse	18.5	20.9	21.8	23.7	20.9
Total OCDE	21.2	22.9	18.9	24.7	26.3
Total CEE	21.5	22.9	24.0	24.9	26.4
<b>B. VARIATIONS EN VOLUME</b>					
	1963	1967	1975	1979	
Exportations de « haute technologie »	100	128	192	226	
Exportations de « faible technologie »	100	126	204	287	
Importations de « haute technologie »	100	143	238	335	
Importations de « faible technologie »	100	120	171	282	
Spécialisation inter-branche de « haute technologie »	100	97	89	74	
Dépendance à l'importation de « haute technologie »	100	106	109	95	
Parts de marché de « haute technologie »	100	83	60	52	

1. Voir note 22 du texte.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Il n'y a pas actuellement d'indicateurs qui permettent de mesurer avec précision et de manière synthétique l'évolution technologique d'un pays. Toutefois, des indications intéressantes sont fournies par les échanges de produits de « haute technologie ». La définition de ces produits est malaisée et suscite des controverses. Les statistiques actuellement disponibles retiennent le critère de l'intensité de R-D pour en dresser la liste, en se basant sur la part de la R-D dans le chiffre d'affaires des entreprises américaines. Cela n'est pas très satisfaisant pour la Suisse, car ce critère exclut des groupes de produits auxquels précisément elle consacre d'importants efforts de R-D, par exemple les machines-outils ou les machines textiles. De plus, ces indicateurs établis à partir de l'intensité de R-D ne prennent pas en considération les progrès réalisés dans les techniques classiques soit par simple perfectionnement, soit par l'introduction de nouvelles technologies, mais ne requérant pas d'importantes dépenses de R-D. De ce point de vue, il y a un abus de langage dans l'expression de « haute technologie » pour désigner les produits pris en compte par ces indicateurs. Il conviendrait plutôt d'employer l'expression « à haute intensité de R-D »<sup>21</sup>. Ces lacunes n'influent pas cependant de manière déterminante sur la signification des tendances apparaissant dans les échanges de produits à « haute technologie » (tableau 18) comme le reconnaît l'Administration fédérale, qui constate que « par rapport au développement industriel mondial, les bases technologiques de la Suisse se sont rétrécies » dans son Message au Parlement du 6 juillet 1983<sup>22</sup>.

Une analyse des évolutions secteur par secteur met en évidence les points suivants : D'une part, parmi les secteurs où l'industrie suisse détenait des positions de force, elle subit les reculs les plus importants dans les instruments scientifiques, recul imputable à l'horlogerie ; on note également un déclin du secteur des moteurs et turbines. En revanche, comme observé précédemment, l'industrie chimique a bien résisté. Quant au recul apparent de l'industrie pharmaceutique, il est sans doute moins imputable à un amoindrissement du potentiel technologique qu'à une substitution entre les exportations et les investissements directs à l'étranger, ce qui entraîne une réduction de la production intérieure. D'autre part, dans les secteurs « neufs », tels que l'électronique, l'informatique, les télécommunications, l'aéronautique, la Suisse est restée très en retrait et connaît d'importants déficits ; or, il s'agit là des

Tableau 19. Part des exportations suisses dans les exportations de produits de « haute technologie » des pays de l'OCDE

Groupes de produits <sup>1</sup>	Part moyenne du marché en volume	
	1963-1971	1971-1981
Aéronefs et composants	0.2	0.2
Machines de bureau, ordinateurs et machines comptables	2.3	1.3
Machines et installations industrielles, sans moteurs et turbines	5.6	5.2
Appareils de télécommunications, composants électroniques et disques phonographiques	1.7	1.3
Instruments et outils scientifiques, y compris l'horlogerie et les appareils photo/cinéma	19.8	12.1
Produits pharmaceutiques	16.9	14.1
Matériaux plastiques et synthétiques, ainsi que leurs sous-produits	1.9	1.5
Moteurs et turbines	4.0	2.3
Agrochimie	4.0	4.1
Produits chimiques industriels anorganiques	0.8	0.7
Émetteurs et récepteurs de radio et de télévision	1.0	0.8

1. Selon les normes de la classification standard pour le commerce international (CTCI).

2. Certains produits suisses ayant eu, à l'exportation, des accroissements en valeur supérieurs à la moyenne, les parts en volume peuvent surestimer les pertes de parts de marché et sous-estimer les gains de parts de marché pour ces produits.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 20. **Exportations et importations de produits de « haute technologie »**  
Développement du volume (indice 1975 = 100) et du rapport entre exportations, importations (selon le volume et la valeur)

	1967	1975	1979	1982		1967	1975	1979	1982
<b>Aéronefs</b>					<b>Moteurs et turbines, sans les générateurs</b>				
Volume d'exportations	46	100	102	75	Volume d'exportations	76	100	108	128
Volume d'importations	53	100	77	95	Volume d'importations	65	100	126	167
Rapport volume <sup>1</sup>	0.87	1.00	1.33	0.79	Rapport volume	1.17	1.00	0.86	0.77
Rapport valeur <sup>2</sup>	0.19	0.10	0.27	0.31	Rapport valeur	-	3.64	3.33	2.84
<b>Machines de bureau</b>					<b>Engrais chimiques ; protection des végétaux, pesticides et insecticides</b>				
Volume d'exportations	90	100	116	96	Volume d'exportations	-	100	104	105
Volume d'importations	50	100	170	223	Volume d'importations	-	100	161	150
Rapport volume	1.8	1.00	0.68	0.43	Rapport volume	-	1.00	0.65	0.70
Rapport valeur	-	0.55	0.45	0.54	Rapport valeur	-	4.20	2.62	3.32
<b>Machines industrielles</b>					<b>Produits inorganiques</b>				
Volume d'exportations	53	100	144	159	Volume d'exportations	62	100	190	160
Volume d'importations	64	100	155	170	Volume d'importations	83	100	131	122
Rapport volume	0.83	1.00	0.93	0.94	Rapport volume	0.75	1.00	1.45	1.31
Rapport valeur	-	1.85	1.87	1.90	Rapport valeur	-	0.38	0.51	0.50
<b>Appareils optiques, micromécanique, montres</b>					<b>Appareils radio, gramophones, magnétophones et téléviseurs</b>				
Volume d'exportations	105	100	113	90	Volume d'exportations	48	100	85	65
Volume d'importations	57	100	154	150	Volume d'importations	42	100	143	148
Rapport volume	1.84	1.00	0.73	0.60	Rapport volume	1.14	1.00	0.59	0.44
Rapport valeur	7.23	4.76	3.84	3.58	Rapport valeur	-	0.29	0.31	0.28
<b>Produits pharmaceutiques</b>					<b>Total</b>				
Volume d'exportations	60	100	125	164	Volume d'exportations	-	100	134	143
Volume d'importations	60	100	124	170	Volume d'importations	-	100	151	165
Rapport volume	1.00	1.00	1.00	0.96	Rapport volume	-	1.00	0.89	0.87
Rapport valeur	4.32	4.31	4.81	3.94	Rapport valeur	-	1.94	1.84	1.75
<b>Caoutchouc synthétique, fils artistiques et synthétiques panneaux, feuilles, tiges et tubes en matière synthétique, sous-produits de matériaux synthétiques</b>									
Volume d'exportations	-	100	197	214					
Volume d'importations	-	100	198	190					
Rapport volume	-	1.00	1.00	1.23					
Rapport valeur	-	0.60	0.57	0.65					

1. Un rapport volume en diminution au cours du temps signifie une évolution plus marquée des importations par rapport aux exportations. Il est un indice signalant une pénétration plus forte des importations sur le marché suisse.
2. Un rapport valeur plus grand que 1 signifie qu'en valeur, la Suisse exporte plus qu'elle n'importe. Si le rapport valeur augmente dans le temps, cela signifie que la valeur des exportations s'accroît plus rapidement que celle des importations et vice-versa. Ce rapport indique le degré de spécialisation.

Source : Administration fédérale des douanes, Direction générale des douanes. Tableau extrait du « message relatif à des mesures visant au renforcement de la capacité d'adaptation de l'économie suisse à moyen et long terme du 6 juillet 1983 », pages 83 et 84.

secteurs qui ont connu les plus forts taux de croissance dans la production et la demande mondiales. De manière plus générale, la Suisse a profité moins que la plupart de ses concurrents de l'expansion de la demande mondiale. L'élasticité des exportations de « haute technologie » demeure assez faible sur toute la période, et ces exportations ont connu une progression beaucoup moins rapide que celles des principaux pays de l'OCDE.

Cependant, on notera plusieurs points : Tout d'abord, la dépendance aux importations de produits de « haute technologie » est restée stable, aux alentours de 20 pour cent sur la période 1963-80. Ensuite, dans des secteurs « neufs » comme l'aéronautique (composants) l'électronique et l'informatique notamment, si la pénétration des produits étrangers s'est accrue (voir l'évolution du rapport en volume), les exportations suisses se développent plus vite en valeur que les importations, ce qui indique que la Suisse se spécialise à un rythme de plus en plus soutenu sur des productions de qualité et de haute technicité. Cela est vrai également dans des secteurs établis comme les plastiques et, à un degré moindre, les machines industrielles (moteurs et turbines exclus), le maintien de la compétitivité ayant exigé au fil des ans le développement de produits de plus en plus sophistiqués. Par ailleurs, certains produits à « faible intensité de R-D » mais néanmoins d'une haute technicité ont engendré des excédents ou manifesté une bonne résistance commerciale. Un exemple est fourni par le secteur des textiles et de l'habillement qui a su s'adapter en élevant la qualité de ses productions et en améliorant ses procédés, bénéficiant des progrès techniques des constructeurs helvétiques de machines textiles. Il convient d'ajouter que la Suisse semble bien placée en biotechnologie, secteur d'une importance capitale pour l'avenir et dont les premières applications industrielles viennent seulement d'apparaître. Elle le doit à la fois à la qualité de ses chercheurs et à la puissance de ses industries pharmaceutiques et agro-alimentaires, qui, par ailleurs, élargissent leurs bases scientifiques et techniques en passant, par exemple, d'importants contrats de R-D avec des universités étrangères et en investissant dans les petites entreprises américaines qui se sont lancées les premières dans le génie génétique<sup>23</sup>.

### *Quelques cas-types*

Les éléments manquent pour comprendre les raisons pour lesquelles le développement des industries comme l'électronique, l'informatique et les télécommunications est resté modeste en Suisse. L'explication réside sans doute en partie dans l'absence de grands marchés gouvernementaux (défense, espace) et dans la taille de l'économie qui disposait par ailleurs d'avantages comparatifs dans d'autres domaines. Le développement de ces industries nécessite la constitution d'une importante masse critique de connaissances scientifiques et techniques et de capacités industrielles, à laquelle la Suisse pouvait difficilement consacrer les ressources nécessaires. A cet égard, on notera que les deux piliers de l'économie helvétique que sont les machines et la chimie/pharmacie absorbent 90 pour cent de la R-D nationale. L'analyse qui suit se concentre sur les processus de diffusion des nouvelles technologies dans les industries établies. On dispose d'une documentation solide, grâce à une étude réalisée par l'Institut Battelle de Genève<sup>24</sup> pour le compte du Fonds national Suisse pour la recherche scientifique qui a lancé une série de travaux sur le comportement suisse en matière d'innovation. Cette étude s'est intéressé principalement à trois aspects du processus de diffusion :

1. Le choc provoqué par les nouvelles technologies sur une industrie traditionnelle, avec l'introduction de l'électronique dans la montre ;
2. L'intégration d'une nouvelle technologie dans une autre, plus classique, avec la commande numérique des machines-outils ;

### 3. L'adoption des nouvelles technologies, avec la diffusion des systèmes de communication de données et de la photocomposition dans l'imprimerie.

D'autres aspects du processus d'ajustement de l'industrie suisse peuvent être trouvés dans certaines analyses réalisées dans le cadre des programmes nationaux de recherche (n° 5 et 9).

Quelques chiffres illustrent le déclin de la Suisse dans l'*horlogerie*. Elle détenait, en 1970, 40 pour cent du marché mondial de la montre et 17 pour cent seulement en 1981. En une dizaine d'années, les effectifs de l'industrie horlogère se sont réduits de plus de la moitié, passant de 76 400 personnes en 1974 à 32 760 en 1983. Plus du tiers des entreprises de la branche ont disparu. La crise a plus affecté les fabricants de produits finis (les montres) que les producteurs de composants, qui ont mieux résisté. Par ailleurs, les fabricants d'horlogerie liés aux grands groupes (ASUAG et SSIH) ont fait preuve de capacités d'adaptation plus grandes que les petites et moyennes entreprises indépendantes. La Suisse avait cependant acquis une certaine avance sur le plan scientifique et technique, notamment par les travaux du Centre Électronique Horloger<sup>25</sup>, mais elle s'est laissée distancer dans le passage à la réalisation industrielle. Le relais a été mal assuré par la profession : en effet, sa structure – concentration horizontale et absence d'intégration amont, aval et latérale (avec l'électronique par exemple) – ne l'y préparait pas. Les choix technologiques et industriels ont été parfois tardifs et n'ont pas toujours été heureux. Sur le plan commercial, l'engagement des grands groupes horlogers est resté prudent, au vu des avantages comparatifs dont semblaient jouir les produits mécaniques<sup>26</sup>. Ayant accompli d'importantes restructurations – avec l'aide d'un financement des banques commerciales pour un montant de quelques 600 millions de francs suisses – et redéfini ses concepts commerciaux et ses gammes de produits, le secteur horloger a connu en 1984 un accroissement de ses exportations (3.7 pour cent durant la première moitié de 1984 par rapport au premier semestre de 1983), ce qui représente un renversement de la tendance depuis 1978.

L'industrie suisse occupe depuis de nombreuses années une place de premier plan sur le marché mondial des *machines-outils*. Cette position s'est sensiblement maintenue : en 1980, elle présentait encore un excédent commercial de plus de 1 milliard de francs, et avait relativement bien résisté sur le marché international où les gains du Japon avaient été compensés par les pertes des États-Unis et des pays Membres de la Communauté Européenne. Selon l'Institut Battelle, 30 pour cent des producteurs actuels de machines à commande numérique ont introduit leurs premiers modèles avant 1970, et cela reflète l'importance des « pionniers » parmi les constructeurs suisses qui participaient au développement de la commande numérique dans les années cinquante. Cependant l'effet d'entraînement sur le reste des constructeurs s'est par la suite sensiblement ralenti ; et un certain nombre de sociétés paraissent, au début des années quatre-vingt, en retard dans l'introduction des modèles à commande numérique. Parmi les facteurs qui ont freiné l'introduction des modèles à commande numérique dans les gammes des constructeurs de machines-outils, on note le coût élevé, la complexité technique, et la forte demande d'exportation pour des produits plus conventionnels. Des entreprises se sont créées pour fournir uniquement le système électronique de commande numérique ; elles ne sont toutefois pas très nombreuses. De plus, les progrès sont entravés par des difficultés de communication entre constructeurs et utilisateurs de machines-outils, d'une part, et fournisseurs de commande numérique, d'autre part. Un autre problème, qui risque de ne pas trouver une solution rapide dans l'avenir, concerne les logiciels : manque de normalisation des différents fournisseurs ; coût élevé du développement des logiciels d'application ; maintenance inadéquate des logiciels par les fournisseurs ; formation insuffisante des jeunes en logiciels de base. Ces déficiences constituent un frein à la

diffusion des machines à commande numérique chez les utilisateurs de machines (constructeurs d'autres machines, métallurgistes, etc.). Cependant, du fait de l'importance de ce secteur dans l'industrie suisse et de sa technicité, le taux de diffusion est maintenant l'un des plus élevés du monde. La pression de la concurrence, la situation et les réserves financières satisfaisantes des entreprises, et le coût relatif du capital par rapport à celui de la main-d'oeuvre favorable aux investissements, constituent des facteurs propices à l'adoption de ces techniques, y compris par les plus petites entreprises.

La diffusion des *systèmes informatisés de communication de données* paraît plutôt élevée par rapport aux autres pays. Le démarrage a été lent dans le début des années 70 ; une vive accélération s'est produite ensuite à partir du milieu de la décennie. Le secteur de la banque a joué un rôle précurseur, suivi par le commerce et l'industrie. Les obstacles à l'adoption de ces systèmes de communication sont constitués, selon les entreprises interrogées, par la politique des PTT qui laisse des incertitudes sur les standards et les compatibilités des technologies, l'insuffisance des logiciels et les déficiences de la formation. Pour la *photocomposition dans l'imprimerie*, on constate un remarquable taux de diffusion dans toutes les catégories d'entreprises de la branche ; plus de 80 pour cent sont aujourd'hui équipées. Le haut degré de standardisation des équipements, la petite dimension des entreprises d'impression, le haut niveau de qualification de la main-d'oeuvre et sa souplesse de gestion ont facilité l'adoption rapide de cette technique moderne.

Au total, d'après les exemples qui précèdent, ce qui semble faire problème est l'introduction de technologies « de rupture » qui bouleversent des gammes de produits et des savoir-faire, constitués parfois depuis des siècles (électronique dans la montre). Au contraire, la diffusion des technologies « de rationalisation » (adoption de systèmes de communication de données, photocomposition) rencontre peu d'obstacles. La conception de machines-outils à commande numérique constitue entre ces deux extrêmes un cas intermédiaire : elle rencontre des résistances, mais parvient progressivement à intéresser un nombre significatif d'entreprises ; toutefois, comme le note l'étude Battelle, on ne peut pas considérer la vitesse et le degré de diffusion de cette technique comme un facteur déterminant dans le succès des constructeurs de machines-outils suisses au cours des dix dernières années. Ces analyses mettent en évidence un manque de réceptivité à l'innovation plus qu'à l'adoption des nouvelles technologies. Cela se manifeste de diverses façons : les difficultés qu'éprouvent les « pionniers » (présents dans la plupart des secteurs) pour percer et exercer un effet d'entraînement, l'inadéquation des réglementations, les déficits qui se creusent dans le domaine de la formation, les difficultés de communication entre les fabricants et les utilisateurs de nouvelles technologies... Ce manque de préparation est causé en partie par la remarquable résistance commerciale dont font preuve les produits « classiques ». Il est, sans doute, suscité également par des rigidités dans les structures industrielles et éducatives (en particulier). Cela se traduit par un certain retard dans le processus d'adaptation qui peut parfois aboutir à des conversions douloureuses (secteur horloger).

De fait, une part importante du secteur manufacturier suisse est engagée dans un processus d'adaptation structurelle. C'est le cas de l'industrie des machines, qui occupe environ 400 000 personnes (y compris l'industrie des métaux), et dont certaines activités inspirent aujourd'hui des inquiétudes. Traditionnellement, cette industrie exerçait une influence conjoncturelle stabilisatrice ; ses productions étant, par nature, très spécialisées et requérant une période de gestation assez longue, elle accumulait les commandes dans les phases d'expansion générale et pouvait maintenir son activité en période de récession grâce à cette réserve. Or ce stabilisateur n'a pas vraiment joué pendant la dernière période d'expansion de l'économie suisse de 1976 à 1981. Sans doute, l'industrie des machines affronte des problèmes de caractère structurel, liés au fléchissement de ses marchés et à

l'adaptation aux nouvelles technologies. Elle y fait face en procédant à des transformations internes. Ces efforts sont visibles dans le changement de la répartition du personnel : en 1973, 63 pour cent du personnel était employé dans les ateliers tandis que 37 pour cent l'était dans les bureaux ; en 1983 les pourcentages étaient respectivement de 56.6 pour cent et de 43.4 pour cent ; pour 1993 les prévisions sont de 35 pour cent et 65 pour cent. La composition des exportations en témoigne également : en 1970, les machines textiles et les machines-outils représentaient 22.6 pour cent des exportations tandis que les appareils de régulation, de mesure et de contrôle industriels ne représentaient que 8 pour cent ; en 1983, ces chiffres étaient respectivement de 13.6 pour cent et de 12 pour cent. On notera que l'industrie des machines a bénéficié en 1983 d'un important programme de commandes publiques (plusieurs centaines de millions de francs) qui ont contribué à soutenir son activité.

### C. *L'action des pouvoirs publics*

#### *Le cadre institutionnel*

Avant d'analyser les dispositions prises par les pouvoirs publics pour permettre à l'économie de faire face aux problèmes décrits ci-dessus, il convient de rappeler quelques données générales sur le cadre de leur action dans les domaines de la science, de la technologie et de l'industrie. Conformément à la doctrine libérale qui a, depuis toujours, fortement inspirée la conduite des affaires publiques, la Confédération s'en tient à un rôle d'animation, de régulation et de coordination. La Suisse n'a jamais développé à proprement parler de politique industrielle, comparable à celles à l'oeuvre dans la plupart des pays Membres. En ce qui concerne la recherche et la technologie, il existe un Office fédéral de l'Éducation et de la Science localisé dans le ministère de l'Intérieur, chargé de questions très diverses (sécurité sociale, affaires culturelles, etc.). Le rôle régulateur de la Confédération repose sur un système dit de « milices »<sup>27</sup>, qui structure les commissions responsables de la politique générale et de l'administration des aides de la Confédération au développement scientifique et technique. Ces milices sont constituées d'un petit nombre de personnalités universitaires et industrielles, dont certaines assurent en fait – de longue date – la conduite de la politique éducative, scientifique et technique de la Confédération helvétique. Ainsi, l'animation de la politique scientifique et technique au plan confédéral est assurée par un dispositif remarquablement léger, fondé sur des communications étroites et continues au plus haut niveau et des fonds d'une importance relativement modeste.

Les aides à la recherche sont principalement de deux sortes. D'une part, le *Fonds national suisse de la recherche scientifique* (FNS) finance principalement des recherches de base dans les instituts universitaires (les instituts gouvernementaux fédéraux sont en principe financés directement par le canal du budget de la Confédération). Quoiqu'il tienne son budget de l'État, le FNS est une fondation de droit privé. Son budget était de 147 millions de francs suisses en 1983. D'autre part, la *Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique*, dépendant du ministère de l'Économie publique, soutient des projets de R-D réalisés conjointement par des instituts publics ou universitaires et des entreprises qui financent 50 pour cent du coût de ses projets. Le budget de la Commission était d'environ 15 millions de francs suisses en 1983.

Dans le domaine de l'éducation, la Confédération s'en tient également à un rôle de coordination et d'harmonisation des cursus. Le système universitaire comprend les « Hautes Écoles » composées de huit universités cantonales et deux écoles polytechniques fédérales. D'autre part, les Écoles techniques supérieures – également sous l'autorité des cantons – forment des « ingénieurs ETS » qui constituent les cadres techniques de l'industrie. 80 pour

cent des jeunes ayant achevé leurs études secondaires par un baccalauréat entrent dans les Hautes Écoles, ce qui représente 10 pour cent de l'ensemble des jeunes<sup>28</sup>. Les autres n'ayant achevé que l'enseignement obligatoire bénéficient d'un système d'apprentissage remarquablement développé, comportant une importante formation en entreprise. Il semble que c'est à ce système d'apprentissage que l'on doit un chômage des jeunes remarquablement faible, puisqu'il est à peine supérieur à 1 pour cent en 1983 (jeunes de moins de 25 ans).

### *Les programmes d'impulsions*

C'est en 1978 que la Confédération a pris les premières initiatives importantes pour stimuler l'adaptation de l'industrie aux nouvelles technologies. Dans son Message au Parlement du 23 octobre 1978 «relatif à des mesures destinées à atténuer les difficultés économiques», le gouvernement fédéral proposait d'une part des mesures de politique économique (monétaire, pour réduire le taux de change du franc suisse qui s'était fortement apprécié dans les années précédentes, et budgétaire, avec des achats publics destinés au soutien de certaines branches menacées par un fléchissement exceptionnel de la demande, et avec des facilités de report de pertes d'exploitation et d'accroissement des taux d'amortissement), et d'autre part des dispositions pour stimuler la recherche et la formation technologiques. Ces dispositions sont connues sous le titre de «Programme d'impulsions». Il a paru plus approprié d'axer la politique de régulation économique générale sur des dispositions de caractère structurel que sur des mesures de politique économique classique. C'est un exemple suffisamment peu fréquent parmi les pays de l'OCDE pour qu'il soit souligné. Le programme partait d'un certain nombre de constatations : pénurie de personnel qualifié dans l'économie et tendance à la diminution des marges bénéficiaires des entreprises. Par ailleurs, on considérait que les efforts sur la formation de base (écoles d'ingénieurs, apprentissage ...) seraient insuffisants car ils ne produiraient leurs effets qu'à trop long terme ; d'où la nécessité de concentrer l'action sur la formation complémentaire – justifiée également par le fait que les nouvelles technologies ne rendent pas obsolètes les savoir-faire existants mais les complètent.

Le programme, d'une enveloppe globale de 60 millions de francs à dépenser sur 4 ans, incluait les mesures suivantes : la création d'une École suisse du logiciel ; un programme commun destiné à perfectionner les composants de la montre électronique comprenant la création d'un Centre pour l'évaluation et le contrôle des composants électroniques à Neuchâtel ; un crédit spécial de 24 millions de francs pour l'encouragement de la recherche et du développement, notamment dans l'industrie horlogère ; une aide à la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique ; la fondation d'un Institut suisse pour l'information technique chargé d'effectuer à la demande de clients des recherches auprès de banques de données informatisées ; l'organisation, en collaboration avec les associations professionnelles, de cours de perfectionnement pour l'assainissement thermique des bâtiments et les essais de matériaux de construction et d'isolation (pour plus de détails sur ces différentes mesures, voir l'annexe). Au vu des résultats obtenus par le premier programme et d'une analyse des difficultés persistantes ou à venir d'un certain nombre de secteurs, les autorités fédérales ont mis en oeuvre en 1982 un second programme (Message au Parlement «relatif à des mesures destinées à promouvoir le développement et la formation technologiques» du 3 février 1982). Une enveloppe de 50 millions de francs a été votée par le Parlement pour financer ce deuxième volet, dont l'exécution devait être répartie sur 6 ans. Il comprend : la création d'une École suisse de l'informatique de gestion ; la création de cours de perfectionnement dans les techniques de constructions assistées par ordinateurs ; le développement des techniques de capteurs, de réglage et de mesure ; des cours de perfectionnement en matière d'installations

techniques du bâtiment (chauffage, ventilation, climatisation ...) donnés par des associations professionnelles et des écoles existantes.

Une évaluation succincte des deux « programmes d'impulsions » est présentée dans les rapports du Conseil fédéral sur sa gestion en 1982 (février 1983) et en 1983 (février 1984) [voir l'annexe]. Des éléments ainsi fournis, on peut conclure qu'au total, à court terme, les programmes d'impulsions ont permis de combler assez rapidement certaines lacunes du système éducatif ; les contingents d'ingénieurs recevant une formation complémentaire en logiciel (plusieurs centaines) qui ont été formés par la nouvelle école sont importants. Plusieurs milliers de professionnels du bâtiment ont été informés sur les procédés d'économie d'énergie et d'isolation. Des produits nouveaux ont été mis au point (notamment dans l'horlogerie). Une documentation technique a été développée dans plusieurs domaines. Les effets à plus long terme sur l'innovation ne devraient pas être négligeables. Grâce sans doute au « système de milices » qui a assuré la mise en oeuvre des dispositions, celles-ci semblent avoir suscité des adaptations dans les programmes d'enseignement et de recherche des Écoles, dont certaines ont entrepris par ailleurs d'élargir et de renouveler leurs relations avec l'industrie et les milieux économiques<sup>29</sup>. Ces dispositions ont également permis d'alerter de nombreux réseaux professionnels et régionaux. Par ailleurs, prolongeant l'aide accordée à la Fondation pour la recherche en microtechnique, la Confédération a apporté son concours à la création d'un Centre suisse de recherche en microtechnique (micro-électronique, opto-électronique et senseurs électroniques) à Neuchâtel, par l'allocation de subventions de 12.5 millions de francs pour l'achat d'immeubles et de 42.2 millions de francs durant la période 1984-1987.

#### *Autres mesures d'adaptation structurelle*

Les principales autres mesures prises ou envisagées par les autorités fédérales pour stimuler l'adaptation de l'économie concernent la politique régionale, le capital risque et la formation professionnelle. La *politique régionale* s'est occupée en particulier des problèmes d'adaptation technologique dans les régions horlogères. Le gouvernement fédéral a mis en oeuvre en 1979 un programme composé principalement d'aides financières : garanties sur prêts, paiements d'intérêts, abattements fiscaux s'adressant aux entreprises et aux artisans s'engageant dans des efforts d'innovation et de diversification, les cantons devant pour leur part contribuer au redressement selon les mêmes modalités et dans les mêmes proportions. On estime qu'à la fin de 1983 (soit après quatre ans et dix mois de fonctionnement) ce programme avait coûté aux autorités fédérales et aux cantons approximativement 24 millions de francs, soit environ 10 000 francs par emploi nouvellement créé. 123 projets ont été approuvés, représentant un investissement total de quelque 450 millions de francs, et intéressant environ 2 400 emplois nouveaux<sup>30</sup>.

De nouvelles dispositions ont été décidées en 1984. Elles sont constituées, d'une part, d'aides financières octroyées sous forme de cautionnement pour garantir des crédits d'investissement sur des projets présentant une importance particulière pour le marché du travail et la technologie ; d'autre part, de subventions aux contrats passés par des entreprises à des organes de consultance en matière d'innovation. Ces dispositions viennent appuyer les efforts déjà entrepris au niveau des cantons dans l'élaboration d'une politique concertée de conversion de la zone. Il convient par ailleurs d'indiquer que plusieurs autres cantons ont mis en place ces dernières années des organes d'information et d'assistance techniques.

Constatant la faiblesse des créations d'entreprises industrielles<sup>31</sup> et la distance qui s'est établie entre les « détenteurs de connaissances » et les « détenteurs de capitaux », le gouvernement a proposé au Parlement, après une consultation qui s'est étalée sur plusieurs

années, un arrêté portant création d'un *fonds de garantie pour le capital risque*. Doté de 100 millions de francs, ce fonds permettra de garantir jusqu'à 50 pour cent les dépenses engagées par les petites et moyennes entreprises pour évaluer, développer et introduire sur les marchés des produits nouveaux : la garantie n'est pas octroyée directement aux entreprises mais à des particuliers et à des organismes financiers ou autres qui assurent l'accompagnement des projets. La Confédération remplit en quelque sorte une fonction de réassureur. Cette mesure a été adoptée par le Parlement, mais son application est soumise à un référendum facultatif. Plusieurs grands établissements bancaires ont mis en place ces dernières années des sociétés spécialisées dans le capital risque, dont la dotation en capital s'élève pour chacune à environ 100 millions de francs et qui ont pris des participations dans plusieurs dizaines d'entreprises. Ce mouvement s'est accompagné d'initiatives similaires prises par plusieurs banques cantonales, dont cependant une part des investissements prennent la forme de prêts à moyen et long terme aux entreprises innovatrices et non pas de prises de participation en capital (ce qui est la condition du capital risque *stricto sensu*). De tels organismes financiers spécialisés dans le capital-risque, qu'ils soient l'oeuvre de banques, de grandes entreprises, d'organes régionaux, constituent des interfaces utiles avec le système bancaire traditionnel que ni les règles de gestion, ni les compétences ne prédisposent à la pratique du «venture capital». De ce point de vue, l'établissement d'un fonds de garantie, encourageant les initiatives dans ce domaine, peut faciliter la mobilisation des ressources financières du pays en faveur des petites entreprises de pointe.

Néanmoins, l'expérience des pays Membres montre que le capital risque ne se développe véritablement que sous trois conditions ; il faut : premièrement des entrepreneurs et des opportunités technologiques, deuxièmement des conditions fiscales intéressantes pour les investisseurs potentiels, troisièmement des possibilités de «sortie» pour ces investisseurs, constitués en général par un marché «hors cote» dynamique, sur lequel sont revendues avec profit les participations en capital apportées par ces investisseurs lors du lancement des entreprises. Cette dernière condition ne semble pas être remplie actuellement en Suisse. Sans doute est-ce en partie l'effet de réglementations boursières trop rigides. On observera également que les sociétés d'assurance et les fonds de retraite participent très peu à ce marché des capitaux à risque, contraintes probablement par des règles de gestion qui ne les y incitent guère. Par ailleurs, comme le soulignent également les autorités fédérales (Message du 3 juillet 1983), l'épargne des particuliers a sensiblement baissé depuis une dizaine d'années, et ne s'investit guère dans l'industrie. On peut se demander s'il ne conviendrait pas pour renverser le courant et combler cette lacune d'inventer de nouvelles formules financières.

Comme on l'a indiqué, la Suisse dispose d'un système de *formation professionnelle* remarquablement développé (dont les caractéristiques ont été décrites en détail dans l'Étude d'avril 1982), combinant l'apprentissage en entreprise et la fréquentation obligatoire d'écoles professionnelles. A fin 1982, la population totale des tranches d'âge 16-17 et 18 ans représentait 312 600 personnes. Sur ce total, 214 300 personnes étaient en apprentissage (soit 68.5 pour cent de la population active de cet âge). Un groupe de travail de l'Administration fédérale s'est penché en 1983 sur «la situation de l'informatique dans la formation professionnelle».

Il constatait pour ce qui est de la formation de base des apprentis que très rares étaient les programmes qui prévoyaient un enseignement proprement dit en informatique, soulignant les obstacles à son intégration créés soit par l'existence de prescriptions de formation trop détaillées rendant malaisée l'introduction de nouvelles matières, soit au contraire par l'absence de prescriptions claires et impératives concernant l'informatique. En revanche, dans le domaine du perfectionnement professionnel, on trouvait de nombreux embryons d'enseignement et des exigences clairement définies ; les cours préparatoires sont, dans la majeure

partie des cas, directement organisés pour leur propre compte par les associations professionnelles concernées, stimulées par leurs besoins. C'est le cas en particulier dans les enseignements de perfectionnement commerciaux qui ont dû répondre aux besoins créés par l'introduction massive du traitement électronique des données. Le problème principal est constitué cependant par l'insuffisance de maîtres formés à l'enseignement de l'informatique. C'est pourquoi l'on a fait de la formation des maîtres la priorité des mesures à court terme, espérant notamment le concours des cantons (autorités scolaires accordant les congés nécessaires aux intéressés) et des associations professionnelles (sur le plan financier). D'ici à 1986, il est prévu d'intégrer l'informatique dans l'enseignement obligatoire pour toutes les professions.

#### *D. Quelques questions de prospective*

Il ne faut pas sous-estimer l'importance des transformations contemporaines de la technique. La micro-électronique, les nouveaux matériaux, les nouvelles formes d'énergie, la biotechnologie procèdent de véritables mutations qualitatives quant au traitement du temps, de la matière, de l'énergie et du vivant et l'on peut penser qu'elles constituent les bases d'une nouvelle « révolution industrielle »<sup>32</sup>. Face à ces transformations, tous les pays connaissent des difficultés et les pays européens en particulier. Les problèmes sont plus visibles et plus douloureux quand les mutations affectent des industries entières. La Suisse ne les a pas ressentis avec la même acuité, hormis dans l'horlogerie. Cela tient au fait que son industrie s'est structurée sur des productions diversifiées et spécialisées et non pas sur des productions de masse (automobiles, acier) ; les pertes de contact avec la technologie ont des effets plus diffus et plus lents. Par ailleurs, l'organisation du marché du travail et le développement des services ont permis d'amortir les chocs éventuels sur l'emploi.

Les incidences des nouvelles technologies sur les activités productives sont, essentiellement, les suivantes : leur production suscite la naissance de nouvelles industries (par exemple, industries électroniques) ; leur diffusion féconde les industries établies (par exemple, mécaniques) dont elles renouvellent les produits et les procédés (micro-technique) ; enfin, leur utilisation donne lieu à de nouveaux services (par exemple, services informatiques). Dans ces trois domaines – production, fécondation, utilisation – les données présentées dans cette étude mettent en évidence des problèmes sectoriels, liés principalement à la micro-électronique, la micro-informatique et à l'utilisation de l'énergie. Certains sont en voie de résorption, et il y a aussi des développements prometteurs dans la biotechnologie. Cependant, de manière plus générale, on peut se demander si une plus grande réceptivité à l'innovation – qui concerne les trois domaines et pas seulement le premier – ne permettrait pas à l'appareil productif de s'adapter plus rapidement, et à moindre coût, à une évolution technologique accélérée. Faute d'informations suffisantes, on ne peut apprécier avec précision l'ampleur des mutations nécessaires.

La petite taille relative du pays ne constitue pas un handicap dans la mesure où la demande mondiale se porte sur des produits et des services spécialisés, de haute technicité et répondant à des besoins très fragmentés – marchés qui conviennent tout à fait à l'économie helvétique. Par ailleurs, les entreprises suisses ont fait la preuve depuis longtemps de leurs capacités à élargir leurs bases scientifiques et techniques en nouant d'importants accords de R-D avec des universités et des firmes étrangères. La Suisse dispose également de par le monde de nombreux groupes de chercheurs et d'entrepreneurs qui pourraient très utilement la faire bénéficier de leurs acquis et de leurs réseaux. Enfin, grâce à son système bancaire et à sa

situation financière internationale, le pays ne devrait connaître aucune difficulté à financer son développement technologique et industriel, à condition, évidemment, que le système bancaire manifeste la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins suscités par les nouvelles technologies et l'adaptation industrielle.

Les évolutions constatées sur le plan technologique et industriel n'ont pas eu jusqu'ici d'incidences macro-économiques importantes, le déclin du secteur manufacturier ayant été compensé par le développement des services, et particulièrement des services bancaires et financiers, qui ont de plus largement contribué, par leurs performances, à l'excédent de la balance des paiements. A moyen terme, il est probable que ce développement du secteur financier et des assurances rencontrera des limites. Dans le secteur commercial, on note de nombreuses initiatives (sur le plan international notamment). Il est souhaitable que le relais soit pris également par l'expansion de services de caractère plus industriel, et notamment par les services liés au traitement de l'immatériel en relation avec les nouvelles technologies : par exemple, conception de logiciels et progiciels, nouveaux médias (vidéos, télématique) etc. Il convient de souligner, à cet égard, que les industries à haute technologie ne sont pas en elles-mêmes créatrices de beaucoup d'emplois, pas plus que ne l'est la diffusion des nouvelles technologies dans les industries établies – nécessaire à leur survie ; elle permet au mieux de maintenir le niveau général de l'emploi dans ces secteurs, au prix d'importantes restructurations des qualifications (voir l'exemple de l'industrie des machines cité dans l'Étude).

Ces nouveaux services pourraient donc constituer la principale source de croissance à long terme. Toutefois, leur développement semble actuellement entravé par des goulets d'étranglement. Le cas de la Suisse n'a rien de singulier ; il illustre un problème de caractère général auquel sont confrontées aujourd'hui toutes les économies : la nécessité d'un investissement considérable dans la formation de connaissances nouvelles, c'est-à-dire dans l'immatériel. Il convient de s'interroger sur les ressources qu'une économie peut dégager pour cet investissement, ainsi que sur les procédures requises à cet effet, qui sont, à l'évidence, d'une nature différente de celles établies pour les investissements conventionnels dans les biens matériels. La Suisse paraît de ce point de vue disposer de bons atouts avec un système éducatif – de l'apprentissage à l'enseignement supérieur – de grande qualité et entretenant des relations étroites avec l'industrie et les milieux économiques.

En définitive, ces analyses mettent en lumière l'utilité d'associer aux politiques macro-économiques classiques, assurant en quelque sorte la gestion à court terme du pays, des initiatives d'ajustement structurel, plus particulièrement dans le domaine de l'innovation technologique, prenant en charge les évolutions à long terme. De ce point de vue, l'expérience de la Suisse avec les « programmes d'impulsions » constitue un exemple de ce qui peut être entrepris, même si ces programmes ont eu jusqu'à présent un champ d'application relativement limité, et si les particularités du contexte suisse font que cette expérience n'est sans doute pas facile à transposer ailleurs. On notera toutefois plusieurs points importants quant à l'esprit dans lequel est mise en oeuvre cette politique : elle n'engage pas des moyens financiers considérables (en comparaison des dépenses budgétaires requises par les politiques de soutien sectoriel) ; elle n'interfère pas avec les mécanismes de l'économie, mais elle s'efforce d'agir sur des variables qualitatives pour susciter des adaptations durables des efforts de recherche et d'éducation au niveau national ; elle procède en quelque sorte par une approche « systémique », en s'appuyant en l'occurrence sur les mécanismes étendus de consultation qui caractérisent l'économie helvétique ; enfin, cette politique est étroitement coordonnée avec la politique macro-économique, mise en oeuvre par le ministère de l'Économie publique, en liaison avec les organes de politique scientifique et éducative.

#### IV. CONCLUSIONS

La situation conjoncturelle de la Suisse a été généralement bonne en 1983-84 : après une récession sérieuse, qui s'est poursuivie jusqu'au début de 1983, on a assisté à un mouvement de reprise, qui s'est accentué à la fin de l'année dernière et au premier semestre de 1984. Dans le même temps, l'inflation s'est modérée et, en taux annuel, elle devrait être de l'ordre de 2½ à 3 pour cent en 1984 comme en 1983. La reprise a permis une stabilisation, à un niveau très faible, du taux de chômage. Contrairement à ce qui s'était passé dans la plupart des cycles précédents, la phase d'expansion a été soutenue par la demande intérieure privée et publique alors que les exportations progressaient près de deux fois moins vite que les importations. Cette évolution a été bienvenue, la reprise de l'économie suisse ayant contribué au soutien de l'activité dans la zone OCDE. Le solde extérieur courant est cependant demeuré très excédentaire, compte tenu de l'évolution des invisibles. Comme l'ensemble des monnaies européennes, le franc suisse s'est déprécié en 1983-1984 par rapport au dollar, mais il a également enregistré depuis le début de 1984 une dépréciation effective vis-à-vis des autres monnaies, qui a sensiblement compensé l'appréciation des deux années précédentes.

Ainsi qu'on le soulignait déjà dans la précédente Étude annuelle, la politique conjoncturelle a fait preuve de beaucoup de souplesse d'adaptation : face à une récession sérieuse en 1982, le gouvernement fédéral a orienté la politique budgétaire dans un sens expansionniste, cette politique ayant contribué à la reprise enregistrée en 1983-84. La politique monétaire est demeurée prudente et les autorités n'ont effectué que des interventions limitées sur les marchés des changes. Enfin, comme à l'accoutumée, des mécanismes extrêmement souples de détermination des salaires et de fonctionnement du marché du travail ont permis une évolution modérée des rémunérations, en ligne avec les progrès de productivité. Cette souplesse d'adaptation de la politique conjoncturelle a été de pair avec le maintien des grandes orientations à moyen terme (recherche de l'équilibre des finances de la Confédération).

Il résulte des prévisions du Secrétariat que l'activité pourrait être aussi soutenue en 1985 qu'en 1984 (croissance de l'ordre de 2 à 2.5 pour cent), cette croissance s'effectuant sans reprise des tensions inflationnistes et avec le maintien d'un excédent important de la balance des opérations courantes. Des incertitudes demeurent évidemment, tant pour la Suisse que pour les autres pays de la zone, sur l'évolution des taux de change. En ce qui concerne la politique économique, il est vraisemblable que la politique budgétaire jouera un rôle plus neutre que les deux années précédentes, ce qui paraît approprié, compte tenu de la reprise intérieure. Dans le passé, l'utilisation souple de la politique budgétaire pour lisser les fluctuations conjoncturelles s'est avérée efficace. Par ailleurs, l'évolution des masses budgétaires permet de penser que l'on va dans le sens de l'objectif à moyen terme de retour à l'équilibre des finances publiques. La politique monétaire restera vraisemblablement prudente. La fixation d'un objectif modéré de croissance de la base monétaire vise, à moyen terme, à éviter tout dérapage. Mais il conviendra certainement en 1985 d'appliquer avec souplesse cet objectif, afin que la politique monétaire ne constitue pas un frein à la poursuite de l'expansion. Au total, une analyse des résultats à court terme du pays montre que la Suisse constitue un cas exemplaire d'ajustement souple et rapide aux contraintes nouvelles apparues dans les pays de l'OCDE.

L'analyse des conditions d'adaptation à long terme de l'économie met en évidence que le développement des services – principalement financiers et bancaires – a constitué l'un des moteurs de l'économie helvétique ces dernières années, compensant les effets du déclin relatif du secteur manufacturier tant au plan interne (emploi) que sur les échanges extérieurs. Ce

développement des services s'inscrit dans l'évolution tendancielle d'une économie avancée, qui dispose par ailleurs dans ce domaine d'avantages comparatifs exceptionnels (finance, tourisme...). Cela ne peut cependant pas permettre de faire l'économie d'une conversion d'un appareil industriel qui, pour avoir remarquablement réussi sur les techniques de pointe de la précédente révolution industrielle, n'en demeure pas moins obligé d'élargir et de renouveler ses bases technologiques pour faire face à une nouvelle révolution industrielle d'une importance considérable. Ce processus de conversion, entamé parfois avec un certain retard et suscitant des problèmes sérieux dans plusieurs secteurs (horlogerie dans les années 70, industrie des machines depuis le début des années 80), paraît aujourd'hui relativement bien engagé, comme un certain nombre d'indices le laissent penser. Il convient néanmoins de le rendre plus aisé et de prévenir l'apparition éventuelle de nouveaux retards par des mesures appropriées.

Les autorités helvétiques ont mis en oeuvre des actions visant à favoriser une meilleure adaptation de l'appareil de production aux nouvelles technologies. Un certain nombre de mesures concernant la recherche et la formation, connues sous la dénomination de « programmes d'impulsion » ont été prises depuis 1978. Elles paraissent avoir déjà produit des résultats substantiels, mais leurs champs d'application ont été relativement limités (micro-électronique et utilisation de l'énergie). Il est sans doute souhaitable d'aller plus loin, tout en respectant l'approche traditionnelle de la Suisse, qui repose sur le non interventionisme, sur la reconnaissance de l'efficacité du secteur privé et sur une coordination entre les milieux universitaires et industriels.

Il convient en premier lieu d'accorder une attention particulière à l'éducation et à la formation professionnelle, et de mettre en oeuvre les dispositions déjà envisagées pour développer les connaissances informatiques. Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, on pourrait examiner l'utilité de nouvelles mesures d'impulsions dans les technologies telles que les matériaux, qui n'ont pas été couvertes par les premiers programmes. Par ailleurs, il serait souhaitable d'aborder de manière systématique l'identification et l'élimination des obstacles administratifs et institutionnels qui peuvent, dans divers domaines, entraver l'innovation : par exemple, les réglementations financières et boursières, les normes et règlements techniques, les dispositions administratives limitant l'activité des PME et les créations d'entreprises (qui viennent de faire l'objet d'une enquête du Patronat), ou encore les dispositions susceptibles d'entraver l'évolution du système éducatif. De telles mesures nécessitent l'adhésion des différents groupes qui composent la société. Des campagnes de sensibilisation à la technologie et à l'innovation, menées au niveau des cantons, peuvent y aider. Pour faciliter en temps utile les prises de conscience nécessaires, il appartient peut-être aussi à la Confédération de susciter l'élaboration de travaux de prospective technologique et socio-économique intéressant la société dans son ensemble et l'industrie plus particulièrement, à l'instar des « visions » développées au Japon, démarche qui paraît jouer un rôle capital dans la réussite de ce pays.

Les orientations décrites ci-dessus n'impliquent nullement une rupture avec les actions passées mais au contraire leur poursuite et leur intensification. Compte tenu du type de développement de l'appareil de production suisse et de sa confrontation à cette évolution technologique accélérée, il serait certainement souhaitable que la Confédération se dote d'un système d'observation étendu. Si l'on assistait dans les années à venir à une amélioration de l'appareil statistique suisse, il est certain que l'ensemble du processus de décision, tant public que privé, pourrait en être encore amélioré et cela, non seulement en ce qui concerne les orientations structurelles à moyen terme, mais également la gestion à court terme du pays.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. On doit noter que le taux d'épargne des ménages calculé sur la base des définitions des comptes nationaux suisses exclut l'épargne constituée par les ménages dans les caisses de retraite et les fonds de prévoyance. Ce taux diffère d'environ 6 points (en pourcentage du revenu disponible des ménages) de celui qui est établi sur la base de la définition des comptes nationaux normalisés de l'OCDE (*Étude économique de la Suisse* d'avril 1982, note 65, page 39 et *Cahier de conjoncture*, n° 2/82 de l'Office fédéral suisse de statistiques).
2. On a assisté notamment entre 1981 et 1983 à une diminution du nombre de travailleurs étrangers surtout frontaliers et saisonniers (30 000 personnes entre les deux années) alors que le nombre de travailleurs annuels et établis ayant une activité lucrative a diminué de 10 000 personnes.
3. L'ajustement annuel des salaires résulte en Suisse d'une négociation bilatérale entre employeurs et salariés (au niveau des branches ou des entreprises). Cette négociation est faite sur la base de plusieurs éléments dont les deux principaux sont la hausse des prix de l'année précédente et les résultats financiers de la branche ou de l'entreprise. Il n'y a donc pas d'indexation au sens strict des salaires sur la hausse des prix, mais celle-ci joue un rôle qui cependant a diminué au cours des années récentes, dans la détermination de l'augmentation des salaires.
4. Tous les chiffres relatifs au commerce de marchandises sont fondés sur l'indice II, non désaisonnalisé, qui, sauf indication contraire, exclut les échanges de pierres et métaux précieux, d'œuvres d'art et d'objets et meubles anciens. Voir *Étude économique de la Suisse*, OCDE, avril 1982, annexe II.
5. Il convient de noter toutefois que la plus large part de l'accroissement des importations est due à l'acquisition d'avions par la Swissair. Si l'on exclut les avions, le volume des importations a augmenté de 1.8 pour cent.
6. Indice I, comprenant les métaux précieux, etc.
7. La Suisse achète une forte proportion de son pétrole sur le marché libre. Les prix du pétrole raffiné sur le marché libre ont fléchi de 10.5 pour cent en 1983 après un recul de 7.2 pour cent en 1982.
8. Les flux prennent des valeurs très différentes selon qu'ils sont calculés en francs suisses ou en dollars. C'est sans doute la raison pour laquelle certains chiffres publiés par la Banque nationale suisse en francs suisses sont de signe opposé à ceux qui sont indiqués ici en dollars, par exemple pour les capitaux bancaires. Voir *Étude économique de la Suisse*, mai 1983, note 13, p. 25.
9. Exportations de capital autorisées par pays emprunteur, en pourcentage de la valeur totale :

	1980	1981	1982	1983
Pays industrialisés	68.7	71.1	74.7	78.7
Pays en voie de développement	14.7	14.0	9.9	8.5

Par type d'engagement financier, en pourcentage de la valeur totale :

	1981	1982	1983
Prêts bancaires	40	26	23
Émissions obligataires	23	27	26
Placements privés	37	47	51

Source : Banque nationale suisse.

10. Voir la section traitant de la politique monétaire.
11. En octobre 1978, la Banque nationale suisse a formellement abandonné la poursuite d'un objectif fondé sur un agrégat monétaire (M1 à l'époque) pour s'employer à stopper l'appréciation du franc. Au milieu de l'année 1979, la Banque centrale, compte tenu de l'instabilité de la demande de M1 et de son incapacité à la

maîtriser, s'est tournée vers la base monétaire pour exprimer ses objectifs. Ceux-ci, fixés à 4 pour cent en 1980 et 1981 sont restés très au-dessus des évolutions effectives, la Banque centrale ayant épongé les importantes liquidités créées en 1978-79.

12. Depuis 1981, la Banque centrale a adopté pour définir ses objectifs le stock de monnaie centrale ajusté qui comprend les billets en circulation et les comptes de virement des banques commerciales et des entreprises auprès de la Banque centrale, corrigés du montant des crédits d'échéance accordés par la Banque centrale. Dans le corps du texte, cette variable est désignée par l'expression « base monétaire ».
13. Pour 1974-83, la croissance moyenne de la vitesse de circulation était de 1 pour cent.
14. La chute brutale de la vitesse de circulation de la monnaie en 1978 était imputable au très bas niveau des taux d'intérêt à court terme ainsi qu'à l'attente très répandue d'une appréciation du franc suisse qui a gonflé la demande de monnaie. L'accélération de la vitesse de circulation en 1980-81 est symétriquement due à un renversement de ces facteurs, notamment à la hausse des taux d'intérêt. La progression de 3 pour cent de la vitesse de circulation de la monnaie en 1982 pourrait être imputable au délai d'ajustement de la demande de monnaie au niveau élevé des taux d'intérêt en 1980-81.
15. Les taux d'intérêt nominaux suisses restent très bas par rapport à ceux d'autres pays de l'OCDE dont le taux d'inflation est comparable :

	1983	1983	1983
	Hausse des prix à la consommation	Taux d'intérêt moyen à court terme	Taux d'intérêt moyen à long terme
Suisse	3.0	3.50	4.70
États-Unis	3.2	8.94	11.44
Allemagne	3.0	6.48	8.20
Japon	1.9	6.45	6.94

Sources : OCDE, *Principaux Indicateurs Économiques* (taux d'intérêt), *Perspectives Économiques* (inflation).

16. Cette analyse repose sur les informations présentées dans l'ouvrage *Histoire économique de la Suisse*, de J.F. Bergier (Professeur à l'École Polytechnique de Zurich), Paris, 1984.
17. *Étude économique de la Suisse*, OCDE, avril 1982, pp.15-18.
18. Exportations et importations de produits manufacturés en pourcentage de la valeur ajoutée des industries manufacturières :

	1960	1973	1980
Exportations	55.7	67.1	90.6
Importations	62.0	80.0	105.2

19. Seuls les effets directs sont pris en compte dans l'examen de la contribution des exportations nettes aux variations de la production. Une analyse plus complète devrait faire intervenir les effets indirects sur les matières premières et produits intermédiaires ; par exemple, une augmentation des exportations de matières plastiques stimule la production de produits chimiques. Une telle étude exige des coefficients d'échanges industriels précis, qui ne sont pas disponibles pour la Suisse.
20. La baisse de l'emploi dans l'industrie ne s'est pas manifestée sous forme d'un accroissement du chômage en Suisse, dont le taux est resté en-dessous de 1 pour cent, même pendant des récessions graves, les variations de la main-d'oeuvre étrangère et des taux d'activité ayant absorbé une grande partie des pertes d'emploi. Entre 1960 et 1973 la proportion des travailleurs étrangers est passé de 15.1 à 26.1 pour cent, la plus grande part de l'augmentation a eu lieu avant 1965. Dans cette période de croissance économique soutenue, l'augmentation de l'emploi a été assurée pour presque 60 pour cent par des étrangers. Au cours de la récession de 1973-76, 63 pour cent des pertes d'emploi ont été absorbés par les étrangers. Toutefois, depuis 1977 la part des étrangers dans la population active a augmenté légèrement, en dépit des conditions économiques peu favorables dans les années quatre vingt. Les taux d'activité des hommes et des femmes ont tous deux baissé entre 1973 et 1982, pour les hommes de 12 pour cent et les femmes de 3 pour cent. Cette réduction des taux d'activité en Suisse a été plus marquée que dans les autres pays européens, bien que les taux suisses restent relativement élevés.
21. Sur la base de travaux du Ministère du Commerce des États-Unis (R. Kelly, *The Impact of Technological Innovation on International Patterns*, US Department of Commerce, 1977), on a retenu pour identifier ces produits le seul critère des dépenses de R-D par rapport au chiffre d'affaire des branches aux États-Unis. On a calculé pour chacune des années 1968, 1969, 1970 la moyenne des intensités de R-D pour l'ensemble des

branches aux États-Unis. La moyenne arithmétique pour ces trois années est égale à 2.36 pour cent, chiffre retenu comme seuil minimal pour définir les produits « technologiquement intensifs ». Un autre indicateur, proposé par l'Institut IFO de Munich (IFO Institut für Wirtschaftsforschung), regroupe sous l'appellation de produits de « haute technologie » tous les produits pour lesquels les pays en développement et les pays nouvellement industrialisés ne dépassent pas une part déterminée des importations de biens industriels des pays de l'OCDE. Cet indicateur serait peut-être mieux adapté à un pays comme la Suisse, mais n'a pas été utilisé faute de données suffisantes.

22. Ces données concernant la Suisse doivent être replacées par rapport aux évolutions relatives aux autres pays Membres. Compte tenu de la concurrence exercée par les pays nouvellement industrialisés sur un certain nombre de productions retenues dans la liste (composants électroniques, électronique grand public, équipements de radio-TV), pratiquement tous les pays Membres les plus industrialisés ont vu leur taux de couverture se réduire, à l'exception du Japon (dont le taux est passé de 1.46 en 1963 à 4.24 en 1980). Les baisses les plus importantes sont celles de la Suisse, des États-Unis (passant de 3.10 à 1.79) et de l'Allemagne (de 3.20 à 1.48). En revanche, la part des produits de haute technologie dans les exportations de produits manufacturés a augmenté aux États-Unis, au Japon, au Canada et dans la plupart des pays européens de niveau de développement comparable à la Suisse, mais elle a diminué en Suisse. De même, la part des produits de haute technologie dans les importations de ces pays, à l'exception du Japon, s'est accrue, elle a aussi augmenté en Suisse jusqu'en 1975, mais a diminué depuis lors.
23. Voir *Commercial Biotechnology - An International Analysis, Office of Technology Assessment, Washington, janvier 1984.*
24. La diffusion des technologies nouvelles en Suisse (Georgi, 1983).
25. En 1967, le Centre Électronique Horloger (CEH) – centre de recherche communautaire – présente les premiers prototypes mondiaux des montres à quartz au concours de l'Observatoire de Neuchâtel et remporte les dix premiers prix ; en 1970, avec l'appui des grandes marques suisses, il introduit sur le marché une montre analogique dotée pour la première fois d'un circuit intégré.
26. Se centrant sur les technologies qui ont le plus contribué à la transformation de l'industrie horlogère – le circuit intégré, le résonateur à quartz, le micromoteur et l'affichage numérique – et analysant pas à pas les stratégies des entreprises leaders engagées dans la mutation technologique, l'étude de l'Institut Batelle met en évidence les points suivants : les décisions de s'engager dans des fabrications nouvelles ont été accélérées par la présence d'ingénieurs suisses recrutés aux États-Unis ou ayant d'étroites relations avec les électroniciens américains ; dans les entreprises de moindre importance, ce même processus a par contre été ralenti par la réticence des dirigeants à partager le pouvoir avec les nouveaux venus, détenteurs pourtant des connaissances nécessaires. Par ailleurs, les choix de partenaires industriels de même que les choix technologiques n'ont pas toujours été heureux : par exemple, en 1969, certaines entreprises se sont engagées dans la technologie des circuits intégrés bipolaires alors que l'avenir se situait dans les circuits MOS, comme l'avait d'ailleurs signalé le CEH. Dans les phases de lancement et d'exploitation, l'engagement des grands groupes horlogers s'est fait sur la base d'une anticipation déficiente des marchés ; de plus, cet engagement est resté prudent pour ne pas mettre en cause la réputation de qualité acquise pour les produits mécaniques ; le produit électronique n'a pas donné lieu à la mise en oeuvre rapide d'un système de production et de vente de grande envergure, notamment pour la montre à quartz à grande diffusion. Enfin, quelques petites entreprises de pointe ont contribué au progrès des technologies (notamment dans les composants), mais leur apport n'a pas été suffisant ; comme il est normal dans de telles activités à haut risque, la plupart ont connu des difficultés, voire ont disparu.
27. Le terme de « milices » est employé par opposition au terme de « professionnels » : ainsi, l'armée est une armée de « milices ».
28. Les universités cantonales sont fréquentées par environ 50 000 étudiants, et les promotions des deux écoles polytechniques fédérales, qui forment des ingénieurs de réputation mondiale, sont d'environ 1 100 diplômés par an. Les ETS, au nombre de 23, fournissent des promotions d'environ 1 800 diplômés par an, recrutés principalement parmi les apprentis. La caractéristique principale du système éducatif suisse est constituée sans doute par les liens remarquables qui se sont tissés de longue date avec l'industrie qui a contribué à la création de nombreuses écoles professionnelles et a établi, dans le domaine de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, notamment avec les EPF, des relations qui ont encore valeur d'exemple au sein des pays de l'OCDE (voir à ce sujet l'enquête sur les nouvelles formes de collaboration et coopération entre l'industrie et l'université en Suisse, à paraître prochainement). Toutefois, ces relations très étroites avec l'industrie peuvent présenter des inconvénients dans la mesure où le système d'enseignement et de recherche, comme on l'a vu dans la section B, répondant trop aux besoins à court terme de l'industrie, n'assure pas ceux du long terme que cette dernière ne discerne pas nécessairement.
29. Voir l'enquête précitée sur les relations université-industrie en Suisse.

30. Chiffres fournis par les autorités suisses. Voir également l'étude sur l'adaptation des régions horlogères préparée pour le groupe de travail de l'OCDE sur les politiques régionales (1983).
31. Il n'y a pas de données publiées relatives aux créations d'entreprises industrielles. Toutefois, pour ce qui est des créations d'entreprises en général, on constate que leur nombre était, par exemple, de 13 780 en 1975 et de 16 378 en 1982, ce qui représente des taux de création par habitant – environ 2.5 pour mille – sensiblement égaux à ceux des pays européens. Le solde net (créations moins fermetures) s'est aussi accru : 5 706 en 1982.
32. Voir par exemple le « Rapport sur l'État de la Technique » publié par le ministère français de la Recherche et de la Technologie, Paris, octobre 1983. Selon ce rapport, fondé sur une enquête internationale approfondie, nous serions en train de vivre une troisième transformation du système technique comparable seulement à celles qui se sont produites lors des révolutions industrielles du Moyen Âge – première période de l'histoire caractérisée par une croissance longue sur plus d'un siècle – et du XIX<sup>e</sup> siècle.

**PAGE BLANCHE**

*Annexe*

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES

### I. POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

1983

#### *Janvier*

Pour aider l'investissement dans les régions de montagne, le Département de l'économie publique a promis d'accorder des prêts d'un montant total de 32.3 millions de francs pour 75 projets qui coûteront 175 millions de francs en tout.

Message du Conseil Fédéral aux Chambres concernant les mesures à prendre pour soutenir l'économie suisse :

- Une série de mesures (« premier paquet partiel ») a pour but un assainissement à court terme du marché de l'emploi. Elle comprend principalement un programme d'acquisition (investissements anticipés), des mesures de promotion des exportations et de la recherche (l'augmentation de la garantie contre les risques à l'exportation et des moyens destinés à l'aide au développement), ainsi que des mesures visant à améliorer la situation sur le marché du travail (réadaptation professionnelle, formation complémentaire, etc). Les dépenses supplémentaires pour la Confédération s'élèveront à 970 millions de francs et selon les prévisions elles pourraient entraîner un volume de commandes de quelque 2 milliards de francs.
- Un deuxième « paquet partiel » est annoncé pour l'été, visant à améliorer les structures économiques. Il prévoit l'introduction d'une garantie contre les risques à l'innovation, ainsi que le développement de la politique économique régionale.

#### *Juin*

Arrêtés pris par les Chambres fédérales :

- Crédit pour encourager la construction de logements et faciliter l'accès à la propriété. D'ici à la fin 1986, la Confédération ouvrira un crédit total de 1.14 milliard de francs dont bénéficieront quelque 10 000 logements ;
- Prorogation de dix ans (jusqu'en 1994) de l'arrêté permettant au Conseil fédéral de conclure des traités internationaux sur la protection des investissements suisses à l'étranger, surtout dans les pays en développement.

#### *Juillet*

Approbation par le Conseil Fédéral des mesures complémentaires visant à relancer l'économie. Elles ont pour but d'améliorer l'offre et l'emploi à moyen et long terme.

Le déploiement des instruments de politique régionale vise à renforcer les régions financièrement faibles ou celles dont l'économie est menacée. Il est prévu un versement supplémentaire de 300 millions de francs d'ici à 1994 au fonds destiné aux investissements.

Le projet de loi sur la garantie contre les risques à l'innovation doit faciliter l'acquisition par les petites et moyennes entreprises des crédits nécessaires au développement technologique et à l'introduction sur le marché de nouveaux produits. A cet effet, la Confédération constitue un fonds auquel elle alloue un montant non remboursable de 100 millions de francs qui en constitue la base financière.

1984

*Janvier*

Le Conseil Fédéral publie son rapport sur les grandes lignes de la politique gouvernementale de 1984 à 1987. Les principales sont :

- Nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons ; réduction des subventions fédérales ; transformation des impôts fiscaux en impôts sur les biens de consommation ; loi fédérale sur l'imposition du tabac ;
- Augmentation de l'aide aux pays en voie de développement, qui devrait atteindre 0.31 pour cent du PNB ; réaménagement de la garantie des risques à l'exportation ; adhésion aux institutions de Bretton-Woods ;
- Loi fédérale sur la surveillance des prix ; loi sur la protection des consommateurs ; révision de la loi sur les banques ; révision totale du droit régissant le bail ;
- Conservation des bases naturelles vitales : mise en application de la loi sur la protection de l'environnement, de la loi sur l'aménagement du territoire et de celle sur la protection des eaux ; mesures contre le dépérissement des forêts ;
- Maintien des acquis sociaux : révision de l'assurance-vieillesse ; révision anticipée de la loi sur l'assurance-invalidité et sur les prestations complémentaires ; mesures contre l'explosion des coûts dans le secteur de la santé ;
- Soutien de la politique de restructuration économique ;
- Maintien du niveau actuel de la recherche.

Le Conseil Fédéral publie son Plan financier pour les années 1985 à 1987 en liaison avec les grandes lignes de la politique gouvernementale.

*Avril*

Selon l'Office fédéral des questions conjoncturelles, l'industrie horlogère sera en mesure de faire face à la concurrence étrangère, entre autres grâce au premier programme d'impulsion, qui a été approuvé à la fin de 1978.

## II. MONNAIE

1983

*Mars*

Baisse générale des taux d'intérêt sur le marché suisse des capitaux. En même temps que les banques centrales de RFA, des Pays-Bas et d'Autriche, la Banque nationale suisse diminue son taux d'escompte, celui-ci passant de 4.5 à 4 pour cent.

*Juin*

La Banque nationale suisse annonce qu'elle maintiendra le cap de sa politique monétaire. Cependant, compte tenu de la faiblesse de la conjoncture et du cours élevé du Franc suisse, elle tolérera que l'accroissement de la masse monétaire dépasse, dans les sept mois qui restent, au maximum de 1 pour cent l'objectif qu'elle s'est fixé en ce domaine.

*Août*

Intervention de la Banque nationale pour soutenir le Mark allemand.

*Décembre*

En accord avec le Conseil Fédéral, la direction générale de la Banque nationale suisse a fixé à 3 pour cent l'objectif monétaire pour l'année 1984 (croissance de la monnaie de Banque centrale). Cette politique, indique la BNS, est axée sur la stabilité des prix à moyen et à long terme et laisse une marge suffisante à l'économie pour la reprise qui s'amorce.

La Banque nationale suisse a informé les banques du pays de son intention de renoncer à établir en 1984 un calendrier des émissions d'emprunts étrangers. Simultanément, elle indique que le montant nominal maximum de ce type passera de 100 à 200 millions de francs à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

1984

*Juillet*

Les quatre grandes banques augmentent d'un quart à un demi-pour cent les taux d'intérêt qu'elles versent sur les dépôts à terme fixe. Cette mesure entre en vigueur immédiatement.

Le taux d'intérêt des dépôts à terme s'aligne sur celui des eurofrancs en passant à 4¼ pour cent.

*Octobre*

Augmentation des taux des bons de caisse.

### III. FINANCES PUBLIQUES

1983

*Janvier*

Le Conseil Fédéral adopte le programme complémentaire qui fera suite à la réduction linéaire de 10 pour cent des subventions fédérales, à partir de 1986. On ne possède pas pour l'instant de détails concrets sur le contenu du nouveau programme.

*Février*

La Confédération, les Cantons et les Communes prévoient pour 1983 un déficit global de 2.8 milliards de francs, à peine plus que pour 1982. Ce déficit provient pour 35 pour cent de la Confédération (960 millions), pour 50 pour cent des cantons (1 400 millions) et pour 15 pour cent des communes (400 millions).

*Avril*

Le compte financier de la Confédération pour 1982 se solde par un déficit de 424 millions de francs alors que le budget initial l'avait estimé à 1 104 millions.

Sous le titre «mesures d'économie en 1983», le Département des finances présente un programme qui devra remplacer la réduction systématique de 10 pour cent effectuée sur les subventions fédérales et qui devrait permettre de réaliser des économies s'élevant chaque année à 380 millions de francs. Ce programme sera prochainement envoyé en consultation.

*Mai*

Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants.

Les comptes des cantons ont fait apparaître un déficit global de 517 millions de francs en 1982 contre 1.3 milliard prévu par les budgets.

*Juin*

Le plafonnement des effectifs du personnel de la Confédération, auquel on avait recours depuis 1975, est inscrit par l'Assemblée fédérale dans la loi sur les mesures destinées à améliorer les finances fédérales.

*Août*

Le Conseil Fédéral a publié les projets de lois fédérales sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes ainsi que sur l'impôt fédéral direct qu'il s'agit d'ancrer formellement dans la loi. Les points essentiels de ces projets volumineux sont les suivants : le passage à l'imposition postnumerando, avec déclaration d'impôt annuelle, le maintien de l'imposition de la famille et l'introduction de l'impôt sur les gains de participation. Ce dernier permettra de mieux imposer les bénéfices spéculatifs.

*Septembre*

Le Conseil Fédéral décide d'augmenter l'impôt sur les cigarettes le 1<sup>er</sup> mars prochain, ce qui devrait augmenter les recettes de 127 millions de francs environ.

*Octobre*

Le projet de budget de la Confédération prévoit, pour 1984, des recettes de 20.6 milliards et des dépenses d'un montant de 21.7 milliards de francs, donc, au total, un déficit de l'ordre de 1.16 milliard, déficit qui comprend 320 millions de francs destinés à renforcer l'économie.

*Janvier*

Le Conseil Fédéral publie le Plan financier de la Confédération pour les années 1985 à 1987. Les mesures suivantes devraient permettre d'arriver à l'équilibre financier :

- Réalisation du programme complémentaire (économie de 360 millions) ; nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (180 millions) ; compensation des dépenses supplémentaires dues à la nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants (100-220 millions) ;
- Recondution de la suppression des quotes-parts des cantons aux droits de timbre (280-300 millions) et aux bénéfices de la Régie des alcools (130 millions), suppression qui devait être levée dans les deux cas en 1985 ;
- Suppression de la compensation semestrielle de la hausse des prix pour le personnel fédéral (30-50 millions) ;
- Introduction de diverses taxes : sur les poids lourds (150 millions), sur la circulation sur les autoroutes (200 millions) et sur l'énergie (250 millions à partir de 1987).

*Février*

Approbation de la taxe sur les poids lourds et sur la circulation sur les autoroutes. La première, qui touche les camions et les autocars, suisses et étrangers, rapportera environ 150 millions de francs par an à la Confédération. La seconde, d'un montant de 30 francs par an et par véhicule empruntant les autoroutes, lui assurera une recette supplémentaire de 250 à 300 millions de francs.

*Avril*

Les dépenses de la Confédération ont augmenté de 5 pour cent en 1983, les recettes de 3 pour cent seulement. Le déficit du compte financier a atteint la somme de 855 millions de francs tandis que 962 millions avaient été budgétés au compte financier et 1.2 milliard au compte général.

*Mai*

Entrée en vigueur de la loi sur la prise en compte de l'inflation dans le calcul des barèmes fiscaux. Cette compensation intervenant pour la période fiscale 1985-86 est basée sur une hausse des prix de 7.7 pour cent. La perte de recettes en découlant s'élève à 350 millions de francs en 1986 et autant en 1987. Par la suite, elle interviendra automatiquement dès que l'inflation atteindra 7 pour cent.

*Juillet*

Les cantons ont bouclé leurs comptes de 1983 mieux que prévu. Ainsi, le budget total se solde par un déficit de 0.5 milliard de francs, soit 1 milliard de moins que prévu.

*Août*

La Banque nationale suisse s'est déclarée prête à soutenir les finances de la Confédération et des cantons en débloquent chaque année une somme de 300 millions de francs, somme qui ne devrait pas mettre en danger la politique de stabilisation de l'inflation.

## IV. REVENUS ET MARCHÉ DU TRAVAIL

1983

*Mars*

Le Conseil fédéral approuve une révision de l'ordonnance sur les « mesures contre les abus dans le secteur locatif ». Les hausses des loyers admises à la suite d'augmentations des intérêts hypothécaires dépendront du niveau des taux pratiqués par les banques. Les baisses des taux d'intérêt devront être répercutées sur les loyers.

La situation critique que connaît actuellement l'industrie du vêtement a incité les partenaires sociaux à reporter d'une année l'introduction de la semaine de 43 heures et de trois mois l'augmentation des salaires minimum. L'industrie du vêtement emploie quelque 26 000 personnes.

#### *Avril*

Le Conseil fédéral n'a libéré que la moitié des contingents gardés en réserve l'automne dernier de travailleurs étrangers, en raison de la situation du marché de l'emploi. Le contingent des saisonniers est réduit de 5 pour cent, celui des autorisations annuelles ou temporaires de 25 pour cent.

#### *Juin*

Arrêté portant de 150 à 240 jours les indemnisations journalières de l'assurance-chômage pour les chômeurs en cas de besoin.

Le Conseil fédéral décide de doubler, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984, les cotisations d'assurance-chômage des employeurs et des employés, lesquelles passeront à 0.6 pour cent. Cette décision rapportera environ 300 millions de francs de plus par an.

#### *Juillet*

La Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) a accepté à une faible majorité le renouvellement pour cinq ans de la convention collective. Le principal élément en est le passage en deux étapes à la semaine de 40 heures qui, prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 1988, sera à chaque fois accompagné d'une réduction de salaire de ½ pour cent.

#### *Octobre*

Ordonnance sur la limitation du nombre d'étrangers exerçant une activité lucrative. Le nombre d'autorisations de séjour à l'année et celui des autorisations de courte durée demeurent inchangés ; le contingent de saisonniers est réduit d'environ 5 pour cent, donc maintenu aux 95 pour cents libérés l'an dernier.

Les cotisations à verser aux caisses-maladie pour l'assurance de base seront relevées en moyenne de 15 à 20 pour cent au début de l'année prochaine par suite de la hausse des coûts dans le secteur de la santé publique.

Les banques ont décidé unilatéralement d'accorder une augmentation de salaire de 3 pour cent à l'employé « moyen » (dont 1.5 pour cent de compensation pour la hausse des prix) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984.

#### *Novembre*

Augmentation de 1.5 pour cent des salaires des employés de la métallurgie à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

#### *Décembre*

La convention collective de travail entre la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie et l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs a été renouvelée pour trois ans. Elle prévoit une amélioration du système des vacances et la compensation totale de la hausse des prix pour 25 000 personnes.

Les pensions et traitements du personnel de la Confédération seront relevés de 1.7 pour cent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984 au titre de la compensation de la hausse des prix.

Le Conseil des États s'est rallié à la réglementation du Conseil national qui prévoit une durée minimale de quatre semaines de vacances pour tous les travailleurs et de cinq semaines pour les jeunes de moins de vingt ans. Cette décision a valeur de contre-projet indirect à l'initiative de l'Union syndicale intitulée « pour un prolongement légal de la durée légale des vacances ».

### 1984

#### *Janvier*

Entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-chômage obligatoire et de la loi sur l'assurance en cas d'accidents. De plus, les rentes assurance-vieillesse et assurance-invalidité ont été relevées de 1.3 pour cent, ce taux tenant compte de l'inflation et de la hausse des salaires en 1982 et 1983. Il en coûtera au total 1.4 milliard de plus à la Confédération pour les premières, 190 millions pour les secondes.

Le Conseil fédéral a décidé de faire passer de 44 à 42 heures à partir du 1<sup>er</sup> juin 1986 la durée de travail hebdomadaire du personnel de la Confédération, sous réserve que les Chambres votent les crédits permettant de compenser le coût supplémentaire.

Convention collective de trois ans dans l'industrie bâloise de la chimie qui confirme l'octroi, sauf circonstances économiques exceptionnelles, de la compensation annuelle de la hausse des prix.

## *Mars*

Les trois organismes d'assurances sociales que sont l'assurance-vieillesse, l'assurance-invalidité et l'allocation pour perte de gain en cas de service militaire ont enregistré un excédent global de 1.056 milliard de francs, soit 43 pour cent de plus qu'en 1982. Par suite de l'augmentation des pensions au 1er janvier de cette année, l'excédent de l'année 1984 ne devrait toutefois pas dépasser 200 millions de francs.

Contrat collectif de travail dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet et touchera 20 000 employeurs et quelque 130 000 employés. Il prévoit entre autres l'introduction de la semaine de cinq jours.

## *Avril*

Convention collective de travail dans l'industrie suisse de l'habillement. En vigueur jusqu'à la fin 1987, elle prévoit une réduction du temps de travail hebdomadaire de 44 à 43 heures, et un léger ajustement des salaires réels au 1<sup>er</sup> janvier 1986 (1.5 pour cent) et au 1<sup>er</sup> janvier 1987.

## *Mai*

Le Conseil fédéral publie un message accompagnant un projet de loi fédérale sur la surveillance des prix aux termes duquel le contrôle des prix portera sur les prix des biens, des services et des crédits bancaires, mais non sur ceux du marché du travail. Il interviendra si la concurrence ne joue plus par suite d'ententes. En cas d'échec des tentatives d'arrangement à l'amiable, l'augmentation des prix pourra être interdite, soit en partie, soit en totalité.

## *Juin-juillet*

Le Conseil fédéral décide de relever de 1.7 pour cent à compter du 1er juillet les pensions et les traitements du personnel de la Confédération pour compenser la hausse des prix.

La Commission du Conseil national a approuvé un programme de mesures visant à stopper l'explosion des coûts dans le secteur de la santé. Ce programme prévoit notamment la multiplication par deux de la franchise, qui devrait atteindre 20 pour cent, et l'accroissement des subventions de la Confédération qui, de 880 millions à l'heure actuelle, devraient atteindre 923 millions par année.

Le Concordat suisse des caisses-maladie annonce que les primes d'assurance-maladie augmenteront de 15 à 20 pour cent l'an prochain par suite de l'explosion des coûts dans le secteur de la santé.

## V. «PROGRAMMES D'IMPULSION»

1978

### *23 octobre*

Message au Parlement relatif à des mesures destinées à atténuer les difficultés économiques.

Le programme, d'une enveloppe globale de 60 millions de FS à dépenser sur quatre ans, incluait les mesures suivantes :

- La création d'une École suisse du Logiciel : le coût d'équipement s'est élevé à 3.5 millions de francs et le budget de fonctionnement annuel est de 2.5 millions de francs ; employant une dizaine de professeurs permanents, l'École forme des contingents d'une centaine d'étudiants dans des cycles d'une quinzaine de semaines de travail intensif, réparti à peu près pour moitié entre des enseignements « théoriques » et la réalisation d'un projet pratique. Les participants sont recrutés parmi des cadres de l'industrie titulaires d'un diplôme EPF.
- La création du Centre pour l'Évaluation et le Contrôle des Composants électroniques à Neuchâtel, par une aide fédérale destinée à l'Association Suisse des Électriciens (ASE), centre devant par la suite s'autofinancer (la subvention de démarrage de la Confédération s'est élevée à 8 millions de francs).
- Une aide de 24 millions de francs suisses à la recherche et à la formation dans l'industrie horlogère (dont les centres de recherches ont pu étendre leurs activités hors de la branche par les projets de diversification) et une aide à la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique.

- La fondation d'un Institut suisse pour l'Information technique (SITI) chargé d'effectuer à la demande de clients des recherches auprès de banques de données informatisées (subvention de 2.6 millions de francs).
- L'organisation, en collaboration avec les associations professionnelles, de cours de perfectionnement pour l'assainissement thermique des bâtiments et les essais de matériaux de construction et d'isolation (subventions de 5.8 millions de francs).

1982

3 février

Message au Parlement relatif à des mesures destinées à promouvoir le développement et la formation technologique. Une enveloppe de 50 millions de francs a été votée par le Parlement pour financer ce deuxième volet, dont l'exécution devait être répartie sur six ans. Il comprend :

- La création d'une école suisse de l'informatique de gestion (13 millions de francs) ;
- La création d'un cours de perfectionnement dans les techniques de constructions assistées par ordinateurs (17 millions de francs) ;
- Le développement des techniques de capteurs, de réglage et de mesure (pour lequel un crédit de 6 millions de Francs suisses est alloué à la Commission pour l'Encouragement de la Recherche qui administrera le projet) ;
- Des cours de perfectionnement en matière d'installations techniques du bâtiment (chauffage, ventilation, climatisation...). Ces cours sont donnés par des associations professionnelles et des écoles existantes (15 millions de francs).

Une évaluation des deux « programmes d'impulsions » est présentée dans les rapports du Conseil fédéral sur sa gestion en 1982 (Février 1983) et en 1983 (Février 1984). Il en ressort les éléments suivants :

- Le Centre d'essais des composants électroniques, ayant progressivement élargi l'éventail de ses clients, présente, après 4 ans, des comptes équilibrés et l'objectif initial visant à assurer son autonomie dans ce délai est atteint : son chiffre d'affaire dépasse 1.6 million de francs en 1982. L'École suisse du logiciel a dû faire face à des demandes d'inscriptions supérieures à ses capacités ; de 1979 à 1983, 282 étudiants ont participé aux cours, soit environ 60 par année ; la poursuite de ses activités est assurée par le Canton de Berne. Les recherches entreprises dans le programme sur les composants de la montre électronique ont donné des résultats satisfaisants : 37 demandes de brevets ont été déposés ; les entreprises qui y ont participé exploitent industriellement les résultats obtenus pour fabriquer des produits nouveaux et améliorer leurs méthodes de production ; dans plusieurs cas, des solutions originales ont permis d'acquérir une avance par rapport à la concurrence. L'Institut suisse pour l'information technique n'a pas atteint son autonomie financière et est par conséquent dissout. Pour ce qui est des impulsions aux économies d'énergie dans le bâtiment, 212 cours ont eu lieu ces quatre dernières années, réunissant au total 7 000 participants. Le programme a donné lieu à de nombreux essais de matériaux et de procédés, dont les résultats se diffusent progressivement et sont pris en compte par les praticiens ; plusieurs manuels ont été préparés et largement diffusés.
- Pour ce qui est du second programme d'impulsion, les cours de perfectionnement prévus dans le domaine de l'informatique économique (environ 200 participants par an), la construction des machines assistées par ordinateur (100 participants), l'équipement technique dans le bâtiment (500 participants), ont débuté comme prévu ; selon les autorités fédérales, ces cours « suscitent un grand intérêt » et un nombre « réjouissant » d'associations et d'écoles sont prêtes à y apporter leur concours.
- Enfin la partie concernant la recherche donne lieu aux observations suivantes : la Confédération a contracté en 1982 des engagements s'élevant à 12.9 millions de francs (dont 5.4 pour le programme d'impulsion) ; le volume de recherche et développement suscité par ces engagements s'élève à 27 millions de francs, 80 projets ont été examinés. En 1983, 19 millions de FS ont été dépensés suscitant des dépenses globales de 38 millions de FS, 110 demandes ont été examinées.

**PAGE BLANCHE**

***ANNEXE STATISTIQUE***

**Tableau A. Produit national brut**  
En millions de francs suisses, aux prix courants

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Consommation privée	83 135	86 035	88 900	92 645	95 280	100 720	108 040	115 685	122 060	127 300
Consommation publique <sup>1</sup>	16 625	17 920	18 935	19 150	19 770	20 800	21 980	23 880	25 935	27 900
Formation brute de capital fixe	38 885	33 655	29 230	30 235	32 490	34 585	40 500	44 560	45 300	47 500
Variation des stocks <sup>2</sup>	5 200	-1 455	205	0	435	3 255	5 820	2 450	1 795	1 590
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>143 845</b>	<b>136 155</b>	<b>137 270</b>	<b>142 030</b>	<b>147 975</b>	<b>159 360</b>	<b>176 340</b>	<b>186 575</b>	<b>195 090</b>	<b>204 290</b>
Exportations de biens et services	45 905	44 030	47 700	53 445	53 225	56 015	62 580	69 100	69 550	71 440
Importations de biens et services	48 650	40 030	43 010	49 685	49 525	56 830	68 590	70 920	68 660	71 870
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché</b>	<b>141 100</b>	<b>140 155</b>	<b>141 960</b>	<b>145 790</b>	<b>151 675</b>	<b>158 545</b>	<b>170 330</b>	<b>184 755</b>	<b>195 980</b>	<b>203 860</b>
Revenus de facteurs reçus de l'étranger	8 855	8 060	8 520	9 405	9 575	10 480	11 250	14 510	15 140	16 430
moins : Revenus de facteurs versés à l'étranger	3 460	3 590	3 300	3 295	3 755	3 835	4 235	5 290	5 950	6 600
<b>Produit national brut aux prix du marché</b>	<b>146 495</b>	<b>144 625</b>	<b>147 180</b>	<b>151 900</b>	<b>157 495</b>	<b>165 190</b>	<b>177 345</b>	<b>193 975</b>	<b>205 170</b>	<b>213 690</b>

1. Y compris les assurances sociales privées.

2. Y compris les divergences statistiques.

Source : Bureau fédéral de statistique.

**Tableau B. Produit national brut**  
En millions de francs suisses, aux prix de 1970

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Consommation privée	60 245	58 475	59 100	60 885	62 240	63 030	64 690	64 975	64 965	65 955
Consommation publique <sup>1</sup>	10 915	10 990	11 290	11 345	11 570	11 695	11 805	12 100	12 215	12 755
Formation brute de capital fixe	28 355	24 505	21 930	22 285	23 645	24 850	27 315	27 970	27 225	28 385
Variation des stocks <sup>2</sup>	4 075	-1 210	155	0	250	2 475	3 945	1 490	1 060	930
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>103 590</b>	<b>92 760</b>	<b>92 475</b>	<b>94 515</b>	<b>97 345</b>	<b>102 050</b>	<b>107 755</b>	<b>106 535</b>	<b>105 465</b>	<b>108 025</b>
Exportations des biens et services	35 775	33 425	36 535	40 085	41 575	42 600	44 760	46 840	45 445	45 860
Importations de biens et services	37 555	31 790	35 940	39 265	43 555	46 540	49 890	49 260	47 970	50 220
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché</b>	<b>101 810</b>	<b>94 395</b>	<b>93 070</b>	<b>95 335</b>	<b>95 725</b>	<b>98 110</b>	<b>102 625</b>	<b>104 115</b>	<b>102 940</b>	<b>103 665</b>
Revenus de facteurs reçus de l'étranger	6 580	6 050	6 620	7 060	7 500	7 885	7 770	9 510	9 730	10 425
moins : Revenus de facteurs versés à l'étranger	2 695	2 725	2 530	2 470	2 930	2 915	3 030	3 590	3 890	4 235
<b>Produit national brut aux prix du marché</b>	<b>105 695</b>	<b>97 720</b>	<b>97 160</b>	<b>99 925</b>	<b>100 295</b>	<b>103 080</b>	<b>107 365</b>	<b>110 035</b>	<b>108 780</b>	<b>109 855</b>

1. Y compris les assurances sociales privées.

2. Y compris les divergences statistiques.

Source: Bureau fédéral de statistique.

Tableau C. Prix de gros  
1963 = 100

	1979	1980	1981	1982	1983	1982		1983				1984	
						T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>Total</b>	148.3	155.9	165.0	169.2	170.0	169.8	169.9	168.4	169.4	170.8	171.4	173.6	175.3
<i>Par genres de marchandises :</i>													
Produits agricoles	146.9	149.3	157.3	159.1	164.9	157.9	158.5	160.7	163.9	166.7	168.4	174.4	175.7
Produits alimentaires non transformés	145.9	148.0	156.5	157.9	163.8	156.8	156.8	159.2	162.8	165.6	167.4	174.0	175.5
Fourrages	158.7	165.1	166.4	173.6	178.8	171.4	178.0	177.9	177.6	180.2	179.3	179.0	179.1
Produits énergétiques et connexes	221.2	236.3	255.6	261.9	256.3	265.3	268.0	252.6	255.4	257.1	259.9	261.4	261.5
Produits alimentaires transformés, boissons et tabacs	153.5	158.8	167.8	176.9	181.4	178.5	180.2	180.1	180.5	182.6	182.4	184.6	187.2
Textiles	104.1	113.0	118.9	117.8	118.8	118.9	118.2	117.0	117.5	119.8	120.9	122.3	123.9
Bois et liège	147.7	157.7	170.6	171.9	165.8	172.4	168.7	167.0	165.6	165.9	164.8	164.5	164.2
Papier et ouvrages en papier	134.9	144.8	156.3	160.4	156.3	160.6	159.4	156.5	156.2	156.3	156.3	155.5	157.7
Peaux, cuirs, caoutchouc et ouvrages en matière plastique	138.0	138.7	143.0	147.2	147.3	147.0	146.3	146.2	146.5	147.1	149.5	153.1	153.5
Produits chimiques et connexes	123.7	132.3	138.8	141.3	140.8	140.6	142.4	141.6	140.1	140.4	141.0	142.0	144.0
Matériels de construction céramique et verre	177.2	186.9	199.9	216.0	222.4	217.3	217.0	221.0	223.0	222.9	222.6	223.4	223.7
Métaux et ouvrages en métal	158.3	168.1	175.1	179.5	178.5	180.2	177.7	176.6	178.9	179.5	178.8	180.8	184.0
<i>Selon la provenance des marchandises :</i>													
Marchandises du pays	148.4	155.0	163.7	169.7	171.6	170.5	170.7	170.3	170.9	172.1	173.2	175.2	176.6
Marchandises étrangères	147.9	158.0	167.8	167.8	165.9	168.1	167.7	163.7	165.5	167.3	167.1	169.5	172.0

Source : La Vie économique.

Tableau D. Masse monétaire  
En million de francs, fin d'année

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Base monétaire <sup>1</sup>		23 766	24 638	25 390	29 202	31 154	29 082	28 654	29 166	30 323
Masse monétaire M1	44 697	47 348	51 189	53 155	65 464	60 898 <sup>1</sup>	60 753	56 537	56 786	61 119 <sup>2</sup>
Masse monétaire M2	72 259	72 751	73 952	78 061	86 140	96 605	109 876	124 282	122 718	118 754 <sup>2</sup>
Masse monétaire M3	137 438	148 230	159 277	172 161	189 992	206 722	215 526	224 498	228 179	243 923 <sup>2</sup>

1. Moyenne des données journalières.

2. Chiffres provisoires.

Source : Banque nationale suisse, *Bulletin mensuel*.

Tableau E. Taux d'intérêt et marché des capitaux  
En million de francs suisses et pourcentages

	1980	1981	1982	1983	1982		1983				1984	
					T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>Taux d'intérêt (en fin de période)</b>												
Taux d'escompte officiel	3.00	6.00	4.50	4.00	5.00	4.50	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Taux de l'argent à 2 jours (Euro-francs)	0.00	4.75	1.13	0.94	0.75	1.13	3.06	2.19	0.38	0.94	0.94	0.50
Dépôts à 3 mois auprès des grandes banques (Zurich)	5.75	8.75	3.00	3.50	3.25	3.00	2.75	4.25	3.75	3.50	3.00	3.25
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.63	5.40	4.23	4.54	4.43	4.23	4.46	4.59	4.71	4.54	4.37	4.53
Taux d'intérêt de dépôts d'épargne de banques cantonales	2.76	3.54	4.03	3.51	4.03	4.03	3.99	3.51	3.51	3.51	3.51	3.51
<b>Pour mémoire :</b>												
Euro-dollars, dépôt à 3 mois	19.45	13.33	9.52	10.14	11.78	9.52	9.35	9.71	9.86	10.14	10.46	11.73
Rendement des Euro-obligations (dollars)	13.96	15.07	13.68	12.25	15.72	13.68	12.13	11.89	12.50	12.25	12.60	13.50
<b>Marché des capitaux</b>												
Émissions d'obligations étrangères	5 426	7 515	9 975	10 262	2 323	2 888	2 503	2 410	2 120	3 229	3 222	2 948
Émissions d'obligations suisses	9 614	8 835	11 178	17 443	2 446	3 441	5 897	3 929	3 947	3 671	3 550	2 065
- Émission en souscription publique	9 428	7 804	9 810	14 874	2 272	3 033	4 815	3 443	3 125	3 492	3 255	1 890
dont : État	2 205	1 603	2 570	4 710	636	926	1 409	1 440	698	1 163	1 209	610
Intermédiaires financiers <sup>1</sup>	5 862	4 735	5 589	5 438	1 190	1 551	1 740	904	1 624	1 170	1 198	959
Reste du secteur privé	1 362	1 466	1 657	4 726	446	563	1 666	1 099	803	1 159	848	321
Émissions d'actions												
- Émissions en souscription publique	2 267	2 043	560	1 027	7	135	106	777	71	73	77	1 122
Remboursements et conversions	4 957	3 127	4 183	13 694	1 697	1 175	2 473	4 292	2 826	4 103	2 754	2 019

1. Y compris les sociétés holdings.

Source : Banque nationale suisse, *Bulletin mensuel*; OCDE, *Statistiques financières*.

Tableau F. Commerce extérieur par régions  
En millions de dollars des États-Unis

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Exportations, fob										
Pays de l'OCDE	8 870.5	9 262.1	10 671.4	12 457.1	16 642.0	19 374.6	21 834.8	19 613.4	18 725.9	18 972.0
CEE	5 321.0	5 731.8	6 771.6	8 198.9	11 179.7	13 316.8	15 057.2	13 100.8	12 505.1	12 588.4
AELE	1 581.1	1 582.7	1 702.8	1 864.7	2 152.9	2 403.8	2 709.1	2 398.6	2 225.4	2 172.0
États-Unis	850.7	838.8	1 019.4	1 163.4	1 678.4	1 817.2	2 150.9	2 122.9	2 027.0	2 196.8
Autres pays	1 117.7	1 108.8	1 807.6	1 230.1	1 631.0	1 836.8	1 917.6	1 991.1	1 968.4	2 014.8
Pays non membres de l'OCDE	2 996.2	3 689.4	4 147.8	5 083.3	6 724.7	7 102.7	7 783.4	7 279.0	7 210.6	6 621.7
COMECON	615.7	770.9	804.2	905.0	1 097.3	1 097.9	1 092.0	883.2	830.4	804.4
OPEP	531.0	848.0	1 158.5	1 523.2	1 905.4	1 700.9	2 092.7	2 144.4	2 287.8	2 096.0
Autres	1 849.5	2 070.5	2 185.1	2 655.1	3 722.0	4 303.9	4 598.7	4 251.4	4 092.4	3 721.3
Total	11 866.7	12 951.4	14 819.0	17 540.3	23 366.6	26 477.3	29 618.3	26 892.4	25 936.4	25 593.6
Importations, caf										
Pays de l'OCDE	12 609.5	11 589.5	12 746.3	15 375.5	20 712.5	25 566.7	31 227.1	26 328.8	24 593.0	25 172.5
CEE	9 609.1	8 821.4	9 831.7	11 944.8	16 084.7	20 286.8	24 385.7	20 083.8	18 947.6	19 078.0
AELE	1 356.0	1 140.6	1 166.8	1 311.2	1 706.9	2 102.5	2 515.8	2 153.4	1 946.3	1 925.9
États-Unis	942.2	1 003.2	1 010.0	1 204.2	1 776.1	1 836.0	2 458.2	2 288.4	2 054.5	2 387.4
Autres pays	702.2	624.3	737.8	915.3	1 144.8	1 341.4	1 867.4	1 803.2	1 644.6	1 781.2
Pays non membres de l'OCDE	1 800.4	1 686.7	2 003.4	2 525.9	2 945.2	3 740.8	5 109.0	4 265.8	4 003.7	3 918.4
COMECON	369.5	348.0	503.3	607.2	845.3	1 142.8	1 428.0	1 235.2	1 139.3	990.7
OPEP	603.0	502.3	474.4	567.8	542.5	804.5	1 296.2	1 113.7	982.9	1 009.7
Autres	827.9	836.4	1 025.7	1 350.9	1 557.4	1 793.5	2 384.8	1 916.9	1 881.5	1 918.0
Total	14 409.7	13 276.1	14 759.7	17 901.2	23 657.6	29 307.5	36 336.1	30 594.7	28 596.7	29 090.8

Source: OCDE, *Statistiques du commerce extérieur, série A.*

**Tableau G. Commerce extérieur par catégorie de produits**  
En millions de dollars des États-Unis

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
	<b>Exportations, fob</b>									
0. Produits alimentaires et animaux vivants	336	384	425	524	633	682	771	742	747	729
1. Boissons et tabacs	102	113	138	165	218	195	163	141	141	151
2. Matières brutes non comestibles (à l'exclusion des carburants)	263	189	242	280	303	438	499	420	358	365
3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	26	24	19	24	22	24	37	31	36	73
4. Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	20	23	22	17	17	21	20	17	16	15
5. Produits chimiques	2 680	2 760	3 213	3 580	4 804	5 354	5 680	5 505	5 440	5 539
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	2 106	2 145	2 763	3 500	4 838	5 765	6 674	5 197	4 834	4 946
7. Machines et matériel de transport	3 729	4 592	5 019	5 781	7 604	8 419	9 465	8 602	8 453	8 045
8. Articles manufacturés divers	2 397	2 547	2 669	3 284	4 908	5 287	6 100	6 037	5 571	5 379
9. Articles et transactions non classés par catégorie de produits	72	112	159	169	185	206	62	25	21	30
<b>Total</b>	<b>11 731</b>	<b>12 889</b>	<b>14 669</b>	<b>17 325</b>	<b>23 532</b>	<b>26 392</b>	<b>29 471</b>	<b>26 717</b>	<b>25 618</b>	<b>25 271</b>
	<b>Importations, caf</b>									
0. Produits alimentaires et animaux vivants	1 380	1 391	1 445	1 668	1 965	2 031	2 324	2 169	2 042	1 962
1. Boissons et tabacs	246	226	233	283	370	415	455	464	442	382
2. Matières brutes non comestibles (à l'exclusion des carburants)	640	577	705	741	865	1 006	1 238	1 073	931	984
3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	1 437	1 369	1 577	1 702	1 930	3 450	4 068	3 752	3 340	3 272
4. Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	74	67	52	56	66	74	77	57	57	50
5. Produits chimiques	1 708	1 447	1 720	2 012	2 421	3 156	3 648	3 226	3 208	3 315
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	3 279	2 734	3 135	4 054	5 511	6 910	9 469	6 272	5 681	5 852
7. Machines et matériel de transport	3 316	3 167	3 411	4 362	6 483	7 203	8 669	7 878	7 525	7 670
8. Articles manufacturés divers	2 283	2 269	2 411	3 029	4 108	4 994	6 153	5 694	5 319	5 381
9. Articles et transactions non classés par catégorie de produits	26	32	74	55	73	71	50	17	33	28
<b>Total</b>	<b>14 389</b>	<b>13 279</b>	<b>14 763</b>	<b>17 962</b>	<b>23 792</b>	<b>29 309</b>	<b>36 148</b>	<b>30 603</b>	<b>28 577</b>	<b>28 895</b>

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur, série B.*

**Tableau H. Balance des paiements**  
En millions de dollars des États-Unis

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Exportations, fob	12 469	13 612	15 458	17 990	24 357	27 725	30 443	28 114	27 084	26 565
Importations, fob <sup>1</sup>	14 214	13 179	14 657	17 736	23 635	29 261	35 238	30 715	28 467	28 859
A. Balance commerciale	-1 745	433	801	254	721	-1 536	-4 795	-2 601	-1 383	5 834
Solde des services	2 621	2 847	3 292	3 853	4 602	5 041	5 395	6 365	6 350	6 773
dont : Revenus de l'investissement	1 987	1 994	2 132	2 503	3 451	4 276	4 558	6 001	5 953	6 039
Remises d'émigrants	-1 312	-1 421	-1 196	-1 547	-1 697	-1 939	-2 133	..	..	..
B. Balance des biens et services	876	3 280	4 093	4 106	5 324	3 506	600	3 764	4 967	4 478
Solde des transferts du secteur privé	-566	-560	-440	-453	-587	-661	-701	-880	-921	-910
Solde des transferts du secteur public	-139	-133	-156	-212	-336	-400	-439	-122	-99	-29
C. Balance des opérations courantes	171	2 587	3 497	3 441	4 401	2 444	-540	2 762	3 947	3 539
Opérations en capital non monétaire, net	2 436	2 601	-822	1 217	5 809	2 376	-60	598	-5 452	-2 827
D. Balance des transactions non monétaires (F - E)	2 607	5 188	2 675	4 658	10 210	4 820	-600	3 360	-1 505	712
E. Mouvements de capitaux à court terme du secteur bancaire	-2 160	-3 653	-73	-3 989	-3 270	-6 960	-40	-4 538	2 904	-333
Avoirs (accroissement = -)	-11 217	-5 816	-7 214	-14 193	-19 910	-24 350	-20 820	-23 191	1 256	310
Engagements	9 057	2 163	7 141	10 204	16 640	17 390	20 780	18 653	1 648	-643
F. Balance des règlements officiels										
(c - b - a) = (D + E)	447	1 535	2 602	669	6 940	-2 140	-640	-1 178	1 399	379
a) Opérations spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Opérations diverses du secteur public <sup>2</sup>	-181	23	3	204	1 110	1 410	-140	-505	-115	-603
c) Variations des réserves (accroissement = +)	266	1 558	2 605	873	8 050	-730	-780	-1 683	1 284	-224
i) Or	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
ii) Avoirs en devises <sup>3</sup>	266	1 463	2 407	875	8 120	-600	-830	-1 858	1 225	-462
iii) Position de réserve au FMI	-	95	195	-2	-70	-130	50	175	59	237

1. Importations caf moins 5% représentant la valeur estimative du fret et de l'assurance.

2. Engagements et autres avoirs de la Banque Centrale.

3. Y compris les Bonds Roosa détenus par la Confédération.

Sources : Réponse de la Suisse au questionnaire de l'OCDE, documentation de la BRI et estimations du Secrétariat.

**STATISTIQUES DE BASE :**  
**COMPARAISONS INTERNATIONALES**

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Période de référence			Unités	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie <sup>1</sup>
<b>POPULATION</b>																												
Total	Mi-1981	Milliers		14 923	7 508	9 852	24 365	5 122	4 800	53 963	61 682	9 730	231	3 443	56 502 <sup>2</sup>	117 660	366	14 247	3 176	4 100	9 970	37 654	8 324	6 429	45 747	56 020	229 849	22 520
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	»	Nombre		2	89	323	2	119	14	98	248	74	2	49	118	316	141	346	12	13	108	75	19	156	59	230	25	87
Accroissement moyen annuel net	Mi-1971 à Mi-1981	%		1.3	0.1	0.2	1.2	0.3	0.4	0.5	0.1	1.0	1.2	1.5	0.5	1.1	0.6	0.8	1.0	0.5	1.1	1.0	0.3	0.2	2.3	0.1	1.0	0.9
<b>EMPLOI</b>																												
Emploi civil total	1981	Milliers		6 364	3 276	3 669	10 933	2 369	2 234	20 959	25 588	3 529	107	1 136	20 623	55 810	160	4 922	1 265	1 932	3 969	10 931	4 225	3 054	14 668	23 819	100 397	9 690 <sup>3</sup>
dont: Agriculture, sylviculture, pêche	»	% du total		6.5	8.8	3.0	5.5	7.3	11.1	8.6	5.5	30.7	11.7	17.7	13.4	10.0	5.6	5.0	11.2	8.5	26.7	18.2	5.6	7.0	60.1	2.6	3.5	33.8
Industrie <sup>4</sup>	»	»		30.6	39.5	33.4	28.3	29.3	34.8	35.9	43.5	29.0	37.4	31.7	37.5	35.3	38.1	30.2	32.6	29.8	37.5	35.2	31.3	39.3	16.4	35.7	30.1	22.3
Autres activités	»	»		62.8	51.7	63.6	66.2	63.3	51.1	56.2	51.0	40.3	50.9	50.6	49.1	54.7	56.3	64.8	56.1	61.7	36.8	46.6	63.1	53.7	23.5	61.7	66.4	41.9
<b>PIB aux prix du marché</b>																												
Croissance annuelle moyenne en volume <sup>5</sup>	1976 à 1981	%		2.7	2.6	1.5	2.8	1.3	3.5	2.3	2.5	2.9	4.0	3.8	2.6	4.6	1.8	1.4	0.2	3.6	4.0	1.4	1.0	2.4	2.0	0.5	2.8	..
Par habitant	1981	Dollars des É-U <sup>11</sup>		10 763	8 842	9 651	11 741	11 350	10 238	10 552	11 076	3 769	12 791	4 855	6 123	9 606	10 566	9 861	7 957	13 937	2 398	4 938	13 505	14 778	1 262	8 886	12 647	3 034 <sup>26</sup>
<b>FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE</b>																												
dont: Transports, machines et outillage	1981	% du PIB		24.9	24.9	17.9	23.7	15.7	24.3	21.2	22.0	21.0 <sup>8</sup>	25.9	29.8	20.3	31.0	23.3	19.0	20.6	27.2	31.3	20.1	19.3	24.2	19.9	15.9	17.9	31.0 <sup>28</sup>
Construction de logements	»	»		12.4	11.7	5.8	8.7	6.4	9.8	9.3	8.3	8.0	7.5	12.7 <sup>26</sup>	8.5	10.5	9.2 <sup>28</sup>	7.3	7.8 <sup>28</sup>	9.1	13.8	6.5 <sup>28</sup>	7.8	7.6	8.7 <sup>28</sup>	8.1	8.1	..
Croissance annuelle moyenne en volume <sup>6</sup>	1976 à 1981	%		3.8	0.9	-2.6	3.0	-6.6	0.0	0.9	3.0	0.2	3.1	6.4	2.8	4.5	2.2	-0.4	-3.4	0.2	6.6	-1.2	-1.4	5.1	-2.4	-1.9	3.3	5.7 <sup>28</sup>
<b>TAUX D'ÉPARGNE BRUTE<sup>13</sup></b>																												
	1981	% du PIB		21.5 <sup>10</sup>	24.5	12.9	21.4	12.3	24.2	19.4	20.8	22.8	22.3	15.0	18.9	31.9	47.8	20.0	20.7 <sup>9</sup>	29.8	22.7	18.0	16.0	28.7	20.3	17.3	18.9	37.0 <sup>28</sup>
<b>ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS</b>																												
Dépenses courantes en biens et services	1981	% du PIB		17.1	18.4	19.0	19.5	27.7	19.1	15.8	20.7	17.9	11.8	22.0	18.1	10.1	17.5	17.9	17.4 <sup>9</sup>	19.0	14.9	11.8	29.3	12.5	12.6	22.3	18.1	16.9 <sup>28</sup>
Emplois courants <sup>13</sup>	»	»		31.1 <sup>10</sup>	44.0	52.7	38.4	55.1	35.2	45.7	44.3	36.0	25.0 <sup>23</sup>	48.3 <sup>28</sup>	46.1	26.5	51.6 <sup>28</sup>	55.8	..	44.6	30.9 <sup>14</sup>	29.4 <sup>28</sup>	60.3	28.1	..	44.6	34.2	..
Ressources courantes	»	»		34.4 <sup>10</sup>	47.4	44.0	38.7	51.2	39.4	46.1	44.6	30.4	34.0 <sup>23</sup>	41.7 <sup>28</sup>	38.7	29.3	57.3 <sup>28</sup>	55.9	..	52.5	28.1 <sup>14</sup>	30.0 <sup>28</sup>	59.0	32.6	..	43.4	33.7	..
<b>APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT</b>																												
	1982	% du PNB		0.57	0.53	0.60	0.42	0.77	0.30	0.75	0.48	..	..	0.20	0.24	0.29	..	1.08	0.28	0.99	..	..	1.02	0.25	..	0.38	0.27	..
<b>INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE</b>																												
Consommation privée par habitant	1981	Dollars des É-U <sup>11</sup>		6 431	4 977	6 354	6 518	6 385	5 583	6 856	6 270	2 555	7 934	3 099	3 831	5 550	6 393	5 979	4 748	6 609	1 668	3 449	7 091	9 244	885	5 382	8 085	1 580 <sup>28</sup>
Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	1978	Nombre		475	272	302	410 <sup>28</sup>	219	235	327	346	79	339	194	300	185	423	288	395	282	118	178	345	324	14	262	526	85
Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	1981	»		489 <sup>28</sup>	421	387	694	675	522	498	488	302	475 <sup>28</sup>	208	364	502	547 <sup>23</sup>	539	560	485	149	329	828	751	39 <sup>23</sup>	507	789	71 <sup>23</sup>
Postes de télévision, pour 1 000 habitants	1980	»		378	296 <sup>29</sup>	395 <sup>29</sup>	471	368 <sup>29</sup>	322 <sup>29</sup>	354	337 <sup>29</sup>	156 <sup>29</sup>	275 <sup>29</sup>	225 <sup>29</sup>	386	539	245 <sup>29</sup>	296 <sup>29</sup>	278	292 <sup>29</sup>	141	252	381 <sup>29</sup>	314 <sup>29</sup>	75 <sup>29</sup>	404	624	192 <sup>29</sup>
Médecins, pour 1 000 habitants	1981	»		1.9	1.6 <sup>28</sup>	2.6	1.6	2.2 <sup>28</sup>	2.0	2.2 <sup>28</sup>	2.3	2.3 <sup>23</sup>	2.3	1.2 <sup>14</sup>	3.1 <sup>28</sup>	1.9	1.9 <sup>28</sup>	1.9	2.0	1.9 <sup>28</sup>	2.6	2.2 <sup>28</sup>	1.6	0.6	1.3	2.0 <sup>28</sup>	1.3 <sup>23</sup>	
Taux de scolarisation à plein temps <sup>15</sup>	1980	% du groupe d'âge		86	74	89	89	87 <sup>28</sup>	90	85	79 <sup>30</sup>	81 <sup>28</sup>	83 <sup>14</sup>	93	73	91	69	94	81	94 <sup>23</sup>	55 <sup>28</sup>	87 <sup>23</sup>	86	..	37 <sup>23</sup>	82 <sup>23</sup>	100 <sup>30</sup>	83
Mortalité infantile <sup>17</sup>	1982	Nombre		10.0 <sup>28</sup>	12.8	11.7 <sup>28</sup>	9.6 <sup>28</sup>	8.1 <sup>28</sup>	6.5 <sup>28</sup>	9.6 <sup>28</sup>	11.6 <sup>28</sup>	15.6 <sup>28</sup>	6.0 <sup>28</sup>	10.6 <sup>28</sup>	13.2	7.1 <sup>28</sup>	11.0 <sup>28</sup>	8.1	11.8	7.5 <sup>28</sup>	26.0 <sup>28</sup>	10.3 <sup>28</sup>	6.8	7.6 <sup>28</sup>	131.0 <sup>27</sup>	11.8 <sup>28</sup>	11.2	30.7 <sup>28</sup>
<b>SALAIRES ET PRIX</b>																												
Gains horaires dans l'industrie <sup>18</sup>	1977 à 1982	%		10.2	6.3	8.1	9.9	10.4	11.0	14.2	5.4	26.3	49.9	16.3	19.6	6.2	6.2 <sup>21</sup>	4.8	16.7	8.3	19.3	20.5	8.7	4.4	..	13.4	8.4	25.4
Prix à la consommation	»	%		9.6	5.2	6.4	10.3	10.8	9.6	11.7	4.7	20.3	49.4	15.2	16.8	4.6	6.2	5.5	14.9	9.7	21.0	16.0	10.3	4.2	56.5	12.0	9.8	27.3
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b>																												
Exportations de marchandises, fob	1982	Millions de dollars des É-U <sup>11</sup>		22 152	15 648	52 404 <sup>7</sup>	68 412	15 312	13 068	92 352	175 452	4 284	684	8 088	73 380	138 252	..	66 228	5 551	17 544	4 176	20 568	26 736	25 932	5 772	97 224	212 280	8 364
En pourcentage du PIB	»	%		14.01	23.36	60.58 <sup>7</sup>	23.52	27.20	26.89	17.13	26.60	11.42	26.31	46.22	21.28	13.02	..	48.27	..	31.27	17.92	11.48	27.31	27.04	10.99	20.63	7.02	13.46 <sup>28</sup>
Accroissement annuel moyen en volume	1977 à 1982	%		2.32 <sup>23</sup>	5.48	2.60 <sup>7</sup>	0.08	5.83	5.25	3.54	4.57	2.59	..	6.83	3.07	4.77	..	2.21	3.66	6.40	..	7.57 <sup>23</sup>	3.52	1.85	14.25	1.55	2.91	..
Importations de marchandises, caf	1982	Millions de dollars des É-U <sup>11</sup>		24 240	19 500	57 828 <sup>7</sup>	54 816	16 836	13 428	115 380	154 044	9 972	948	9 684	85 920	131 124	..	62 580	5 782	15 456	9 420	31 620	27 624	28 596	8 940	99 672	243 948	10 980
En pourcentage du PIB	»	%		15.33	29.11	66.85 <sup>7</sup>	18.84	29.90	27.63	21.40	23.36	26.59	36.46	55.34	24.92	12.35	..	45.61	..	27.55	40.43	17.65	28.22	29.82	17.63	21.15	8.06	17.67 <sup>28</sup>
Accroissement annuel moyen en volume	1977 à 1982	%		-0.69 <sup>23</sup>	1.57	1.59 <sup>7</sup>	-0.01	-0.24	3.87	4.54	3.06	3.26	..	4.26	3.05	1.66	..	0.38	2.86	1.67	..	2.06 <sup>23</sup>	1.89	4.43	-4.39	3.32	-0.31	..
<b>RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES<sup>24</sup></b>																												
En ratio des importations de marchandises	Fin 1982	Millions de dollars des É-U		4 336	6 131	5 796 <sup>7</sup>	4 076	2 472	1 551	22 644	48 017	1 095	190	2 651	19 601	26 733	..	1 480	656	6 611	1 374	9 809	3 798	18 024	1 254	14 572	27 710	1 260
	En 1982	ratio		2.15	3.77	1.20 <sup>7</sup>	0.89	1.76	1.39	2.35	3.74	1.32	2.41	3.29	2.74	2.45	..	2.20	1.36	5.13	1.75	3.72	1.65	7.56	1.68	1.76	1.36	1.38

1. En provenance, pour partie, de sources nationales.  
 2. Population rés

# OFFRES D'EMPLOI

## Département des Affaires Économiques et Statistiques

### OCDE

**A. Administrateur.** Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer en 1985 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée ; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français). Autres qualifications et expérience *souhaitées* : connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres ; aptitude confirmée à rédiger ; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés ; notions de la deuxième langue officielle.

**B. Administrateur Principal.** Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer en 1985 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique ; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue. Autres qualifications et expérience *souhaitées* : expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action ; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE ; expérience des modèles économiques informatisés ; bonne connaissance de la deuxième langue officielle.

Il est offert pour ces postes un traitement de base (net d'impôts) à partir de FF 165 760 ou FF 204 511 (Administrateur) et de FF 234 430 (Administrateur Principal). Les agents qui ne sont pas ressortissants français ou qui ne résidaient pas de façon permanente en France avant leur entrée à l'OCDE reçoivent une indemnité d'expatriation égale à 16 % du traitement de base, à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

Chef du Personnel  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16  
France

## OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galería Guemes)  
1333 BUENOS AIRES, Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Company Pty. Ltd.,  
10 Aquatic Drive, Freshwater Forest, N.S.W. 2086  
P.O. Box 459, BROOKVALE, N.S.W. 2100, Tel. (02) 452.44.11

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 Bonn (Germany), Tel. (0228) 21.60.45  
Local Agents/Agents locaux:  
Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1, Tel. 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy, Service Publications OCDE  
avenue du Roi 202, B-1060 BRUXELLES, Tel. 02/538.51.89

### BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Joo S.A., Rua Guisipa 518,  
Caixa Postal 24090, 05089 SÃO PAULO 10, Tel. 261.1920  
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB,  
Tel. 232.07.32

### CANADA

Rencof Publishing Company Limited,  
Central Distribution Centre,  
61 Sparks Street (Mall),  
P.O. Box 1008 - Station B,  
OTTAWA, Ont. K1P 5R1,  
Tel. (613) 238.8985-6  
Toll Free: 1-800-267-4164  
Librairie Rencof Limitee  
980 rue Notre-Dame,  
Lachine, P.Q. H3S 2B9,  
Tel. (514) 634-7088

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Søgade,  
DK 1370 KØBENHAVN K, Tel. +45.1.12.85.70

### FINLAND - FINLANDE

Alatamies Kirjasto  
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10, Tel. 65.11.22

### FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,  
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, Tel. (1) 524.81.67  
Principaux correspondants:  
13602 AIX-EN-PROVENCE: Librairie de l'Université,  
Tel. 26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21.60.45

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,  
ATHÈNES 132, Tel. 322.21.60

### HONG-KONG

Government Information Services,  
Publications/Sales Section, Bakerville House,  
2nd Floor, 22 Ice House Street

### ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 and 9, P.O. Box 1131, REYKJAVÍK,  
Tel. 13133/14281/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
NEW DELHI-1, Scindia House, Tel. 45896  
CALCUTTA 700016, 17 Park Street, Tel. 240832

### INDONESIA - INDONÉSIE

PDI-N-LIPI, P.O. Box 3065/JKT., JAKARTA, Tel. 583467

### IRELAND - IRLANDE

TDG Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street, DUBLIN 1 Tel. 744835-749677

### ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:  
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE, Tel. 579751/584468  
Via Biancamano 29, 20155 MILANO, Tel. 365083

### Sub-depositari:

Ugo Tassi  
Via A. Farinetti 28, 00192 ROMA, Tel. 310590

### Editrice e Libreria Herder,

Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA, Tel. 6794628

Costantino Ercolano, Via Generale Orsini 46, 80132 NAPOLI, Tel. 405210

Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO, Tel. 865446

Libreria Scientifica, Dott. Lucio de Biasio "Actem"  
Via Meravigli 16, 20123 MILANO, Tel. 807679

Libreria Zanichelli  
Piazza Galvani 1/A, 40124 Bologna, Tel. 237389

Libreria Latini, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO, Tel. 519274

La diffusion des éditions OCSE est inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,  
Landing Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, TOKYO 107 Tel. 586.2016

### KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,  
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SEOUL, Tel. 72.7369

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss Street, P.O. Box 5641, BEIRUT,  
Tel. 354429 - 344425

### MALAYSIA - MALAISIE

University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd.  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
KUALA LUMPUR, Tel. 51425, 54058, 54361

### THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij, Verzendboekhandel,  
Chr. Plantijnstraat 1 Postbus 20014  
2300 EA S-GRAVENHAGE, Tel. nr. 070.789911  
Voor bestellingen: Tel. 070.789208

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Publications Section,  
Government Printing Office Bookshops:  
AUCKLAND: Retail Bookshop; 25 Rutland Street,  
Mail Orders: 85 Beach Road, Private Bag C.P.O.

HAMILTON: Retail: Ward Street,  
Mail Orders, P.O. Box 857

WELLINGTON: Retail: Mulgrave Street (Head Office),  
Colsonde World Trade Centre

Mail Orders: Private Bag

CHRISTCHURCH: Retail: 159 Hereford Street,  
Mail Orders: Private Bag

DUNEDIN: Retail: Princes Street  
Mail Order: P.O. Box 1104

### NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S  
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1, Tel. (02) 80.12.60

### PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3,  
Tel. 66839

### PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,  
1117 LISBOA CODEX, Tel. 360382/3

### SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications Pte Ltd,  
Pei-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road No 02-06  
SINGAPORE 1953, Tel. 2831786, 2831798

### SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Pressa Libros, S.A.  
Casallo 37, Apartado 1223, MADRID-1, Tel. 275.46.55  
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11, BARCELONA 7,  
Tel. 317.53.08, 317.53.58

### SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kund Hovbolshandel,  
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12,  
DS STOCKHOLM, Tel. 08/23.89.00

Subscription Agency/Abonnement:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 13004, S104 25 STOCKHOLM,  
Tel. 08/54.12.00

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN (Germany), Tel. (0228) 21.60.45

Local Agents/Agents locaux:  
Librairie Payot, 6 rue Grenes, 1211 GENÈVE 11, Tel. 022.31.89.50

### TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.  
9th floor, No. 118, Sec. 2,  
Chung Hsiao E. Road  
TAIPEI, Tel. 391.7396/391.7397

### THAILAND - THAÏLANDE

Sakari Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.  
Samyan, BANGKOK 5, Tel. 2511630

### TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İst-Türk Ltd. St.  
Atatürk Bulvarı No: 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/ANKARA, Tel. 17 02 66

Dolmabahçe Cad. No: 29  
BEŞIKTAS/İSTANBUL, Tel. 60 71 88

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,  
P.O. Box 276, LONDON SW8 5DT,  
(postal orders only)

Telephone orders: (01) 622.3316, or  
49 High Holborn, LONDON WC1V 6HB (personal callers)

Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,  
MANCHESTER, BELFAST.

### UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,  
1150 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006 - 4582  
Tel. (202) 724.1857

### VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,  
CARACAS 106, Tel. 5.23.23.01/33.26.04/31.58.38

### YUGOSLAVIA - YOUGOGLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2, P.O. Box 36, BEOGRAD,  
Tel. 621.992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :  
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:  
OECD, Publications Office, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

**PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**N° 43100**

**(10 85 26 2) ISBN 92-64-22630-8  
ISSN 0304-3363**



***PRINTED IN FRANCE***



ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

## ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études annuelles du développement et des perspectives économiques dans chaque pays de l'OCDE.

Abonnement (Série 1984-1985)    US\$ 75,00    £ 34,00    F 340,00

**(10 85 26 2) ISBN 92-64-22650-8**  
**ISSN 0304-3363**

**F 20/500**

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et en décembre, dans les Perspectives économiques de l'OCDE, le Secrétariat étudie les évolutions économiques les plus récentes dans la zone de l'OCDE et évalue les perspectives au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives. En supplément, une série d'Études Spéciales facilite l'interprétation des tendances économiques.